IRFEDD
INSTITUT RÉGIONAL DE FORMATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

FIBRESUD
Pôle Méditerranéen de la Forêt et du Bois

Etude cartographique de l'offre de formation relative à la filière Forêt-Bois en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Juillet 2013

Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Sommaire

I. Contexte de l'étude 3

A. Etat des lieux 3

1. La filière Forêt-Bois : de quoi parle-t-on ? 4

2. La filière Forêt-Bois en région Provence-Alpes-Côte d'Azur 7

3. La filière Forêt-Bois : un enjeu économique 15

II. Analyse de l'offre de formation 23

A. Les formations de la filière Forêt-Bois en PACA 24

1. 406 actions de formation recensées en région PACA 24

2. La répartition disparate des actions de formation de la filière Forêt-Bois en région PACA . 25

B. Analyse cartographique de l'offre de formation en PACA 26

1. Une offre de formation faible en amont 26

2. L'offre de formation de la filière Forêt-Bois en PACA : des spécificités départementales ... 27

3. La prépondérance des niveaux IV et V 28

4. Des thèmes largement investis 29

5. La prépondérance de la Formation Continue sur tous les secteurs de la filière 31

6. Les formations continues pour les demandeurs d'emploi : un seul thème principalement investi 32

C. Attractivité des formations 33

1. Les effectifs de la formation initiale 34

2. Les effectifs de la formation initiale concentrés sur 2 thèmes en aval 35

3. Les formations en amont de la filière se développent 36

4. L'attractivité des formations en aval : un bilan plutôt mitigé 38

5. La communication : un enjeu majeur pour augmenter l'attractivité des formations 40

III. Développement de l'offre de formation 41

A. Organismes de formation de la filière Forêt-Bois 41

1. Les organismes de formation en région PACA 41

2. Les plateaux techniques de la filière en région PACA : des atouts pour développer de nouvelles formations 42

3. Le FCBA et le CNDB, les organismes de formation continue « à la carte » 43

B. Perspectives de l'offre 47

1. Les besoins et réalités des entreprises 47

2. Des besoins en professionnels qualifiés sur certains secteurs 49

3. Les difficultés de la construction bois, un secteur à fort potentiel 50
4. Un secteur porteur : le bois-énergie 52
IV. Préconisations 57
A. Les recommandations nationales pour le développement de la filière Forêt-Bois 57
B. Les préconisations pour le développement de la filière Forêt-Bois en région Provence-Alpes-Côte d'Azur 58
V. Remerciements 61
VI. Bibliographie 62
VII. Annexes 66

I. Contexte de l'étude

A. Etat des lieux

Comme le souligne un rapport du PIPAME[1], la valorisation du bois est aujourd'hui un enjeu prépondérant pour préparer « l'après pétrole ». Ce matériau permet de répondre à de nombreux besoins qui vont de la substitution aux produits pétrochimiques à l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments en passant par la production d'énergie.

Par ailleurs, les qualités environnementales du bois sont éminemment intéressantes au regard des préoccupations grandissantes de préservation de l'environnement. Les exigences issues des règlementations internationales (Protocole de Kyoto, « Paquet Climat »…) et nationales (« Grenelle », RT 2012…) peuvent être de véritables opportunités de développement des secteurs de la filière Forêt-Bois.

La filière Forêt-Bois est aujourd'hui considérée comme une filière d'avenir, en raison des nombreuses potentialités. Néanmoins, il est nécessaire d'apprendre à mieux l'appréhender afin de pouvoir la développer.

[1] Pôle interministériel de prospective et d'anticipation des mutations économiques (PIPAME), *Marché actuel des nouveaux produits issus du bois et évolutions à échéance 2020*, février 2012.

1. La filière Forêt-Bois : de quoi parle-t-on ?

a) Présentation de la filière Forêt-Bois

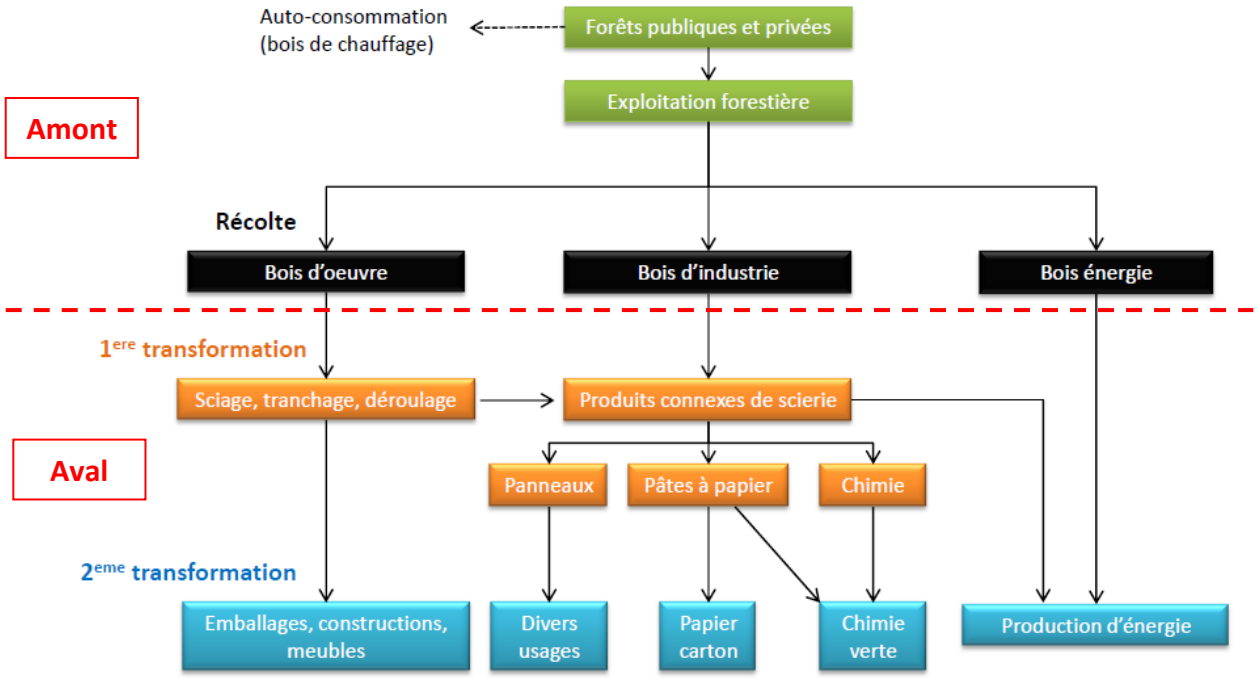

Organisation de la filière Forêt-Bois [*Source : Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt*]

Une filière désigne couramment « l'ensemble des activités complémentaires qui concourent, d'amont en aval, à la réalisation d'un produit fini »[2]. Concernant la filière Forêt-Bois :

- l'amont de la filière correspond aux activités d'exploitation forestière en général, et plus précisément aux secteurs de la sylviculture, de la conduite d'engins d'exploitation agricole et forestière, et du bûcheronnage et élagage.
- l'aval de la filière correspond aux activités de première et deuxième transformations, au bois construction, au bois énergie, à la distribution et au recyclage.

L'amont est représenté au niveau national par France Bois Forêt, une interprofession regroupant les propriétaires et gestionnaires forestiers publics et privés, les pépiniéristes etc… En aval, France Bois Industries Entreprises est l'association ouverte à toutes les entités représentatives des secteurs utilisateurs du bois et de ses dérivés[3].

Les produits issus des activités en amont de la filière Forêt-Bois sont le bois d'œuvre, le bois d'industrie et le bois-énergie :

[2] INSEE, « Définitions – filière », http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/filiere.htm, page consultée le 23 mai 2013.
[3] Voir en Annexe *Les cahiers du Conseil d'Orientation de l'IRFEDD*, Commission « AMENAGEMENT ET CADRE DE VIE ; construction bois », réunion du 14 novembre 2012.

- Destiné à la scierie où il subit la première transformation, **le bois d'œuvre** représente la partie du tronc qui servira notamment aux professionnels de la fabrication, construction et ingénierie (travaux de charpente, menuiserie et construction bois) situés en aval de la filière.

- **Le bois d'industrie**, caractérisé par un bois rond (non transformé), est destiné aux professionnels du secteur de la papeterie, de la production de panneaux de particules, poteaux etc... Il s'agit essentiellement des bois de trituration (pâte à papier) ; le bois d'industrie peut également être utilisé pour le chauffage industriel dont l'utilisation est différente que pour le bois-énergie destiné quant à lui aux chaufferies collectives à biomasse.

- Se présentant sous la forme de granulés ou de plaquettes, **le bois-énergie** (ou bois de feu ou de chauffage) sert à la production d'énergie en chaufferie ; c'est un bois destiné à la combustion ou à la carbonisation.

b) Les métiers de la filière Forêt-Bois

- Une filière caractérisée par de multiples métiers différents

Les métiers du bois sont nombreux avec plus de 265 métiers recensés dans l'ensemble de la filière Forêt-Bois. Lorsque l'on parle des métiers de la filière Forêt-Bois, on pense bien sûr à des métiers comme bûcheron, charpentier ou encore menuisier. Mais d'autres métiers existent.

Se classant par secteur d'activité au regard des codes ROME[4], les métiers de la filière Forêt-Bois sont variés ; on distingue les métiers relevant :

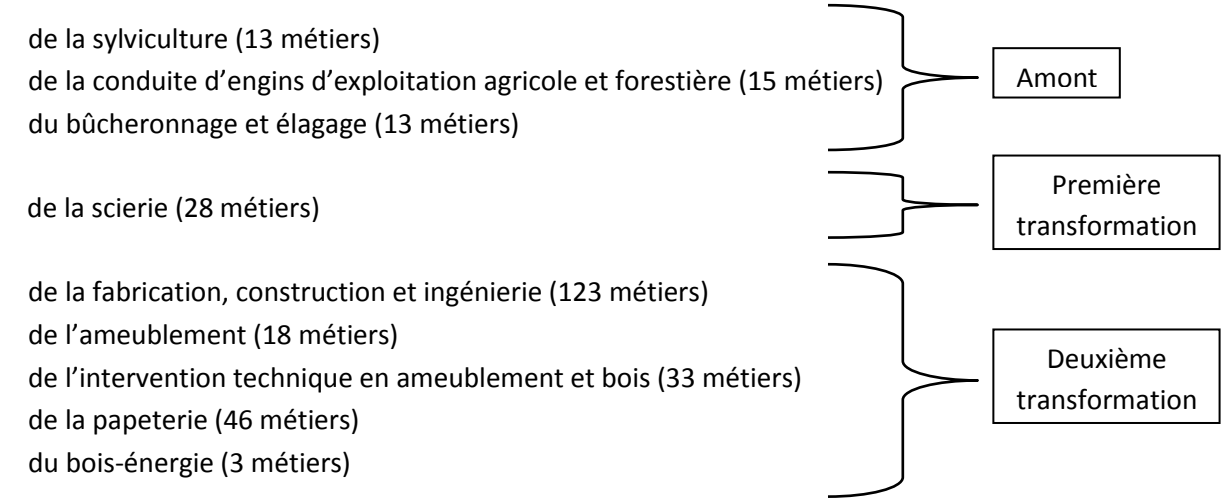

[4] Voir en Annexe le « Tableau de correspondance des codes ROME et des thèmes ».

Exemples de métiers en fonction du niveau de la filière

Filière	Exemples de métier
En amont	Agent forestier, Bûcheron, Entrepreneur de travaux forestiers, Pépiniériste, Pilote d'engin de chantier, …
Première transformation	Chef d'équipe scierie, Classeur de bois, Conducteur de séchoir, Ingénieur bois, Mécanicien affûteur, Opérateur de scierie, …
Deuxième transformation	Charpentier, Constructeur bois, Ingénieur bois, Menuisier, Agent de montage, Ebeniste, Technicien de production, Encadreur, Marqueteur, Sculpteur sur bois, Tourneur bois, …

Ces métiers du bois se caractérisent par des activités différentes, dont les compétences ne sont pas transférables entre eux. Ce constat prévaut aussi au sein d'un même secteur d'activité ; par exemple en fabrication, construction et ingénierie, qui compte 123 métiers, deux métiers des plus connus se distinguent :

- ✓ le charpentier exerce ces activités sur des maisons à ossature bois, panneaux, poutres, planchers, charpentes. Il assemble les différentes pièces de bois et réalise le montage définitif *etc*… ;
- ✓ A la différence du charpentier, le menuisier fabrique et pose des éléments de bois de taille moins impressionnante qu'une charpente ; les diverses finitions que le menuisier réalisent sur le produit marquent la fin de son intervention.

Ainsi, à l'image de la fabrication, construction et ingénierie, certains secteurs d'activités regroupent une forte diversité en termes de métiers, et donc en termes de compétences.

Par ailleurs, certains métiers pour lesquels les activités sont fortement spécifiques ne constituent qu'une très faible proportion de l'emploi d'un secteur et qu'un faible volume d'activités, représentant par conséquent des « niches d'emploi ». De fait, le renouvellement de ces emplois est très faible. Aussi, les perspectives de développement de ces métiers sont limitées, qui plus est en termes de formation.

2. La filière Forêt-Bois en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

a) La région PACA, la seconde région la plus boisée de France

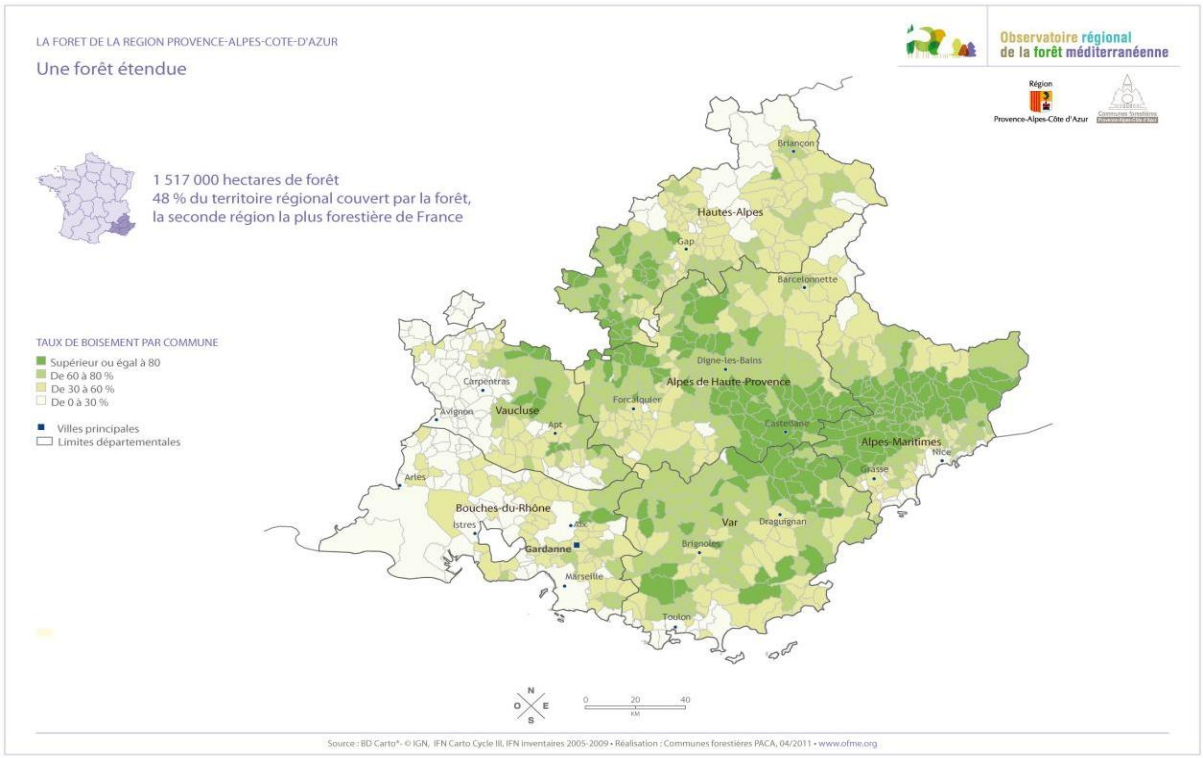

Taux de boisement de la région PACA en 2009 *[source : Observatoire régional de la forêt méditerranéenne]*

Avec plus de 1,5 millions d'hectares de forêt en 2009, la région PACA est la seconde région la plus boisée de France[5]. Près de la moitié du territoire régional est couvert par la forêt contre 29% en moyenne au niveau national[6].

Toutefois, la forêt se répartie de manière très hétérogène selon les départements. C'est dans les départements alpins, en particulier dans les Alpes-de-Haute-Provence, et le Var que se concentre la majeure partie de la surface forestière régionale.

b) Une forêt peu exploitée

La région PACA représente 9% de la surface forestière française, mais pèse moins de 2% de la récolte forestière nationale. La récolte du bois dans la région a même diminué de 7% de 2008 à

[5] Observatoire Régional de la Forêt Méditerranéenne, « Cartothèque ; Cartes en images », page consultée le 22 mai 2013.

[6] Agreste PACA – Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) – Service Régional de l'Information Statistique et Economique (SRISE) ; *En Provence-Alpes-Côte d'Azur, la forêt est sous exploitée*, Étude n°60 ; novembre 2012.

2009[7]. Alors que la forêt méditerranéenne est la seconde région la plus boisée de France, un tel constat témoigne de l'existence de réelles difficultés auxquelles se confronte l'exploitation forestière en région PACA. Tentons d'analyser ces difficultés.

- Une forêt difficile d'accès

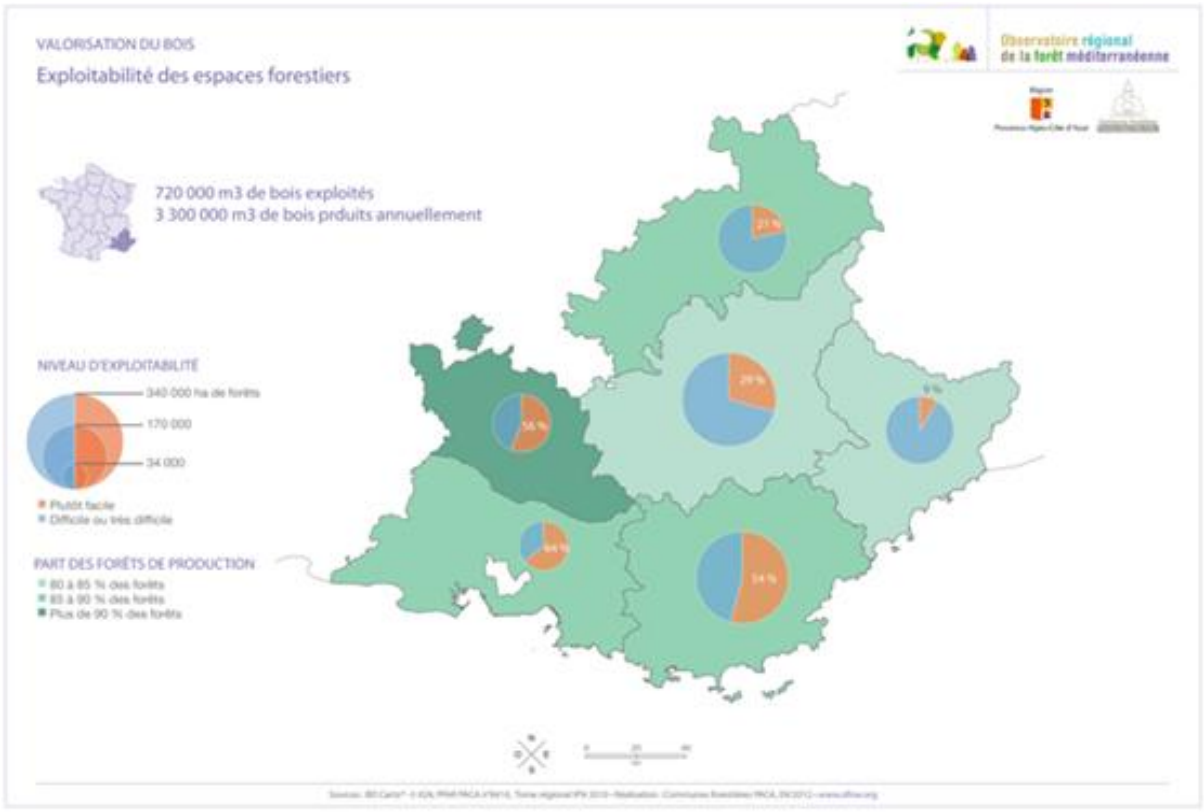

Exploitabilité des espaces forestiers sur le territoire PACA *[source : Observatoire régional de la forêt méditerranéenne]*

Un constat s'impose : 63% des forêts de production sont considérées comme difficilement exploitables en région PACA, quand cette part n'atteint que 33% au niveau national.

La distribution de la forêt en région PACA est caractérisée par une forte disparité d'exploitabilité des espaces forestiers. Les Alpes-Maritimes, les Hautes-Alpes et les Alpes-de-Haute-Provence abritent la plus forte proportion d'espaces forestiers difficiles d'accès ; pour chacun de ces départements, plus de 3/4 de la forêt est difficilement exploitable. *A contrario*, les Bouches-du-Rhône, le Vaucluse et le Var sont caractérisés par de meilleurs niveaux d'exploitabilité de leurs parcelles forestières, plus de la moitié de la forêt étant facilement exploitable dans ces départements.

[7] *Ibid.*

- Une forêt principalement privée

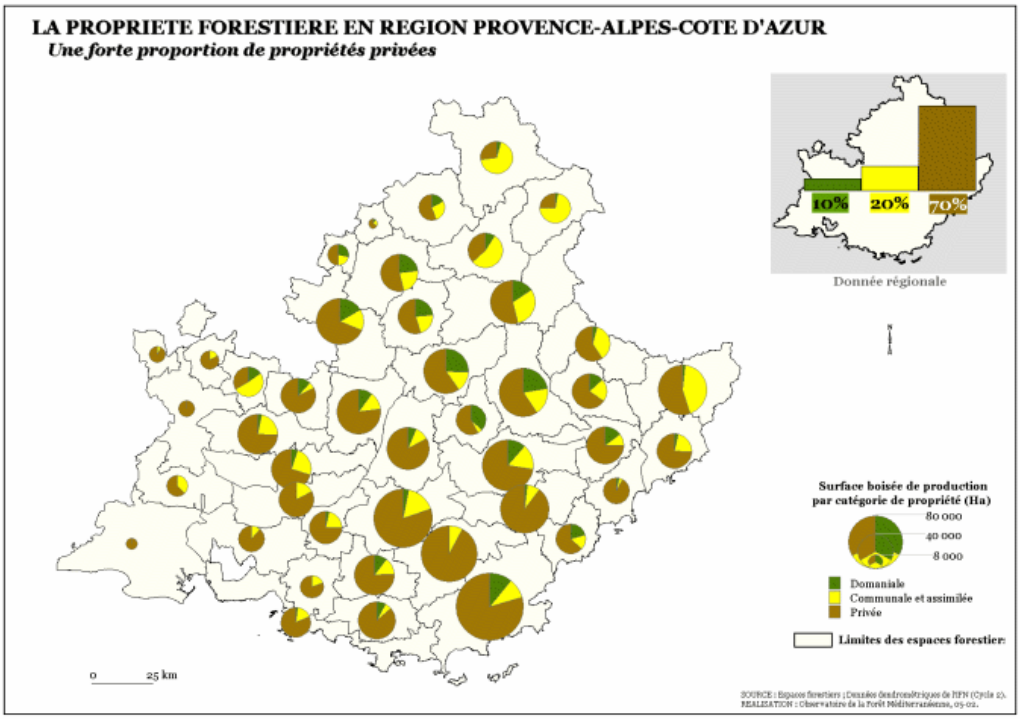

Répartition des espaces forestiers en région PACA par catégorie de propriété *[source : Observatoire régional de la forêt méditerranéenne]*

En PACA, la forêt se caractérise par une forte proportion d'espaces forestiers privés. C'est au nord-est de la région que se trouvent les plus fortes proportions d'espaces forestiers non privés. Mais cette même zone correspond aux parcelles forestières les plus difficilement accessibles.

Ainsi, 70% de la forêt est privée, un constat régional représentatif de la proportion au niveau national[8]. Ce constat pose le problème du manque de gestion des parcelles forestières privées. Les propriétaires de parcelles forestières privées n'ont en effet aucune obligation d'exploitation de leurs parcelles. D'ailleurs, au niveau national « la proportion de forêts possédée par des personnes physiques ou morales dont l'activité principale concerne la récolte ou la valorisation du bois est par ailleurs très faible, de l'ordre de 1 à 2 % », alors que cette proportion s'élève à 37 % en Suède[9].

De plus, la plupart des propriétaires forestiers privés français possède moins de 4 ha de forêt[10], un constat qui témoigne du morcellement important de la forêt française. Ainsi, les exploitants forestiers se trouvent confrontés à ces réalités inhérentes aux caractéristiques forestières régionales que l'on retrouve aussi au niveau national.

[8] *Ibid.*
[9] Pôle interministériel de prospective et d'anticipation des mutations économiques (PIPAME), *op. cit.,* février 2012.
[10] *Ibid.*

Le morcellement, la forte proportion de forêt privée, de surcroît difficilement accessible, les propriétaires de parcelles de forêt privée n'exploitant que trop peu la forêt sont d'autant de constats qui nous permettent de comprendre pourquoi la forêt en PACA est sous-exploitée.

c) Une filière Forêt-Bois méconnue

Actuellement, la gestion des forêts en PACA est confrontée aux représentations de la société sur le bois et la forêt. Les professionnels de la filière Forêt-Bois s'accordent à dire qu'il y a un enjeu à modifier la représentation commune de la forêt ; la forêt n'est pas seulement un loisir mais une ressource et qui doit être considérée comme telle. En effet, l'acceptation sociale de la coupe forestière est difficile, freinant ainsi l'évolution d'une gestion patrimoniale à une gestion davantage productive de la forêt.

Certains secteurs de la filière Forêt-Bois sont davantage impactés par les représentations liées à l'emploi du matériau bois, à l'image du secteur « bois construction » affecté entre autre par la crainte du risque incendie. Le bois représente une ressource largement valorisable en raison des qualités environnementales qu'il présente ; les professionnels de la filière Forêt-Bois mesurent l'importance de la communication afin de modifier les représentations généralement négatives de l'emploi du bois.

De plus, les conditions de travail, unanimement reconnues difficiles, sont généralement à l'origine de représentations négatives sur les activités liées au travail du bois. Toutefois, la filière Forêt-Bois a vu apparaître de nouvelles réglementations pour sécuriser les métiers du bois, et indirectement de stimuler l'attractivité des formations[11] :

- En 2010, un décret relatif aux règles d'hygiène et de sécurité encadre les activités d'exploitation forestière et de la sylviculture[12] ;
- En 2008, l'inspection du travail a réalisé une campagne nationale de contrôle des secteurs de la première et seconde transformation qui a mené en 2012 à la signature d'une convention visant à prévenir le risque cancérigène de la poussière de bois.

En amont, les difficultés liées aux conditions de travail (pénibilité, sécurité) sur les chantiers forestiers et sylvicoles nuisent à l'essor de ce secteur. L'offre de formation paraissant être suffisante, les obstacles concerneraient l'information sur les formations et l'image des métiers auprès des jeunes[13].

En aval, c'est le manque de formation qui apparaît comme le principal frein au développement des activités de l'aval de la filière[14]. Selon les professionnels, le recrutement apparaît comme

[11] Voir en Annexe les Ateliers régionaux thématiques sur l'industrie du bois, « Fiche 4 : emploi et formations, attractivité des métiers, conditions de travail », http://agriculture.gouv.fr/rencontres-agroalimentaire-bois, page consultée le 4 février 2013.
[12] Décret n°2010-1603 du 17 décembre 2010, publié le 22 décembre 2010 et applicable depuis le 1er avril 2011.
[13] *Les cahiers du Conseil d'Orientation de l'IRFEDD*, *op. cit*., 14 novembre 2012.
[14] *Ibid.*

problématique : les personnes qualifiées apportant les compétences voulues sont de plus en plus difficiles à trouver.

Concernant certains secteurs en aval de la filière, d'autres difficultés ont été identifiées, comme c'est le cas pour le bois construction. En effet, les déficits de formations initiales et continues contribuent à la sous-valorisation des potentialités du bois et de ses divers modes d'utilisation, autrement dit d'un manque de « culture bois ».

Afin d'assurer l'attractivité des métiers du bois dans les prochaines années et la lutte contre les représentations de la forêt, les efforts se centralisent de plus en plus sur des actions de communication. L'interprofession France Bois Forêt (FBF) a choisi d'agir précocement en se rapprochant des Editions Nathan pour développer des actions de sensibilisation à la forêt et au matériau bois auprès des élèves de l'enseignement primaire et secondaire[15]. En 2011, FBF a également financé, avec le soutien du ministère de l'agriculture, la diffusion de 1800 spots de témoignage en faveur de la forêt et des métiers du bois[16].

d) Des débouchés limités en région PACA :

- Une filière en manque de structuration

La filière Forêt-Bois française est complexe, ce qui est aussi le cas en région PACA. Elle se caractérise par la multiplicité d'acteurs hétérogènes et le manque de synergie entre l'aval et l'amont de la filière, mais aussi entre les différents acteurs d'une même filière[17].

Outre la sous-exploitation de la forêt et les problèmes de représentations, la filière Forêt-Bois en région PACA accuse d'autres difficultés : les professionnels déplorent l'absence d'une vision globale de la filière. En effet, la filière Forêt-Bois est caractérisée par :

- la multiplicité des acteurs impliqués à tous les niveaux de la chaîne de valeur ;
- la multiplicité des secteurs d'application très divers (construction, ameublement, énergie, papier etc…).

Or, nous avons vu précédemment que 265 métiers existaient sur l'ensemble de la filière, expliquant entre autre le manque de structuration entre ces derniers. Ainsi, on pourrait légitimement parler de plusieurs filières évoluant en parallèle. De surcroît, cette multiplicité d'acteurs de la filière Forêt-Bois française rend difficile pour eux de s'adapter à la concurrence mondiale.

En aval, la filière se caractérise par :

- des entreprises généralement de petites tailles,
- des activités souvent très diverses.

[15] Ateliers régionaux thématiques sur l'industrie du bois, *op. cit*., page consultée le 4 février 2013,
[16] *Ibid.*
[17] C. ATTALI et *al., «* Mission interministérielle », *Vers une filière intégrée de la forêt et du bois*, avril 2013.

Formant un ensemble hétérogène, les différents acteurs développent leurs activités indépendamment. Ce manque de synergie et la dispersion de l'aval de la filière expliquent l'absence d'une vision globale relevée par les professionnels.

En amont, il existe très peu d'entreprises capables de jouer un rôle moteur et fédérateur pour les nombreuses TPE de la filière Forêt-Bois en PACA. Généralement positionnées sur des marchés locaux, de nombreux professionnels préfèrent rester indépendants, ce qui a pour conséquence l'atomisation des entreprises en amont[18].

Plusieurs interprofessions existent en PACA qui pourraient fédérer et impulser une nouvelle dynamique. Du fait de la complexité de la filière Forêt-Bois en région PACA et des difficultés précédemment énoncées, l'articulation de la totalité de la filière autour des interprofessions n'est pas si évidente. En effet, les actions des interprofessions de la région sont soit départementales ou soit régionales mais sur une partie de la filière :

- Fibois 04-05 et Fibois 06-83 sont des interprofessions du bois agissant au niveau départemental.
- Probois Ventoux regroupe les professionnels de l'ensemble de la filière dans la zone du Ventoux.
- France-Forêt-PACA rassemble les acteurs de l'amont de la filière en PACA.

Le PRIDES[19] régional FIBRESUD travaille en partenariat avec ces différentes interprofessions dans le but de structurer régionalement la filière Forêt-Bois au travers du développement de liens entre l'ensemble des acteurs de l'amont à l'aval. D'ailleurs, un des axes stratégiques du plan d'actions de FIBRESUD prévoit la structuration de la filière sur la période 2011-2013[20].

En définitive, la multiplicité d'acteurs de la filière Forêt-Bois, leur hétérogénéité et le manque de synergie entre eux constituent les principaux freins au développement d'une filière plus cohérente. Au niveau national, les interprofessions France-Bois-Forêt et France-Bois-Entreprises sont à l'initiative du développement d'une filière Forêt-Bois stratégique à haut potentiel écologique, économique et social à l'horizon 2020, au travers du « Projet Forêt-Bois pour la France »[21]. Par ailleurs, une mission interministérielle, faisant suite à la Conférence environnementale des 14 et 15 septembre 2012, propose l'élaboration d'un plan national de la forêt et du bois[22]. Ce plan national sera décliné en schémas régionaux, sous un nouveau dispositif de gouvernance assuré conjointement par l'Etat et les Conseils régionaux.

[18] *Les cahiers du Conseil d'Orientation de l'IRFEDD*, op. cit., 14 novembre 2012.
[19] Pôle Régional d'Innovation et de Développement Economique Solidaire (PRIDES)
[20] FIBRESUD, « Nos champs d'intervention », http://www.fibresud.org/presentation/champs-intervention, page consultée le 22 mai 2013.
[21] France Bois Forêt, « France Bois Forêt – FBIE – Projet Forêt Bois pour la France », http://www.franceboisforet.fr/doc/articles_actualites/france-bois-foret-fbie-projet-foret-bois-pour-la-france, page consultée le 05 juin 2013.
[22] C. ATTALI et *al., op.cit*., avril 2013.

Les interprofessions, peu présentes sur le plan régional, pourraient développer ce type d'initiative en région PACA. Actuellement, FIBRESUD initie depuis 2 ans « une dynamique de croissance harmonieuse » pour la filière Forêt-Bois au niveau régional[23].

- Le PRIDES FIBRESUD

Labellisé PRIDES « Bois & Construction » par le Conseil Régional PACA en 2008, FIBRESUD[24] a pour objectif de dynamiser la croissance de la filière Forêt-Bois sur le territoire en améliorant la compétitivité des entreprises de la filière. Le PRIDES FIBRESUD est le Pôle méditerranéen de la forêt et du bois dont la mission est de représenter, d'organiser et de développer la filière Forêt-Bois de la région PACA.

FIBRESUD vise notamment à :

1) **Définir et favoriser des démarches contractuelles** entre ses membres;
2) **Améliorer la connaissance de l'offre et de la demande** par produits ou groupes de produits;
3) **Favoriser l'établissement de normes techniques et de programmes** de recherche appliquée;
4) **Contribuer à la promotion des produits** sur les marchés intérieurs et extérieurs
5) **Participer à la mise en œuvre des démarches de certifications forestières** contribuant au développement de la forêt et du bois
6) **Favoriser la diffusion**, y compris par la formation, des techniques de fabrication et de mise en œuvre des produits forestiers ou dérivés du bois.

En partenariat avec les interprofessions départementales et structures partenaires, FIBRESUD intervient dans toute la chaîne de valeur de cette filière de l'amont à l'aval. FIBRESUD anime le groupe de travail innovation, un lieu de concertation, de dialogue, de réflexion et de proposition. Ce PRIDES fait également des propositions aux pouvoirs publics et aux collectivités territoriales afin de définir les orientations régionales de la filière Forêt-Bois.

Le pôle FIBRESUD est membre du réseau des interprofessions régionales France Bois Régions (FBR), et donc représenté par ce biais, au niveau national, auprès de l'interprofession nationale France Bois Forêt (FBF), ainsi que France Bois Industrie Entreprise (FBIE).

[23] France Bois Forêt, *op.cit*., page consultée le 05 juin 2013.
[24] Filière Bois REgionale

- Répartition géographique des différents types de bois

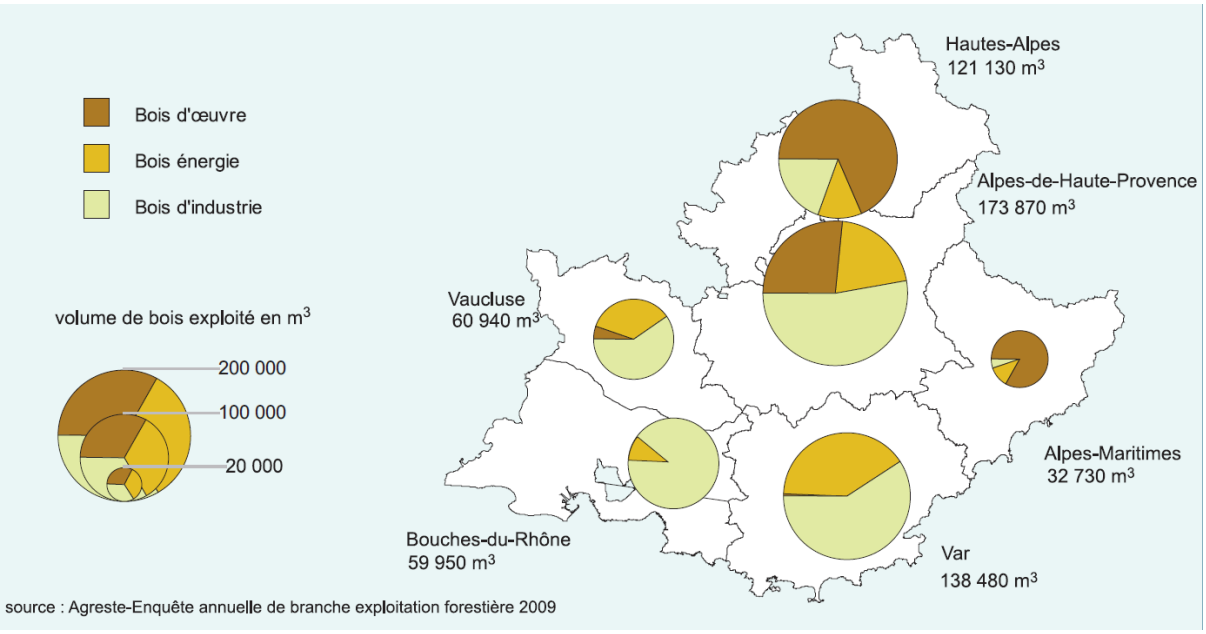

L'exploitation forestière en 2009 en région PACA

En PACA, 587 100 m3 de bois ont été prélevés en 2009, dont 49% de bois d'industrie, 27.5% de bois d'œuvre et 23.5% de bois-énergie[25]. Les Alpes-de-Haute-Provence est le plus gros producteur de bois toutes catégories confondues, puisque ce département assure presque le 1/3 de la production régionale de bois. Finalement, chaque département produit plus particulièrement un type de bois :

- Les Bouches-du-Rhône, le Var, le Vaucluse et les Alpes-de-Haute-Provence sont les 4 départements qui produisent la majeure partie du bois d'industrie.
- Les Hautes-Alpes et les Alpes Maritimes sont davantage orientés vers la production de bois d'œuvre.
- Le Var, les Alpes-de-Haute-Provence et le Vaucluse sont les départements produisant le plus de bois-énergie.

- Le bois d'industrie

En PACA, c'est le type de bois le plus récolté : 49% du bois total récolté était du bois d'industrie en 2009[26] et 50% en 2011[27]. Malgré les fluctuations du dollar propres au marché mondial de la pâte à papier[28], l'industrie papetière capte la plus grande partie du bois d'industrie. L'industrie du bois papier est très importante avec l'omniprésence de Fibre excellence à Tarascon dans les Bouches-du-

[25] Agreste PACA, *op. cit*., novembre 2012.
[26] *Ibid.*
[27] Agreste PACA – Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) – Service Régional de l'Information Statistique et Economique (SRISE) ; *L'exploitation forestière en Provence-Alpes-Côte d'Azur : après trois ans de repli, la reprise en 2011*, étude n°76 ; octobre 2012.
[28] Agreste PACA, *op. cit*., novembre 2012.

Rhône. Ce constat pose le problème que les activités de plusieurs dizaines d'exploitants forestiers dépendent d'une seule entreprise. Sans concentration capitalistique, ces exploitants forestiers éprouvent de plus en plus de difficultés à faire face à la concurrence nationale mais aussi mondiale[29].

- Le bois d'œuvre

Malgré un fort potentiel et les hausses de production de 9% de 2008 à 2009[30] ainsi que de 38% de 2010 à 2011[31], le bois d'œuvre ne dégage que très peu d'activités en région PACA. Les industriels du travail du bois, de taille modeste, sont peu nombreux à se partager ces activités. En 2009, les 39 scieries en PACA se concentrent dans les départements alpins[32] (activité importante dans les Hautes-Alpes et les Alpes Maritimes). Cependant, cette concentration ne représente qu'un faible volume d'activités. Les scieries constituent par conséquent des niches d'emplois. Une baisse générale à la fois de la récolte de bois, de la production de sciage et du nombre de scieries dans la région a été enregistrée en 2006-2009. Or, une hausse de la production de bois d'œuvre entraînerait probablement l'augmentation du nombre de scieries et donc la création de nouveaux emplois.

- Le bois-énergie

Le secteur du bois-énergie est davantage porteur, pour lequel la production a augmenté de 9% de 2008 à 2009[33], et de 49% de 2010 à 2011[34]. De nouveaux projets et marchés voient le jour dynamisant par conséquent le secteur du bois-énergie. En effet, deux projets de centrale biomasse (à Brignoles dans le Var et à Meyreuil-Gardanne dans les Bouches-du-Rhône) se développent actuellement[35], outre les projets limitrophes à la région PACA, comme la centrale de cogénération biomasse à Pierrelatte dans la Drôme. Ainsi, le recours à la biomasse forestière locale pourrait donner un nouvel essor à la filière Forêt-Bois en région PACA, en s'appuyant sur le bois-énergie notamment au travers de plaquettes forestières, de bois bûches et de granulés.

3. La filière Forêt-Bois : un enjeu économique

En France, la forêt dégage 60 milliards d'euros de chiffre d'affaires, et représente environ 450000 emplois[36]. Pourtant, l'économie de la filière Forêt-Bois française stagne, la balance commerciale de l'industrie étant en déficit, avec l'importation de produits à forte valeur ajoutée et l'exportation de produits à faible valeur ajoutée[37].

[29] Pôle interministériel de prospective et d'anticipation des mutations économiques (PIPAME), op. cit., février 2012.
[30] Agreste PACA, *op. cit*., novembre 2012.
[31] Agreste PACA, *op. cit*., octobre 2012.
[32] Agreste PACA, *op. cit*., novembre 2012.
[33] *Ibid.*
[34] Agreste PACA, *op. cit*., octobre 2012.
[35] L. FLOUZAT, « FIBRESUD », *Etude d'impact sur la filière Forêt / Bois des projets de centrale biomasse dans les Bouches-du-Rhône et le Var*, avril 2012.
[36] FNB Fédération National du Bois, le site des exploitants forestiers, scieurs et industriels du bois, « panorama », http://www.fnbois.com/fr/panorama, page consultée le 22 mai 2013.
[37] Pôle interministériel de prospective et d'anticipation des mutations économiques (PIPAME), *op. cit.,* février 2012.

Le développement d'une logique de filière en région PACA suppose de nouvelles perspectives économiques. Des projets et des marchés émergents devraient mobiliser toute la filière :

- En amont, la certification « Bois des Alpes » se propose d'identifier, de qualifier et de valoriser la ressource d'un territoire situé sur le massif alpin. Parallèlement, le projet de reconversion de la centrale thermique de Meyreuil-Gardanne est lié à l'optimisation de la ressource forestière locale[38].
- En aval, les marchés à venir pourraient faciliter l'emploi du bois[39] :
  - Le marché de la surélévation des bâtiments en centre-ville : l'emploi du bois solutionne les problèmes de poids inhérents à la surélévation ;
  - Le marché de l'ossature bois pour l'isolation par l'extérieur : les professionnels pourront répondre aux marchés publics et privés ;
  - L'influence de la réglementation thermique 2012 (RT 2012) : cette réglementation va inciter les professionnels de la construction à se tourner de plus en plus vers le bois, compte-tenu des qualités environnementales de ce matériau.

Afin de connaître et de comprendre l'économie actuelle de la filière, nous nous sommes intéressés à certains indicateurs économiques de la filière Forêt-Bois en région PACA relatifs[40] :

- aux emplois,
- aux entreprises,
- aux chiffres d'affaires.

a) La dynamique d'emplois de la filière Forêt-Bois en région PACA

Note méthodologique :

Les données sont issues de Pôle Emploi. Une partie des offres d'emplois est relayée directement par les réseaux de partenaires et n'est pas diffusée par Pôle Emploi.

Ces offres d'emplois ne représentent seulement qu'une partie du marché de l'emploi de la filière Forêt-Bois en région PACA, soit au total 5696 offres d'emplois pourvues au cours de l'année 2012 au regard des 20 codes ROME identifiés[41].

De plus, l'analyse dudit « marché ouvert » de l'emploi par l'intermédiaire des chiffres issus de Pôle Emploi est restreinte par l'existence d'un « marché caché » parallèle qui ne peut pas être quantifié.

Concernant le nombre d'offres d'emploi par niveau de qualification, on distingue les qualifiés des non qualifiés, et aussi des AMT / Cadre qui correspondent aux niveaux de qualifications supérieurs requis pour pourvoir l'offre.

[38] *Les cahiers du Conseil d'Orientation de l'IRFEDD*, *op. cit*., 14 novembre 2012.
[39] *Ibid.*
[40] Pas d'organisme ressources disposent de chiffres clés en PACA concernant la filière dans sa globalité.
[41] Voir en Annexe le « Tableau de correspondance des codes ROME et des thèmes ».

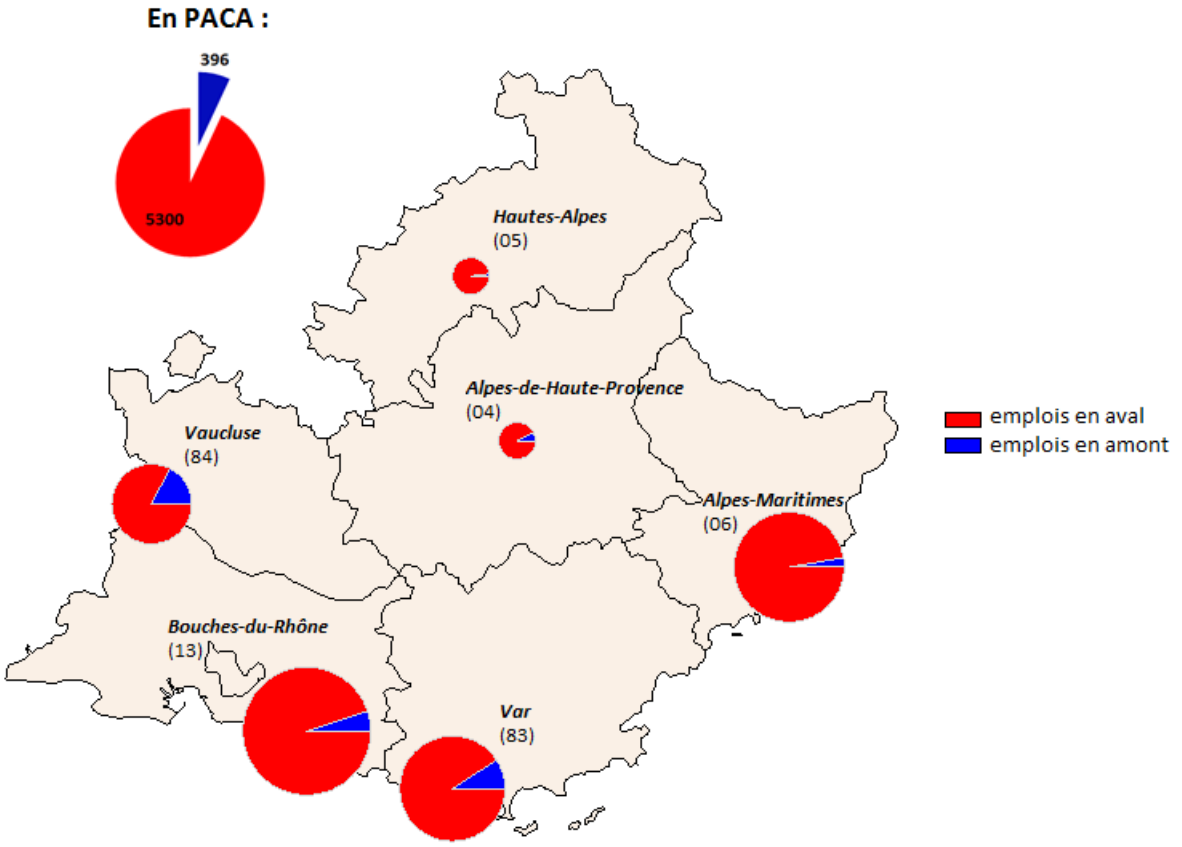

Répartition des offres d'emplois pourvus en 2012 entre l'amont et l'aval de la filière Forêt-Bois

- **Les cercles, représentant le volume en termes d'offres d'emplois pourvues, sont positionnés sur les préfectures des départements.**
- **Ces données sont issues de Pôle Emploi sur la base des 20 codes ROME identifiés comme ayant un lien avec la filière Forêt-Bois.**

Ces données témoignent du fort déséquilibre concernant le nombre d'offres d'emplois pourvues entre l'amont et l'aval de la filière courant 2012. En effet, 5300 emplois ont été pourvus en aval contre 396 en amont, soit environ 93 % des emplois de la filière Forêt-Bois concernent seulement l'aval.

Ce constat prouve à quel point l'aval de la filière constitue un fort gisement d'emplois en comparaison de l'amont, un constat qui par ailleurs a déjà été souligné[42]. En revanche, l'analyse révèle qu'aucun département n'est dépourvu d'offres d'emploi en amont de la filière.

L'analyse par département montre aussi que les Bouches-du-Rhône sont le département dans lequel le nombre d'offres d'emploi pourvues est le plus élevé.

[42] *Les cahiers du Conseil d'Orientation de l'IRFEDD*, *op. cit*., 14 novembre 2012

Le Vaucluse et le Var sont les départements qui présentent le plus d'offres d'emploi pourvues en amont. Notons d'ailleurs que les départements du massif alpin possèdent la moins bonne dynamique, et en particulier celle en amont, comparativement aux trois autres départements.

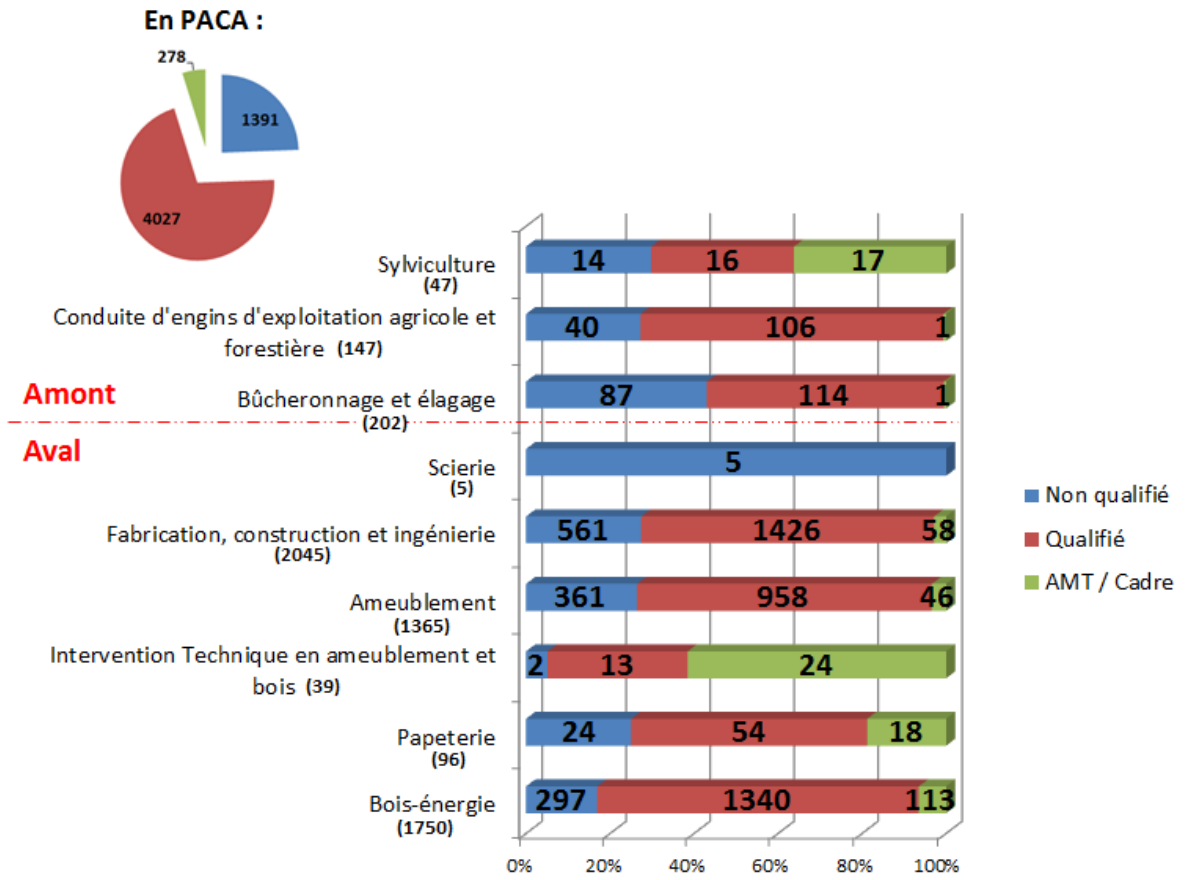

Répartition par thème des offres d'emploi pourvues durant l'année 2012 selon le niveau de qualification de l'offre

- **Les chiffres, correspondant au nombre d'offres d'emploi pourvues avec entre parenthèses le nombre total par thème, sont issus de Pôle Emploi sur la base des 20 codes ROME identifiés comme ayant un lien avec la filière Forêt-Bois.**
- **Les thèmes sont issus de la correspondance avec les codes ROME des métiers de la filière Forêt-Bois.**
- **AMT signifie Agent de Maîtrise, Technicien**

Le marché de l'emploi de la filière Forêt-Bois se caractérise actuellement par la forte proportion d'offres d'emploi pourvues par des personnes non qualifiées, de l'ordre de 25 %. Cette proportion atteint même 35 % de l'offre totale d'emploi pourvue en amont de la filière.

La part d'offres d'emploi pourvues par une personne qualifiée sur des postes de niveau employer/ouvrier s'élève à 70 %, quand cette même part est estimée à moins de 5 % pour les emplois de niveau AMT[43] / cadre[44].

L'analyse montre aussi que les thèmes « scierie », « intervention technique en ameublement et bois » et « papeterie » sont caractérisés par les plus faibles nombres d'offres d'emploi pourvues en aval, et que le thème « scierie » est caractérisé par une offre d'emploi pourvue exclusivement par des personnes non qualifiées.

Enfin, notons le nombre élevé d'offres d'emploi pourvues sur le secteur d'activité du bois-énergie. La majeure partie de ces offres est pourvue par des personnes qualifiées, soit 1453 contre 297 offres d'emploi pourvues par des personnes non qualifiées.

b) Les entreprises et les emplois de la filière Forêt-Bois en région PACA

Note méthodologique :

Les données, issues d'une requête auprès de la Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat, ont été enregistrées au 31 décembre 2012.

Les entreprises figurant ici sont caractérisées par au moins un parmi les 21 codes de la Nomenclature d'Activités Française pour l'Artisanat présentant un lien avec la filière Forêt-Bois.

[43] Agent de Maîtrise, Technicien

[44] Nous rappelons que les offres d'emplois de type AMT / Cadre correspondent aux niveaux de qualification supérieures requis pour pourvoir l'offre.

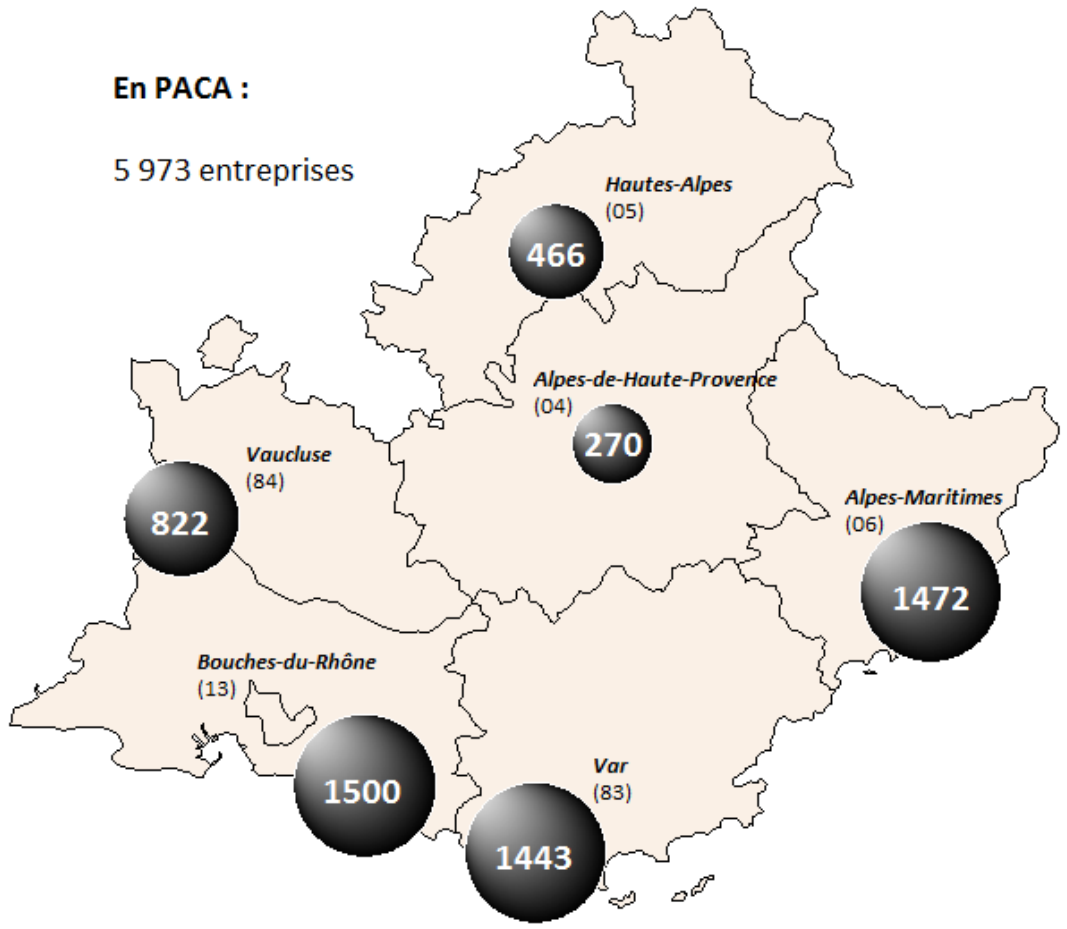

Répartition des entreprises de l'aval de la filière Forêt-Bois de la région PACA en 2012

Il est estimé que la filière Forêt-Bois génère 25 886 emplois salariés en région PACA pour l'année 2010[45].

Selon la Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat PACA, 5973 entreprises ont été identifiées au 31 décembre 2012 comme ayant des activités artisanales liées à la filière Forêt-Bois, et qui correspondent à la Nomenclature d'Activités Française pour l'Artisanat (NAFA)[46].

L'analyse de la répartition des entreprises régionales de la filière montre que la plupart se concentre sur le littoral, en particulier celles travaillant dans la menuiserie, la charpente et le commerce[47]. Le Vaucluse, notamment aux environs d'Avignon, regroupe aussi de nombreuses

[45] Observatoire régional de la forêt méditerranéenne, *Données & chiffres-clés de la forêt méditerranéenne en Provence-Alpes-Côte d'Azur 2011,* http://www.aifm.org/sites/default/files/Chiffres_cles_2011_ofme.pdf, page consultée le 21 mai 2013.

[46] Voir en Annexe la « Liste des 21 codes de la Nomenclature d'Activités Française pour l'Artisanat présentant un lien avec la filière Forêt-Bois ».

[47] Observatoire régional de la forêt méditerranéenne, *op. cit.*, page consultée le 21 mai 2013.

entreprises. *A contrario*, les départements, dans lesquels le tissu d'entreprises en aval de la filière est le plus pauvre, sont les Hautes-Alpes et les Alpes-de-Haute-Provence.

Concernant l'amont de la filière, 125 entreprises ont exercé une activité d'exploitation forestière ou de scierie en 2011[48].

Durant cette même année, 38 scieries ont été identifiées en PACA, générant 80 emplois salariés. Elles se caractérisent par leur taille modeste, souvent familiales, avec de faibles capacités d'investissement[49]. Par ailleurs, la plupart des scieries en région PACA se trouvent dans les départements des Alpes-Maritimes et dans les Hautes-Alpes[50].

c) La filière Forêt-Bois en PACA, une économie difficile à appréhender

Comme le souligne le Comité National pour le Développement du Bois, les analyses économiques de la filière dans son ensemble sont à l'image du nombre d'organismes s'occupant de la forêt, c'est-à-dire « nombreuses et éparses[51] ».

La multiplicité des sources ne permet ni l'interprétation fiable des données économiques, ni la mise en parallèle des chiffres d'affaires par secteur d'activité, étant donné les différentes méthodologies utilisées par les nombreux organismes ressources. En effet, « chaque organisme propose [ses] chiffres correspondant aux massifs dont ils sont gestionnaires[52] ».

Pour connaître l'activité économique de la filière Forêt-Bois en région PACA, il est donc nécessaire d'analyser les données économiques chiffrées proposées par tous ces organismes, dont en voici une liste parmi les plus importants :

- Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) propose des analyses de l'Inventaire Forestier National (IFN),
- Le département AGRESTE, dépendant du Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, enquête quant à lui sur les activités en amont de la filière et de première transformation,
- La Forêt Privée Française propose les chiffres clés de la Forêt Privée aux niveaux national et régional,
- L'Office National des Forêts (ONF) est chargé de la gestion des forêts publiques françaises, et produit des données régionales sur les forêts publiques diffusées au niveau national,

[48] Agreste PACA, *op. cit*., octobre 2012.
[49] DRAAF PACA, « Agroalimentaire & bois, Produisons l'avenir – rencontres régionales », *Les filières d'utilisation du bois – Présentation du diagnostic régional Provence-Alpes-Côte d'Azur*, http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Diagnostic_regional_bois_201112_cle48422e.pdf, page consultée le 21 mai 2013.
[50] J. MAMAN, FIBRESUD, *Etude de l'état des lieux des scieries de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur*, avril 2012.
[51] Comité National pour le Développement du Bois, « les données économiques sur la filière forêt et bois », http://www.cndb.org/?p=donnees_economiques, page consultée le 21 mai 2013.
[52] *Ibid.*

- Le Service des Etudes et des Statistiques Industrielles (SESSI), rattaché au Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi, met à disposition du grand public des enquêtes mensuelles et annuelles de branche.
- France-Bois-Forêt, interprofession nationale de la filière Forêt-Bois, dispose d'un observatoire économique afin d'anticiper les tendances et de contribuer au développement de toutes les activités de la filière.

La multitude d'organismes ressources, expliquant la diversité des sources, rend difficile l'appréhension de l'économie de l'ensemble de la filière Forêt-Bois, et plus particulièrement pour ce qui concerne la région PACA. Ce constat ne facilite pas le travail des acteurs qui souhaitent obtenir des informations régionales claires et précises pour tenter de structurer la filière ou d'impulser une logique de filière.

II. Analyse de l'offre de formation

Note méthodologique :

Dans cette étude, la capitalisation des actions de formation professionnelles initiales et continues pour les demandeurs d'emploi provient essentiellement du CARIF Espace Compétences de la Région PACA[53]. Avec l'aide du PRIDES FIBRESUD, l'IRFEDD a recensé les actions de formation professionnelles continues. La capitalisation des actions de formation relatives à la filière Forêt-Bois a été réalisée la plus exhaustivement possible. Certaines formations ont été ajoutées ou modifiées suite aux entretiens avec les organismes de formation. Les actions de formation présentant un lien direct avec l'utilisation ou l'emploi du bois, au travers de la correspondance des thèmes issus des Codes ROME, ont été sélectionnées.

Dans cette étude, les lieux des actions de formation correspondent aux lieux du déroulement de l'action. Certaines cartographies, réalisées à l'aide du logiciel « Philcarto », présentent des répartitions par zone d'emploi, dont la composition apparaît sur le site de l'INSEE[54] :

« Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts. Le découpage en zones d'emploi constitue une partition du territoire adaptée aux études locales sur le marché du travail. Le découpage actualisé se fonde sur les flux de déplacement domicile-travail des actifs observés lors du recensement de 2006 »[55].

Concernant les niveaux de qualification des actions de formation et leur équivalence, il existe cinq niveaux qui sont[56] :

- Le niveau V : niveau de formation validé par un CAP, ou un BEP ;
- Le niveau IV : validé par un Bac général, un Bac professionnel (Bac pro), un Brevet de Technicien (BT) ou un Brevet Professionnel (BP) ;
- Le niveau III : validé par un Brevet de Technicien Supérieur, ou par un Diplôme Universitaire de Technologie ou par un diplôme de fin de premier cycle de l'enseignement supérieur (DEUG, DEUST,...) ;
- Le niveau II : validé par une licence, une maitrise ;
- Le niveau I : validé par un diplôme de troisième cycle d'université, un diplôme d'ingénieur, *etc*...

[53] Voir en Annexe « L'offre de formation de la filière Forêt-Bois identifiées en région PACA ».
[54] Voir en Annexe la « Composition des zones d'emploi en région PACA ».
[55] INSEE, « Zones d'emploi », http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/zone-emploi.htm, page consultée le 27 mai 2013.
[56] Métiers en région PACA, « Niveaux de formation et de qualification », http://metiers.regionpaca.fr/informations-pratiques/niveaux-de-formation-et-de-qualification.html, page consultée le 10 juin 2013.

A. Les formations de la filière Forêt-Bois en PACA

Le Conseil National de la Formation Professionnelle Tout au Long de la Vie définit l'action de formation comme :

« toute action dont la finalité contribue, pour toute personne, à l'adaptation au poste de travail, au changement des techniques et à l'évolution de l'emploi, à l'accès ou au retour à l'emploi par l'entretien des compétences et le développement de la qualification, et qui favorise la promotion professionnelle et sociale des individus[57] ».

Dans cette étude, l'action de formation se distingue de l'offre de formation par son caractère singulier. Une action de formation dispensée par un organisme de formation :

- est soit diplômante ou qualifiante, ou soit certifiante, ou soit professionnalisante ;
- relève soit de la formation continue, soit de la formation initiale se déclinant par les voies scolaire et de l'apprentissage ;
- se caractérise par un libellé précis et une durée adaptée ;
- se destine à un public identifié.

1. 406 actions de formation recensées en région PACA

Au total, 406 actions de formation relatives à la filière Forêt-Bois ont été recensées sur l'ensemble de la région PACA.

Parmi elles, 204 actions de formation professionnelles continues sont dispensées en fonction de la demande par l'Institut Technologique Forêt Cellulose Bois-Construction et Ameublement (FCBA) et le Comité National pour le Développement du Bois (CNDB) [58].

Ainsi, on comptabilise 202 actions de formation relatives à la filière Forêt-Bois implantées dans la région PACA, dont 83 formations initiales avec 38 par la voie de l'apprentissage et 45 par la voie scolaire, et dont 119 formations continues avec 85 pour les professionnels et 34 pour les demandeurs d'emploi.

[57] F. TRAISNEL & J.-C. TRICOCHE, *Redéfinition d'une action de formation*, « Comité de Coordination des programmes régionaux d'apprentissage et de formation professionnelle continue », janvier 2004.
[58] Voir la partie III. A. 3. « Le FCBA et le CNDB, les organismes de formation continue à la carte ».

2. La répartition disparate des actions de formation de la filière Forêt-Bois en région PACA

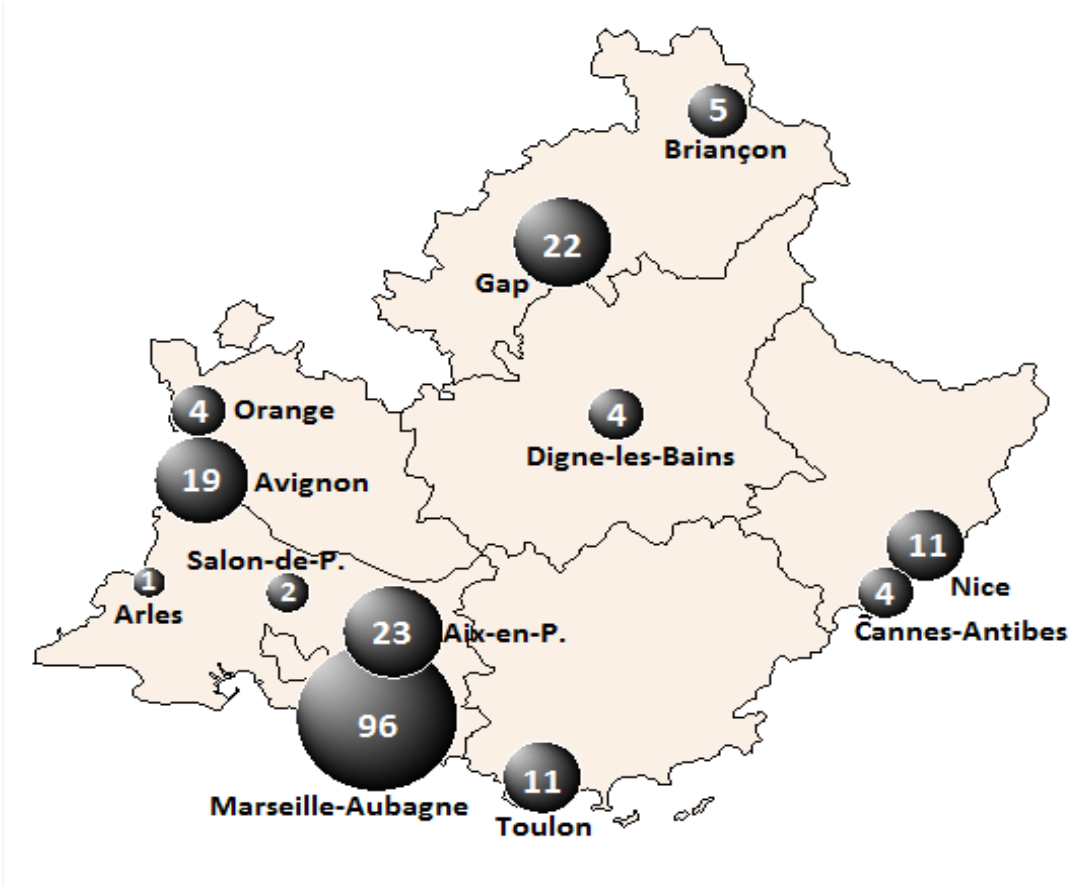

Répartition par zone d'emploi des actions de formation relatives à la filière Forêt-Bois de la région PACA en 2011

- **Les chiffres dans les sphères indiquent le nombre d'actions de formation pour une zone d'emploi.**
- **L'analyse est réalisée sur les 202 actions de formation implantées dans la région PACA.**

Plus de la moitié des actions de formation de la filière Forêt-Bois se trouve dans les Bouches-du-Rhône, avec une forte concentration des actions de formation dans la zone d'emploi Marseille-Aubagne.

Le Vaucluse, les Hautes-Alpes et les Alpes Maritimes quant à eux regroupent 1/3 des actions de formation de la filière Forêt-Bois.

Le Var et les Alpes-de-Haute-Provence sont les départements les plus dépourvus en matière de formation aux métiers du bois.

B. Analyse cartographique de l'offre de formation en PACA

1. Une offre de formation faible en amont

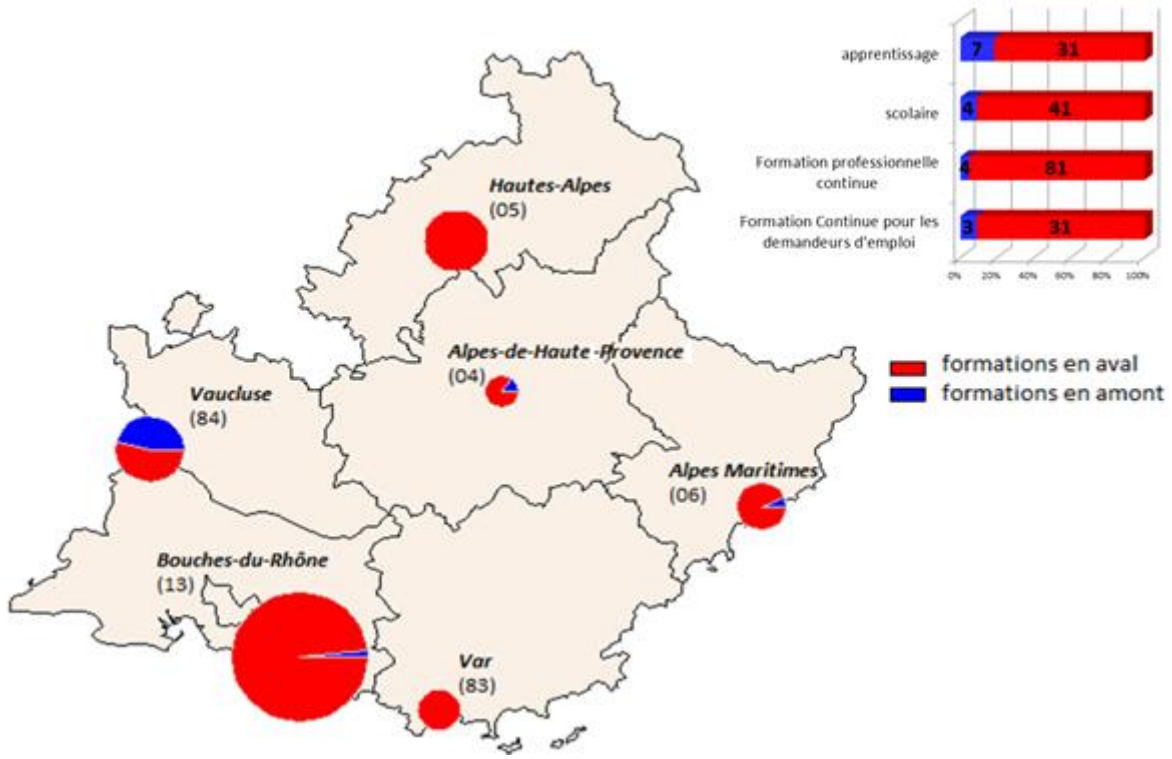

Répartition entre l'aval et l'amont des actions de formation relatives à la filière Forêt-Bois de la région PACA en 2011

- **Les cercles représentant le volume en termes d'actions de formation sont positionnés sur les préfectures des départements.**
- **L'analyse a été réalisée sur les 202 actions de formation implantées dans la région PACA.**

En PACA, l'offre de formation est distribuée de manière très inégale entre l'amont et l'aval de la filière, puisque l'analyse révèle un total de 18 formations en amont contre 184 en aval. L'aval de la filière est largement représenté en comparaison de l'amont, probablement en raison du plus fort volume d'activités et du nombre plus élevé des métiers en aval de la filière.

Les formations en amont de la filière Forêt-Bois se trouvent presque exclusivement dans le Vaucluse. Ce constat s'explique par la présence du Centre Forestier de la Bastide-des-Jourdans, le seul organisme de formation positionné en amont de la filière et dépendant par ailleurs de la zone d'emploi d'Aix-en-Provence.

2. L'offre de formation de la filière Forêt-Bois en PACA : des spécificités départementales

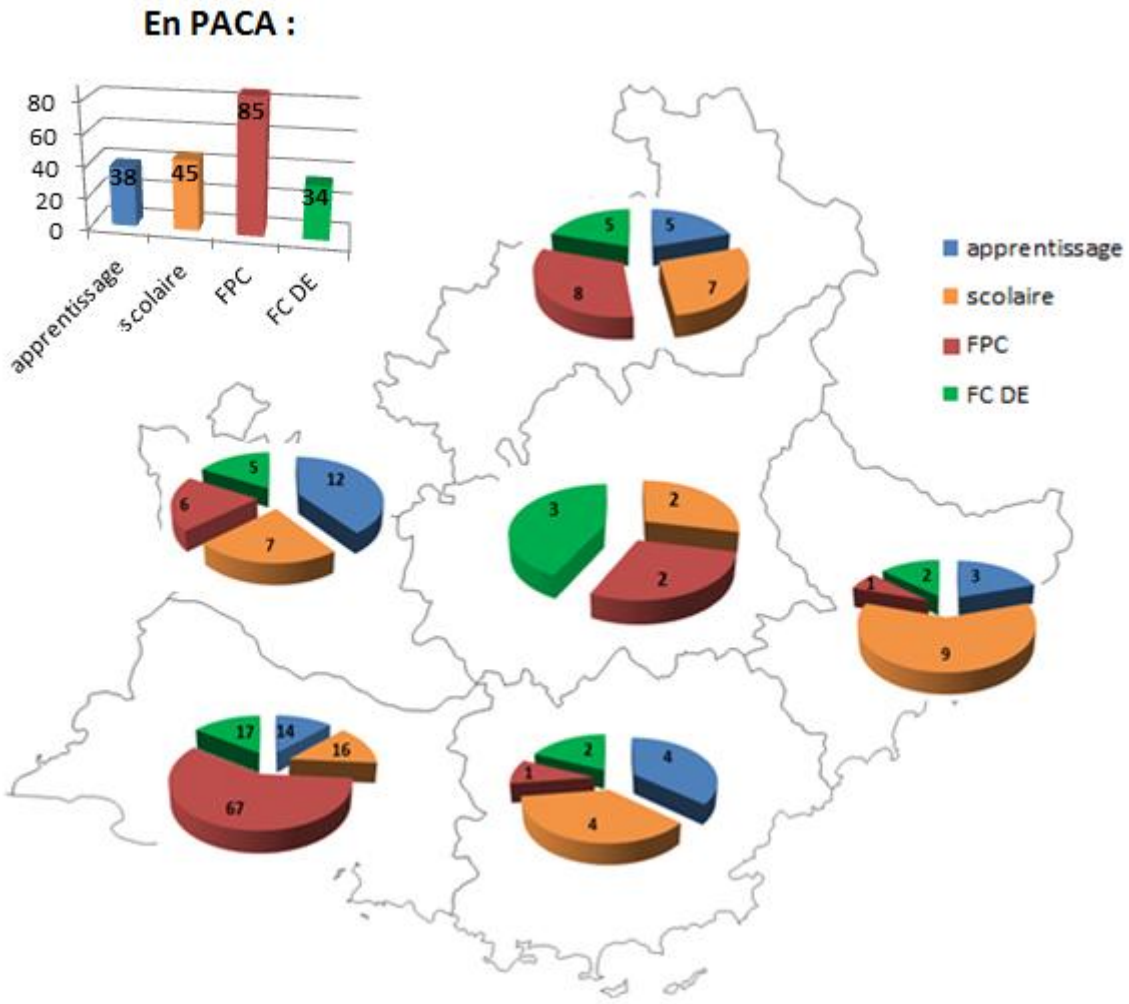

Répartition des actions de formation par modalité de formation en PACA en 2011

- **FPC : Formation Professionnelle Continue ; FC DE : Formation Continue à destination des demandeurs d'emploi ;**
- **Les chiffres correspondent au nombre d'actions de formation.**
- **L'analyse a été réalisée sur les 202 actions de formation implantées dans la région PACA.**

La région PACA se caractérise par l'importante offre de Formation Professionnelle Continue en lien avec la filière Forêt-Bois.

L'offre de formation relative à la filière Forêt-Bois du département des Bouches-du-Rhône est représentative de celle régional. En effet, 67 actions de formation continues pour les professionnels, soit près de 80% de l'offre régionale de Formation Professionnelle Continue, sont effectivement proposées dans ce département.

L'offre de formation des Alpes-Maritimes est davantage orientée vers la formation initiale par la voie scolaire avec 9 actions de formation sur 15.

A l'inverse, le Vaucluse et le Var abritent davantage de formations par apprentissage.

Aucune formation par apprentissage n'a été identifiée dans les Alpes-de-Haute-Provence.

Quant aux Hautes-Alpes, l'offre de formation est plutôt équilibrée entre les 4 modalités de formation ; à noter que dans ce département, il existe autant d'actions de formation par apprentissage que de Formation Continues pour les demandeurs d'emplois, soit 5 actions de formation.

3. La prépondérance des niveaux IV et V

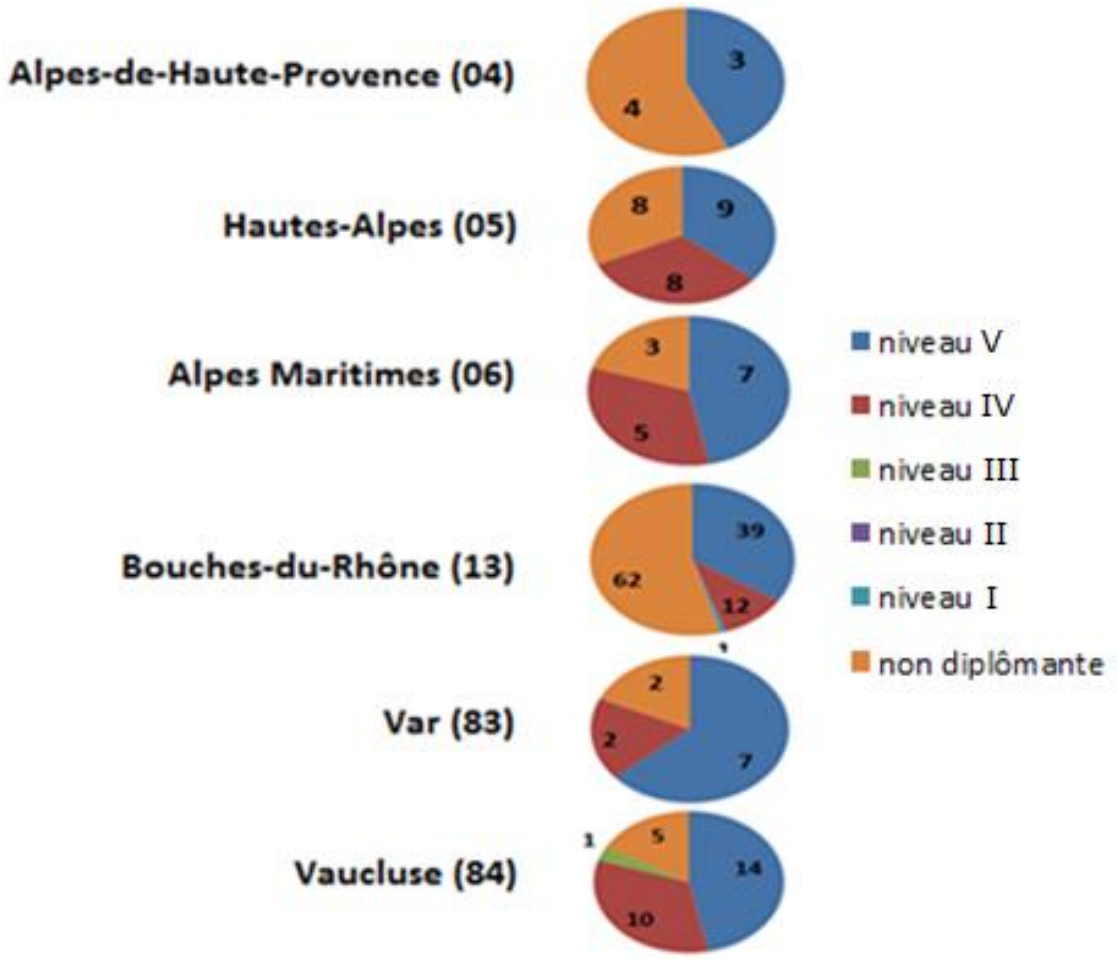

Répartition des actions de formation de la filière Forêt-Bois par département selon le niveau du diplôme en 2011

- **L'analyse a été réalisée sur les 202 actions de formation localisées.**
- **Les chiffres correspondent au nombre d'actions de formation.**

L'offre de formation de la filière Forêt-Bois en région PACA se caractérise par la surreprésentation des diplômes de niveau IV et V, hormis dans les Alpes-de-Haute-Provence où aucun diplôme de niveau IV n'a été recensé.

Les qualifications de la filière Forêt-Bois supérieures au niveau IV sont presque inexistantes en région PACA. Seulement un diplôme de niveau III a été identifié dans le Vaucluse (BTSA) et un de niveau I dans les Bouches-du-Rhône (Mastère spécialisé).

Les formations non diplômantes sont très nombreuses, à l'image du département des Bouches-du-Rhône dans lequel plus de la moitié des actions de formation sont non diplômantes. Cette forte proportion correspond au nombre élevé de Formation Professionnelle Continue dans toute la région et en particulier dans les Bouches-du-Rhône.

4. Des thèmes largement investis

Note méthodologique :

Les thèmes retenus sont ceux correspondant aux **codes ROME** (Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois).

Les thèmes « sylviculture », « conduite d'engins d'exploitation agricole et forestière » ainsi que « bûcheronnage et élagage » constituent **l'amont** de la filière.

En **aval**, les thèmes s'organisent dès la première transformation avec « scierie », « fabrication, construction et ingénierie », « ameublement », « intervention technique en ameublement et bois », « papeterie » et « bois-énergie ».

Le thème « transverse » réunit des actions de formation comme la certification du matériau bois, les normes françaises et européennes, l'informatique, ou encore la démarche qualité et la prévention des risques.

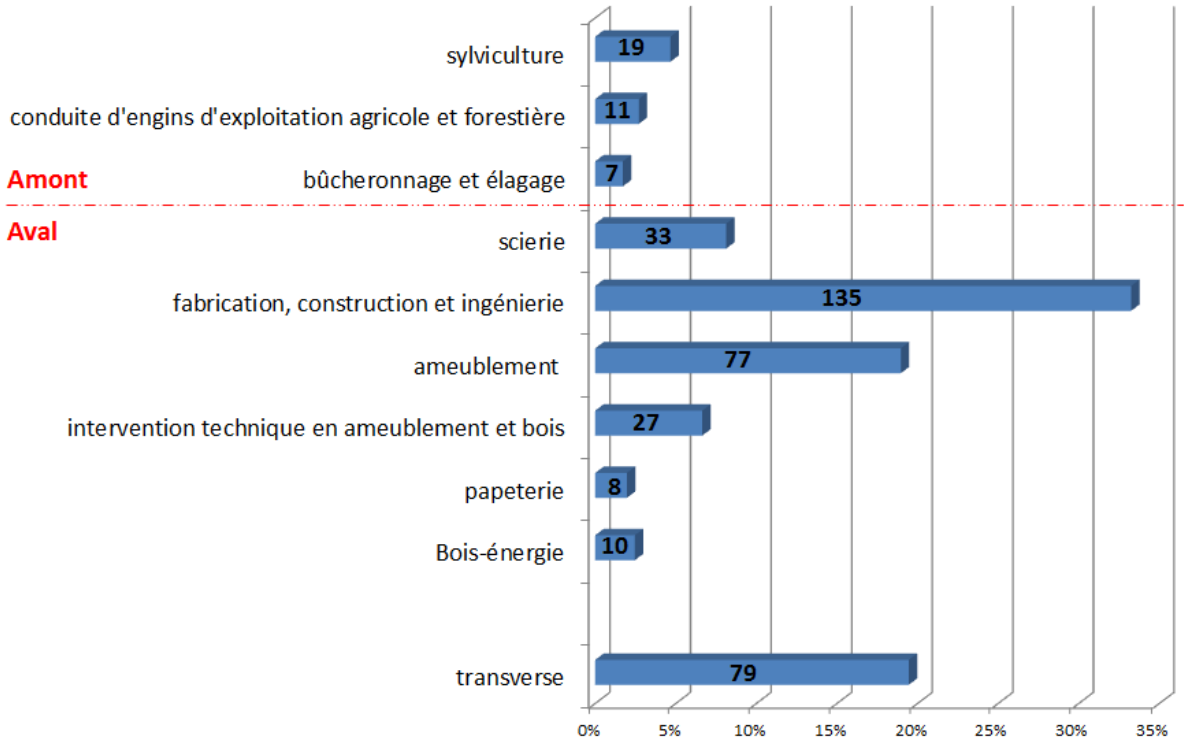

Répartition des actions de formation en fonction des thèmes[59] pour l'année 2011

- **L'analyse a été réalisée sur l'ensemble des formations recensées, soit 406 actions de formation.**
- **Les chiffres correspondent au nombre d'actions de formation.**

L'analyse de la répartition des actions de formation, selon les thèmes issus de la correspondance avec les codes ROME des métiers de la filière Forêt-Bois, révèle de fortes inégalités caractérisées par deux extrêmes, les thèmes fortement investis et ceux quasiment pas :

- Trois thèmes sont largement investis : la fabrication, construction et ingénierie, l'ameublement ainsi que les formations transversales[60] rassemblent les 2/3 de l'offre de formation de la filière Forêt-Bois en PACA.
- Les thèmes situés en amont de la filière, la papeterie et le bois-énergie sont les thèmes les moins investis en termes de formation aux métiers du bois.

La scierie et l'intervention technique en ameublement et bois se positionnent entre les deux tendances extrêmes. Ces deux thèmes contiennent respectivement 33 et 27 actions de formation sur un total de 406.

[59] Les thèmes sont issus de la correspondance avec les codes ROME des métiers de la filière Forêt-Bois.
[60] Le thème « transverse » réunit des actions de formation comme la certification du matériau bois, les normes françaises et européennes, l'informatique, ou encore la démarche qualité et la prévention des risques.

5. La prépondérance de la Formation Continue sur tous les secteurs de la filière

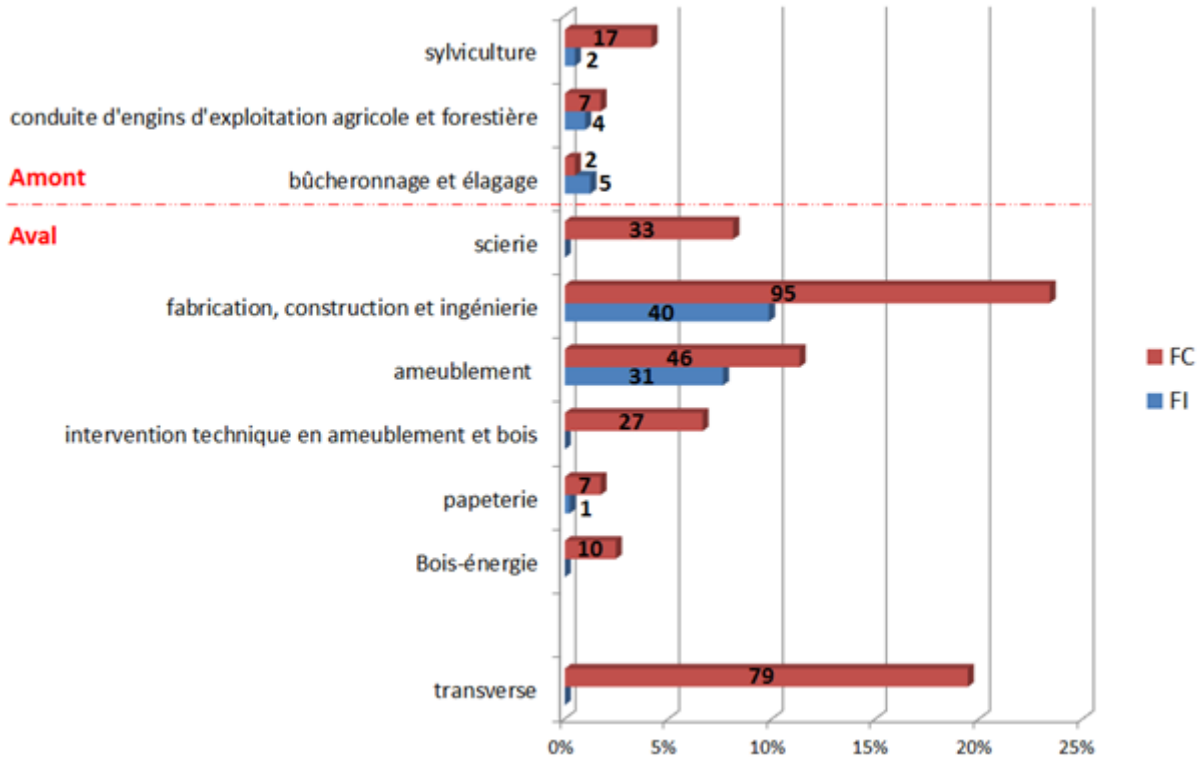

Répartition des actions de formation par thème[61] entre la Formation Continue (FC) et la Formation Initiale (FI) pour l'année 2011

- **L'analyse a été réalisée sur l'ensemble des formations recensées, soit 406 actions de formation.**
- **Les chiffres correspondent au nombre d'actions de formation.**

Parmi ces thèmes de la filière Forêt-Bois, l'offre de formation est dominée par l'abondance de la Formation Continue sur la formation initiale[62]. Pour tous les thèmes, hormis pour « bûcheronnage et élagage », l'offre de formation en Formation Professionnelle Continue est supérieure à celle en formation initiale.

Pour le thème « fabrication, construction et ingénierie », le nombre d'actions de Formation Professionnelle Continue représente le double du nombre d'actions de formation en formation initiale.

Les formations des thèmes « bois-énergie », « scierie » et « intervention technique en ameublement et bois » sont exclusivement accessibles en Formation Professionnelle Continue. Il n'existe pas de formation initiale en région PACA correspondant à ces thèmes.

[61] Les thèmes sont issus de la correspondance avec les codes ROME des métiers de la filière Forêt-Bois.
[62] Ici la Formation Continue comprend les formations continues pour les professionnels et les demandeurs d'emploi ; la formation initiale comprend les voies de l'apprentissage et scolaire.

De même, s'agissant de modules de formation professionnalisant, les formations transversales sont le moyen d'acquérir des compétences telles que la prévention du risque incendie, l'acquisition des normes et des réglementations, la maîtrise de logiciels spécifiques ou encore des compétences à caractère commercial. C'est pourquoi, ce thème n'est pas investi dans cette étude par la formation initiale.

6. Les formations continues pour les demandeurs d'emploi : un seul thème principalement investi

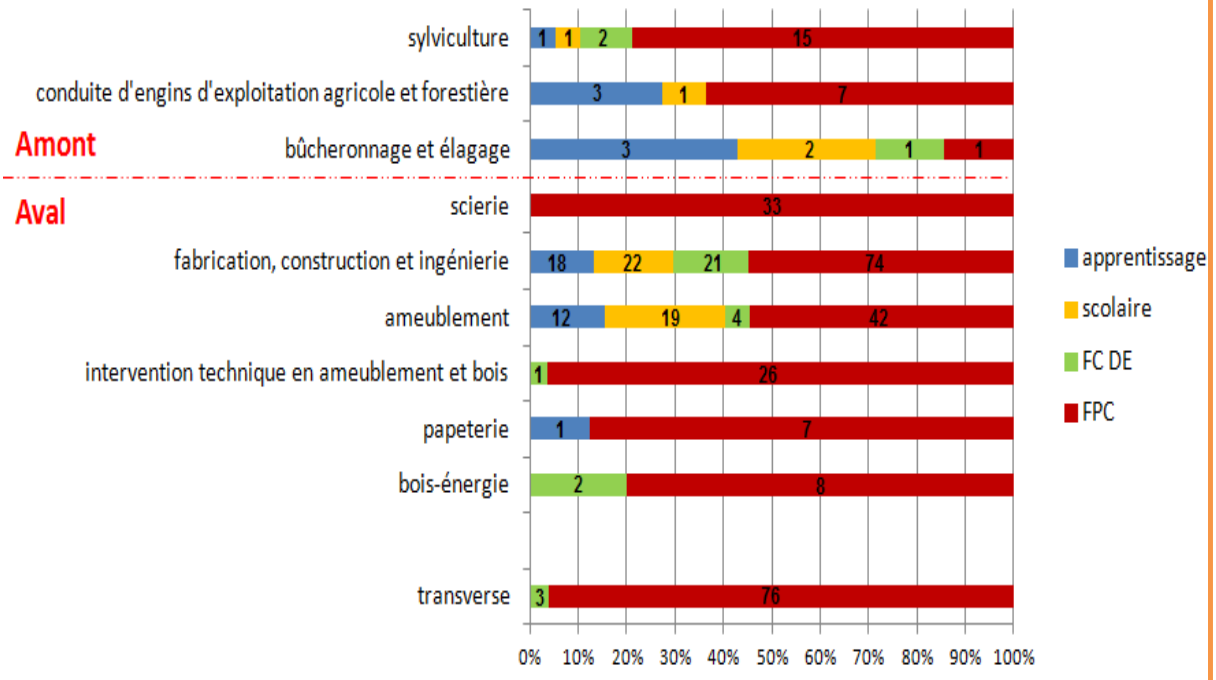

Répartition des actions de formation par thème entre les différentes modalités de formation pour l'année 2011

- **L'analyse a été réalisée sur les 406 actions de formation.**
- **Les chiffres correspondent au nombre d'actions de formation.**

Presque tous les thèmes sont investis par la formation continue pour les demandeurs d'emploi. Seuls les thèmes « conduite d'engins d'exploitation agricole et forestière », « scierie » et « papeterie » ne comprennent pas de Formation Continue pour les demandeurs d'emploi.

Le thème « fabrication, construction et ingénierie » est principalement investi par la Formation Continue pour les demandeurs d'emploi avec 21 actions de formation.

Néanmoins, peu d'actions de formation à destination des demandeurs d'emploi ont été recensées pour les autres thèmes, à l'image des thèmes « intervention technique en ameublement et bois » et « bûcheronnage et élagage » pour lesquels il n'existe qu'une seule action de formation.

C. Attractivité des formations

Note méthodologique :

Dans cette partie, seuls les effectifs des formations initiales étaient disponibles auprès de nos partenaires. Les effectifs des sections de formation par la voie de l'apprentissage sont ceux recensés au 31 décembre 2011 par le Service Public Régional de Formation Permanente et d'Apprentissage pour l'année scolaire 2011/2012 ; l'enregistrement des effectifs a été réalisé seulement pour l'année de sortie de la formation. L'Observatoire Régional des Métiers (ORM) a fourni les effectifs concernant les actions de formation par la voie scolaire pour l'année 2011/2012.

De même, l'apprentissage fait l'objet d'une analyse particulière, car seuls les taux de remplissage des actions de formations par la voie de l'apprentissage ont pu être recueillis. L'obtention à la fois des effectifs de l'année 2012/2013 et des capacités maximales n'a pas été possible pour ce qui concerne les formations continues et celles par la voie scolaire. Ces données n'étaient pas disponibles auprès de nos partenaires au moment de notre étude.

L'offre de formation de la filière est portée par des organismes de formation dont un certain nombre sont incontournables. Ces organismes proposent en effet de nombreuses actions de formation aux métiers du bois :

- Le Centre Forestier propose 11 formations en amont ;
- La Fédération Régionale Compagnonnique des Métiers du Bâtiment ainsi que les Compagnons du Devoir et du Tour de France proposent à eux deux 71 actions de formation en aval ;
- Le CNDB et le FCBA portent à eux deux un catalogue de 204 actions de formation professionnelle continue.

Par conséquent, ces organismes peuvent être considérés comme étant référents. Ils ne témoignent pas forcément de difficultés de recrutement, un constat qui s'explique probablement par leur notoriété et la qualité reconnue de leurs formations.

Analysons tout d'abord la répartition des effectifs des formations initiales par les voies de l'apprentissage et scolaire, afin de pouvoir mettre en parallèle ces résultats avec l'attractivité des formations.

1. Les effectifs de la formation initiale

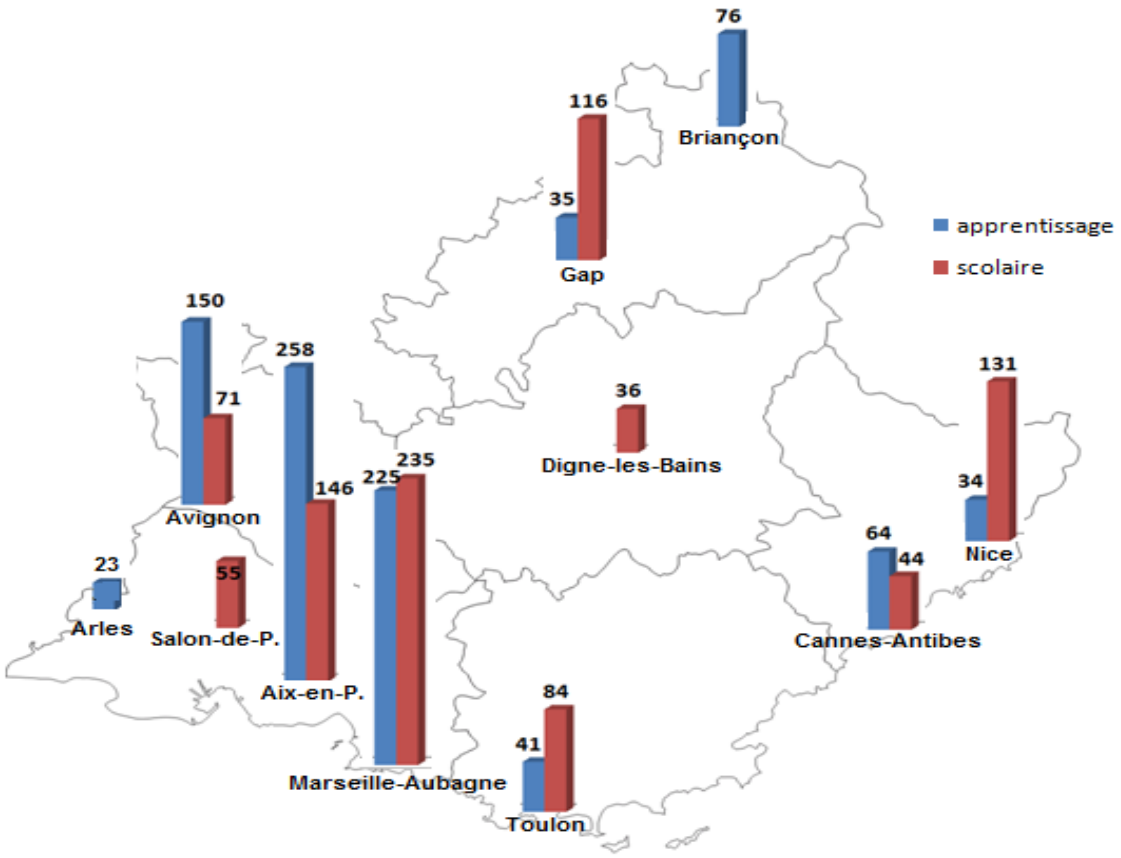

Répartition des effectifs des formations initiales par la voie scolaire et par la voie de l'apprentissage selon les zones d'emploi en PACA

- **Les effectifs des formations initiales par la voie de l'apprentissage ont été enregistrés au 31 décembre 2011 de l'année de sortie de formation.**
- **Les effectifs des formations initiales par la voie scolaire ont été comptabilisés pour l'année de sortie de la formation sur l'ensemble de l'année scolaire 2011/2012.**
- **Les scolaires comprennent les étudiants et les lycéens inscrits en bac professionnel.**

Les effectifs des actions de formation initiale de la région PACA se concentrent essentiellement à l'ouest de la région, où les apprentis sont plus représentés que les scolaires. En région PACA, 906 apprentis et 918 scolaires suivaient une formation relative à la filière Forêt-Bois.

Sur les 18 zones d'emploi de la région PACA, seules 11 d'entre elles abritent les effectifs des sections par apprentissage et par la voie scolaire. Les zones d'emploi qui présentent les effectifs les plus élevés sont :

- Marseille-Aubagne avec 225 apprentis et 235 scolaires,
- Aix-en-Provence avec 258 apprentis et 146 scolaires,
- Avignon avec 150 apprentis et 71 scolaires,
- Gap avec 35 apprentis et 116 scolaires,

- Nice avec 34 apprentis et 131 scolaires
- Toulon avec 41 apprentis et 84 scolaires.

La zone d'emploi la plus importante en termes d'effectifs issus de la formation initiale est Marseille-Aubagne qui regroupe près du quart des effectifs régionaux. Cette zone d'emploi compte presque autant d'apprentis que de scolaires.

Les effectifs entre la formation par la voie scolaire et par la voie de l'apprentissage sont relativement équilibrés, malgré des disparités dans les zones d'emploi moins conséquentes en termes d'offre de formation relative à la filière Forêt-Bois. En effet, les zones d'emploi de Toulon, Gap et Nice comptent plus d'étudiants que d'apprentis.

2. Les effectifs de la formation initiale concentrés sur 2 thèmes en aval

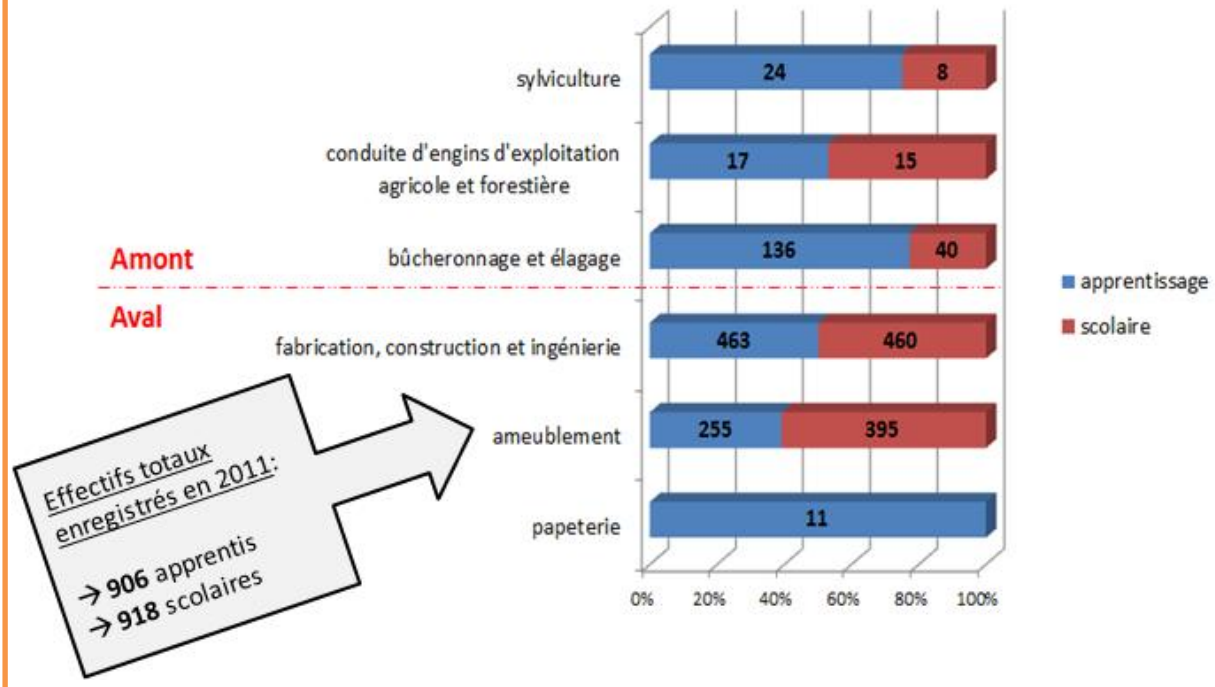

Répartition par thème des effectifs de la formation initiale entre l'apprentissage et la voie scolaire

- **Les effectifs des formations initiales par la voie de l'apprentissage ont été enregistrés au 31 décembre 2011 de l'année de sortie de formation.**
- **Les effectifs des formations initiales par la voie scolaire ont été comptabilisés sur l'ensemble de l'année scolaire 2011/2012 de l'année de sortie de la formation.**
- **Les scolaires comprennent les étudiants et les lycéens inscrits en bac professionnel.**

Les effectifs de la formation initiale se concentrent essentiellement sur les thèmes « fabrication, construction et ingénierie » ainsi que « ameublement ». Ces deux thèmes en aval de la filière Forêt-Bois rassemblent près de 85% des effectifs en formation initiale avec presque autant d'apprentis que de scolaires.

Les effectifs de la formation initiale sont inégalement partagés entre l'aval et l'amont de la filière : environ 1 personne sur 10 suit une formation initiale en amont de la filière contre 9 en aval, soit 240 scolaires et apprentis en amont et 1584 en aval.

En amont, le thème « bûcheronnage et élagage » est le plus représenté avec 136 apprentis et 40 scolaires. Les thèmes « sylviculture » et « conduite d'engins d'exploitation agricole et forestière » comptabilisent chacun 32 apprentis et scolaires confondus.

En aval de la filière, les formations totalisent 729 apprentis et 855 scolaires. Les effectifs entre les apprentis et les scolaires sont plutôt équilibrés, excepté pour le thème « papeterie » ; c'est le thème le moins investi, puisque la seule formation correspondant à ce thème présente 11 apprentis inscrits en 2011.

3. Les formations en amont de la filière se développent

Le calcul des taux d'attractivité a été possible :

- d'une part, grâce à l'acquisition des effectifs des deux années scolaires 2011/2012 et 2012/2013,
- et d'autre part, grâce aux capacités maximales des différentes sections identifiées.

a) En amont, un organisme référent couvre les besoins en formation de la région

Créé en 1965, le Centre Forestier met en place des formations depuis 35 ans et a commencer à s'agrandir en 1990 suite à l'accroissement des activités en amont de la filière Forêt-Bois. Situé à la Bastide-des-Jourdans[63], cet organisme propose des formations préparant aux métiers de forestiers ou d'élagueur, pour ne citer qu'eux, à destination d'un large public et notamment pour les :

- collégiens,
- lycéens,
- demandeurs d'emploi,
- particuliers,
- chefs d'entreprise,
- salariés…

Parmi les 15 actions de formation identifiées en amont, le Centre Forestier en propose 11, qui sont d'ailleurs très attractives[64]. Ces formations se remplissent essentiellement grâce à de nombreuses actions de communication.

[63] Situé dans le Vaucluse mais dépendant de la zone d'emploi d'Aix-en-Provence.
[64] Surtout le CAPA « Travaux Forestiers option bûcheronnage et élagage » qui enregistre 109 apprentis inscrits en dernière année de formation au 31 décembre 2011 pour une capacité maximale de 144 places.

Le Centre forestier a récemment eu recours à d'autres conseillers formations pour assurer ces actions de communication. Lors de celles-ci, de nouvelles stratégies sont mises en avant par ces derniers pour lutter contre les représentations des métiers du bois :

- trouver la meilleure coupe forestière,
- travailler en extérieur et en équipe,
- apprendre dans un esprit familial,
- assurer des activités à caractère sportif,
- sensibiliser en profitant de l'image positive dont bénéficie la forêt,
- etc…

b) Les formations en amont par la voie de l'apprentissage, un franc succès

Les formations du Centre Forestier se caractérisent dans l'ensemble par de forts taux de remplissage, des taux qui sont d'ailleurs confirmés au regard des deux années scolaires 2011/2012 et 2012/2013. Le CAPA « Travaux forestiers spécialité bûcheronnage », le BAC PRO « Gestion et conduite de chantiers forestiers », et le CS[65] « Taille et soins aux arbres » sont caractérisés par les taux de remplissage les plus élevés parmi l'offre de formation de la filière Forêt-Bois en PACA avec plus de 70% de remplissage pour les deux années analysées.

Au sein même du Centre Forestier a été développée une logique de filière. Par exemple, les diplômés de la section CAPA peuvent ensuite poursuivre leur formation par le « CS Taille et soins aux arbres » qui est aussi fortement demandé en PACA : les taux d'insertion de ce CS sont de 50% en sortie de formation selon le Centre Forestier de la Bastide-des-Jourdans.

Toutefois, deux formations situées en amont de la filière Forêt-Bois sont caractérisées par de plus faibles effectifs :

- Le BPA[66] « Travaux forestiers spécialité conduite de machines forestières » du Centre Forestier,
- Le BTSA[67] « Génie des équipements agricoles » du Lycée Professionnel La Ricarde. Le BTSA a été rénové en 2012 pour tenir compte des réalités du secteur[68]. En moyenne, tous les BTSA « Génie des équipements agricoles » de la France sont attractifs avec 10 à 12 personnes inscrites chaque année. Par ailleurs, cette formation très technique et recherchée par les professionnels n'existe pas ailleurs dans la région.

Ces effectifs ayant presque triplé l'année suivante et avec des avis plutôt positifs de la part des organismes de formation, il est difficile de se prononcer sur l'attractivité de ces deux formations. Il

[65] Certificat de Spécialisation (CS)
[66] Brevet Professionnel Agricole (BPA)
[67] Brevet de Technicien Supérieur Agricole (BTSA)
[68] Les besoins pour cette formation s'orientent de plus en plus vers des compétences davantage liées à l'aspect commercial.

conviendrait de suivre les effectifs de ces deux formations dans les années à venir pour garantir les interprétations, les effectifs n'étant pas toujours représentatifs de l'attractivité des formations.

Finalement, les professionnels présents lors du Conseil d'Orientation de l'IRFEDD du 14/11/12 ne signalent pas de déficits en termes de formation pour ce qui concerne l'amont de la filière. Néanmoins, « les difficultés tiennent plutôt à un déficit d'informations, d'attractivité et d'image, notamment auprès des jeunes en formation initiale[69] ». Malgré des taux d'attractivité satisfaisants, ce constat témoigne de la marge de progression restante pour les formations en amont en général.

4. L'attractivité des formations en aval : un bilan plutôt mitigé

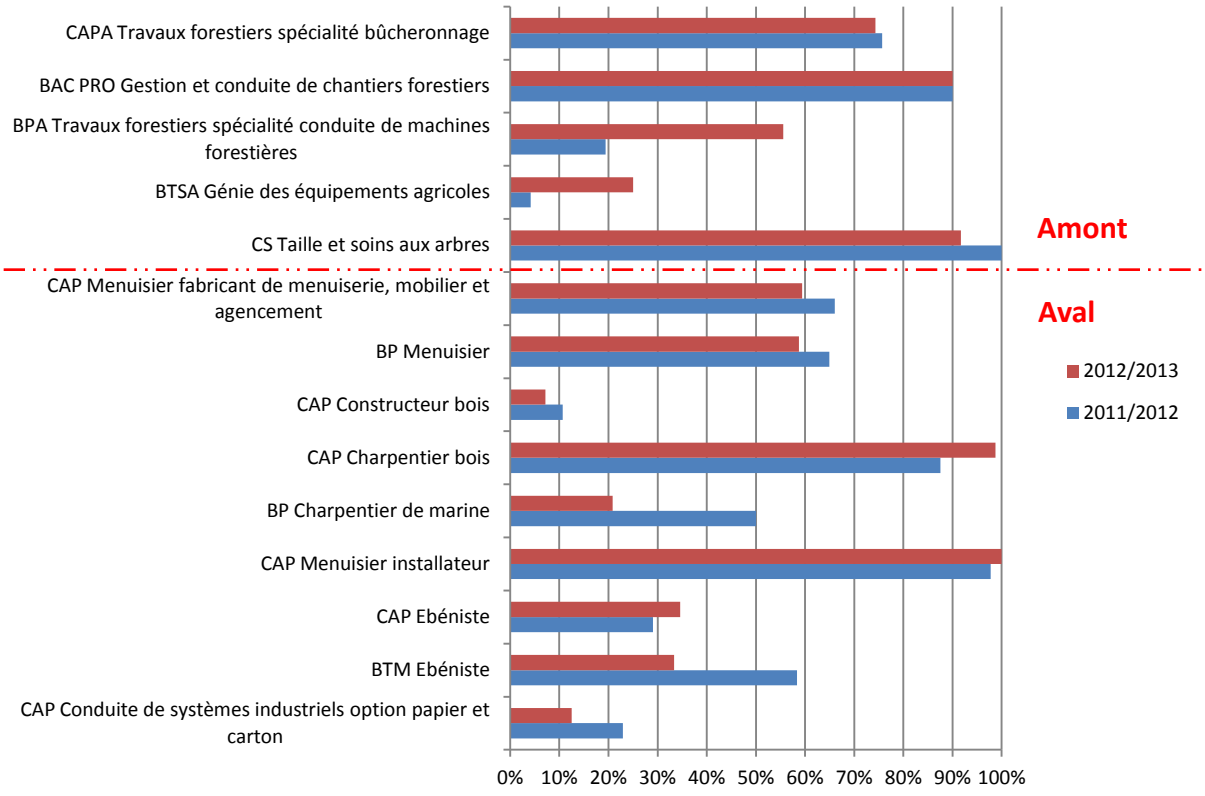

Taux de remplissage des formations par apprentissage lors des deux années scolaire 2011 et 2012

[69] *Les cahiers du Conseil d'Orientation de l'IRFEDD*, *op. cit.*, 14 novembre 2012.

a) Attractivité des formations en aval et notoriété des organismes de formation référents

Proposant près du cinquième de l'offre de formation de la filière en PACA, les Compagnons du Devoir et du Tour de France ainsi que la Fédération Régionale Compagnonnique des Métiers du bâtiment comptent parmi les organismes de formation référents de l'aval de la filière Forêt-Bois en région PACA. Effectivement, ils proposent à eux deux 71 actions de formation relatives à la filière Forêt-Bois.

Les Compagnons (pour tous les citer) sont connus des professionnels, leur réputation n'étant plus à faire. D'ailleurs, leur image de marque prime sur le nombre de personnes formées : les Compagnons du Devoir et du Tour de France refusent d'augmenter la capacité d'accueil.

Les Compagnons du Devoir et du Tour de France ainsi que la Fédération Régionale Compagnonnique des Métiers du bâtiment orientent particulièrement leurs efforts sur la qualité des enseignements et des contenus des formations préparant aux métiers les plus représentés. Les formations de ces structures préparent aux métiers classiques de la filière Forêt-Bois, accessibles en CAP, BP et Titre Professionnel :

- « Charpente bois »
- « Menuiserie bois fabricant »
- « Menuiserie bois installateur »

Dans cette étude, les sections « CAP Charpentier bois » ainsi que « CAP Menuisier installateur » sont caractérisées par de forts taux de remplissage tant en 2011/2012 qu'en 2012/2013, renforçant donc l'avis sur l'attractivité des formations des Compagnons du Devoir et du Tour de France au regard des effectifs actuels des formations par la voie de l'apprentissage.

Les avis de ces deux structures divergent en ce qui concerne les formations à la menuiserie. Lorsque la Fédération Régionale Compagnonnique des Métiers du Bâtiment signale des problèmes de recrutement concernant les sections de formation à la menuiserie, les Compagnons du Devoir et du Tour de France refusent des candidatures pour les « CAP Menuiserie » (1 personne sur trois reçues en entretien est retenue).

b) Attractivité des formations en aval selon les autres organismes de formations

Les organismes de formation, proposant moins d'actions de formation que les organismes référents insistent sur la nécessité des formations en aval au regard du gisement d'emploi et des nombreux métiers sur cette partie de la filière. Les secteurs comme le bois construction ou encore l'ameublement sont en expansion, la demande y étant croissante selon la Fondation Don Bosco.

L'attractivité de ces formations en aval accessibles notamment par la voie de l'apprentissage constitue par conséquent un enjeu majeur[70].

Indépendamment de la notoriété des organismes de formation, certaines formations très spécifiques se maintiennent localement et peuvent également attirer un public au niveau national :

- Le Gabion (05) propose la formation de niveau V « Ouvriers professionnels en restauration du patrimoine ». Cette formation est très attractive (100%) puisque le Gabion refuse des candidatures chaque année.

- L'Ecole Supérieure d'Ebénisterie d'Avignon (ESEA) enregistre des taux de remplissage satisfaisants concernant les sections « Titres professionnels ébéniste » et « sculpteur-doreur sur bois ».

D'autres formations situées en aval de la filière semblent moins attractives. C'est le cas du CAP « Constructeur bois » et du « CAP Conduite de systèmes industriels option papier et carton » qui accusent en un an un déclin des effectifs.

Cependant, le « CAP Constructeur bois » a été ouvert en 2012 à la demande du territoire et des entreprises ; le déficit d'attractivité s'explique probablement par sa récente ouverture.

Les formations préparant aux métiers les moins connus apparaissent comme étant les moins attractives. Le « BP Charpentier de marine » et le « BTM Ebéniste » possèdent les taux de remplissage les plus faibles de l'offre de formation pour l'année 2012/2013.

5. La communication : un enjeu majeur pour augmenter l'attractivité des formations

De nombreux organismes de formation ont pleinement conscience que la communication est essentielle voire obligatoire afin de rendre plus attractives les formations aux métiers du bois, et ainsi attirer plus de candidats. L'attractivité des formations est encore trop affectée par les nombreux freins dégagés lors d'ateliers régionaux thématiques et des diverses réunions entre les professionnels et acteurs de la filière Forêt-Bois (absence d'une « culture bois », revenus pas suffisamment attractifs, déficits en diplômés en formation initiale et en enseignement supérieur, pénibilité du travail).

Les freins à l'attractivité des formations tant en amont qu'en aval étant identifiés, la multiplication des actions de communication pourrait permettre de lutter contre les représentations afin de les modifier. Les formations pourraient donc être mieux remplies, mais il est nécessaire de développer l'offre de formation en prévision des futures mutations vis-à-vis de la structuration de la filière Forêt-Bois en PACA et aussi au niveau national.

[70] Néanmoins, selon la Fondation Don Bosco, « les jeunes doivent être moins exigeants en termes de rémunération surtout lors des premières années post-diplômes. Et les professionnels ont aussi leur rôle à jouer en accompagnant les jeunes par exemple, notamment les apprentis ».

III. Développement de l'offre de formation

A. Organismes de formation de la filière Forêt-Bois

1. Les organismes de formation en région PACA

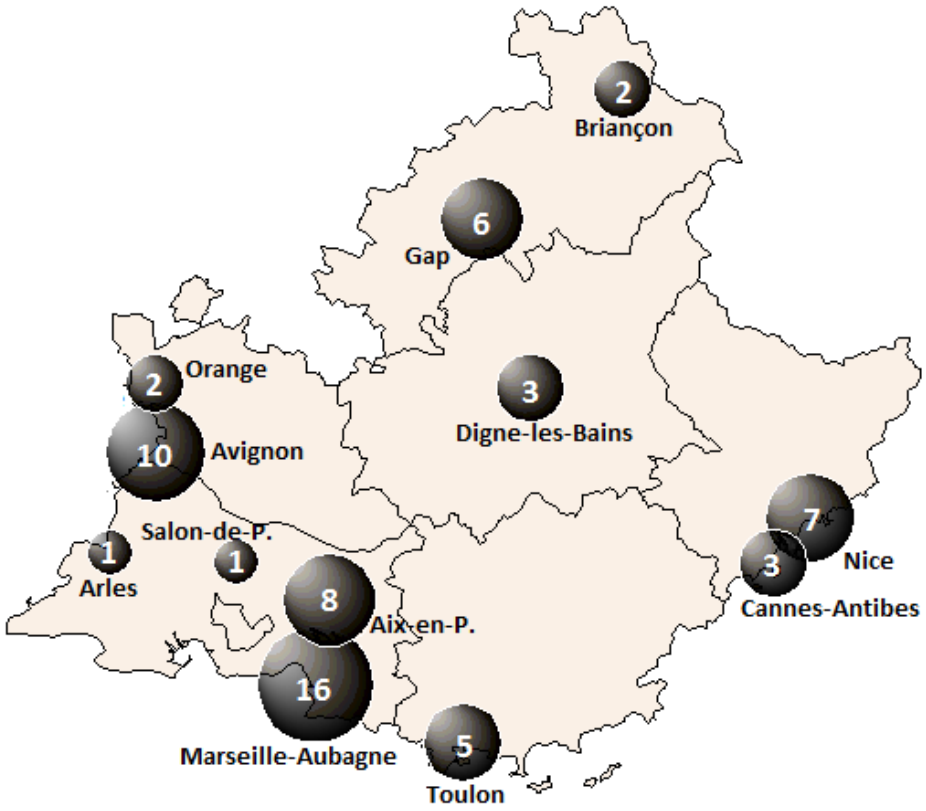

Répartition par zone d'emploi des organismes de formation proposant des actions de formation en lien avec la filière Forêt-Bois (n=52)

Au total, 52 organismes de formation différents proposant des formations relatives à la filière Forêt-Bois ont été identifiés en région PACA.

Les Bouches-du-Rhône sont le seul département présentant une répartition des organismes de formation sur plus de deux zones d'emploi : les zones d'emploi d'Arles, de Salon-de-Provence, d'Aix-en-Provence et de Marseille.

La répartition des organismes de formation dans les autres départements se centralisent sur une, voire deux zones d'emploi :

- les organismes de formations présents dans le Var et les Alpes-de-Haute-Provence se répartissent sur une seule zone d'emploi avec Toulon et Digne-les-Bains respectivement. Ces mêmes départements sont ceux qui possèdent le moins d'organismes de formation ; ce sont aussi les plus dépourvus en matière d'offre de formation.

- les organismes de formation du Vaucluse, des Alpes Maritimes et des Hautes-Alpes se répartissent sur deux zones d'emploi.

Certains organismes de formation ont plusieurs sites d'intervention, et sont donc positionnés sur plus d'une zone d'emploi :

- L'AFPA est présent dans les zones d'emploi de Briançon, d'Avignon, de Gap, de Toulon, de Marseille-Aubagne et d'Orange ;
- L'Association de Formation pour la Coopération et la Promotion Professionnelle Méditerranéenne dans les zones d'emploi de Marseille-Aubagne et de Toulon ;
- L'Association Départementale d'Etudes et de Formation dans les zones d'emploi d'Aix-en-Provence et de Marseille-Aubagne ;
- Le Gabion dans les zones d'emploi de Gap et d'Aix-en-Provence ;
- Les Compagnons du Devoir et du Tour de France dans les zones d'emploi de Briançon et de Marseille-Aubagne ;
- Le Lycée Technologique et Professionnel privé et le CFA de Don Bosco dans les zones d'emploi de Marseille-Aubagne et de Nice.

2. Les plateaux techniques de la filière en région PACA : des atouts pour développer de nouvelles formations

La formation, notamment celle par la voie de l'apprentissage, suppose des supports techniques pédagogiques afin d'assurer et d'accompagner un enseignement plus pratique. Les établissements disposant d'un plateau technique pédagogique pour les formations en lien avec la filière Forêt-Bois ne sont pas nombreux dans la région.

Cinq organismes de formation aux métiers du bâtiment, sur 23 ayant répondu à une enquête en juin 2012[71], disposent d'un plateau technique spécifique pour une formation de la filière Forêt-Bois :

- le Lycée Professionnel Beau de Rochas à Digne-les-Bains (dans les Alpes-de-Haute-Provence).
- le CFA BTP de Marseille (dans les Bouches-du-Rhône),
- l'AFPA à La Valette-du-Var (dans le Var),
- le Lycée Professionnel du Domaine d'Eguilles à Vedène (dans le Vaucluse),
- le CFA BTP Florentin Mouret à Avignon (dans le Vaucluse),

Selon cette même étude, seuls 2 établissements disposent d'outils pour l'Isolation Thermique par l'Extérieur (ITE) sur les 23 établissements ayant répondu à l'enquête en juin 2012[72] :

- l'AFPA à Marseille (dans les Bouches-du-Rhône),
- l'AFPA à Gap (dans les Hautes-Alpes).

[71] V. BAYETTI & J.-P. MOYA, *Schéma-Directeur régional des plate-formes techniques pédagogiques de formation aux métiers du bâtiment en Provence-Alpes-Côte d'Azur*, Assistance Conseil en Développement Durable (acd^2), juin 2012.
[72] *Ibid.*

Ainsi, 5 zones d'emploi ont été identifiées pour abriter au moins un plateau technique pédagogique sur lequel repose une formation de la filière Forêt-Bois ; ce sont les zones d'emploi :

- de Digne-les-Bains (04),
- de Gap (05),
- de Marseille-Aubagne (13),
- de Toulon (83),
- d'Avignon (84).

L'analyse de ces résultats doit se faire avec parcimonie puisque ces établissements recensés sont des organismes de formation aux métiers du bâtiment et qu'il s'agit d'un recensement non exhaustif. Néanmoins, cette étude a permis de mettre en avant que le peu de plateaux techniques pédagogiques identifiés dans la région, et pouvant accompagner une formation de la filière Forêt-Bois, sont répartis de manière homogène en PACA.

Il pourrait être proposé alors de recenser plus précisément les plateaux techniques pédagogiques adaptés pour les différentes formations de l'amont et de l'aval de la filière Forêt-Bois dans la région PACA. Ce recensement permettrait à l'avenir de :

- connaître précisément le nombre d'établissements disposant de plateaux techniques pédagogiques dans la région PACA ;
- s'appuyer sur les établissements dans lesquels développer l'offre de formation de la filière Forêt-Bois, afin aussi de diminuer les difficultés liées aux déplacements des apprentis[73] ;
- les lieux préférentiels pour développer des formations continues et initiales en fonction des secteurs d'activités où les besoins sont les plus grands.

3. Le FCBA et le CNDB, les organismes de formation continue « à la carte »

a) Présentation du FCBA et du CNDB : description de leurs activités

L'Institut Technologique Forêt Cellulose Bois-Construction Ameublement (FCBA) et le Comité National pour le Développement du Bois (CNDB) sont deux organismes nationaux sous gouvernance des organisations professionnelles[74]. Autrement dit, ils proposent sur catalogue des formations continues à destination des professionnels de la filière Forêt-Bois en fonction des demandes qu'ils reçoivent de leur part[75]. Des accords de partenariat entre le CNDB et FIBRESUD ainsi que l'Institut Technologique FCBA et FIBRESUD permettent de développer une offre de formation continue en PACA.

[73] Les problèmes d'éloignement et d'hébergement sont de véritables freins au suivi des formations en alternance pour de nombreuses personnes.
[74] Ateliers régionaux thématiques sur l'industrie du bois, *op. cit.*, page consultée le 4 février 2013.
[75] Lors de cette étude, nous ne disposons pas de chiffres permettant une analyse des taux de remplissage.

L'Institut Technologique FCBA, créé en 1952 et membre du réseau des centres techniques industriels (réseau CTI), exerce des activités de recherche, d'expertise, d'évaluation et de diffusion des connaissances dans l'ensemble des secteurs de la filière Forêt-Bois[76]. Cet organisme travaille aussi en partenariat avec certains organismes de la filière, notamment le PRIDES FIBRESUD et les interprofessions du bois, afin d'ajuster l'offre de formation au travers de modules spécifiques pour leurs entreprises adhérentes. Les objectifs de l'Institut Technologique sont de[77] :

- promouvoir l'innovation et le progrès technique ;
- participer à l'amélioration de la productivité et de la garantie de la qualité dans l'industrie ;
- favoriser une approche intégrée ;
- mettre en avant les synergies dans la filière.

Créé en 1989 et soutenu par le Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, le CNDB possède une direction composée de nombreuses organisations professionnelles régionales et nationales[78].

Les missions du CNDB sont de promouvoir et de développer l'utilisation du bois notamment *via* la communication, en multipliant les campagnes de sensibilisation à destination du grand public et des professionnels du matériau bois[79]. Au travers de son offre de formation continue, le CNDB souhaite[80] :

- développer et dynamiser une « culture bois » dès le plus jeune âge ;
- contribuer à l'amélioration des connaissances des acteurs de la construction sur le matériau bois et les technologies constructives et environnementales.

[76] Institut Technologique FCBA, « Rapport annuel 2012 *», L'outil technique des professionnels forêt, bois, scierie, pâte à papier, panneaux, emballage, construction, ameublement*, 2012.
[77] *Ibid.*
[78] Union Nationale Artisanale Charpente Menuiserie Agencement (CAPEB UNA CMA) ; Comité professionnel de Développement des Industries françaises de l'Ameublement et du Bois (CODIFAB) ; France Bois Forêt (FBF) ; l'Institut Technologique FCBA ; Fédération Française du Bâtiment Charpente Menuiserie Parquet (FFB CMP) ; Fédération Française du Bois (FNB) ; Inter Régions Bois (IRB) ; Ministère de l'Alimentation, de l'agriculture et de la Pêche ; Organisme National des Forêts (ONF) ; Union des Industries du Bois (UIB).
[79] Comité National pour le Développement du Bois, « Missions », http://www.cndb.org/?p=mission, page consultée le 10 mai 2013.
[80] *Ibid.*

b) *Les actions de formation « à la demande »*

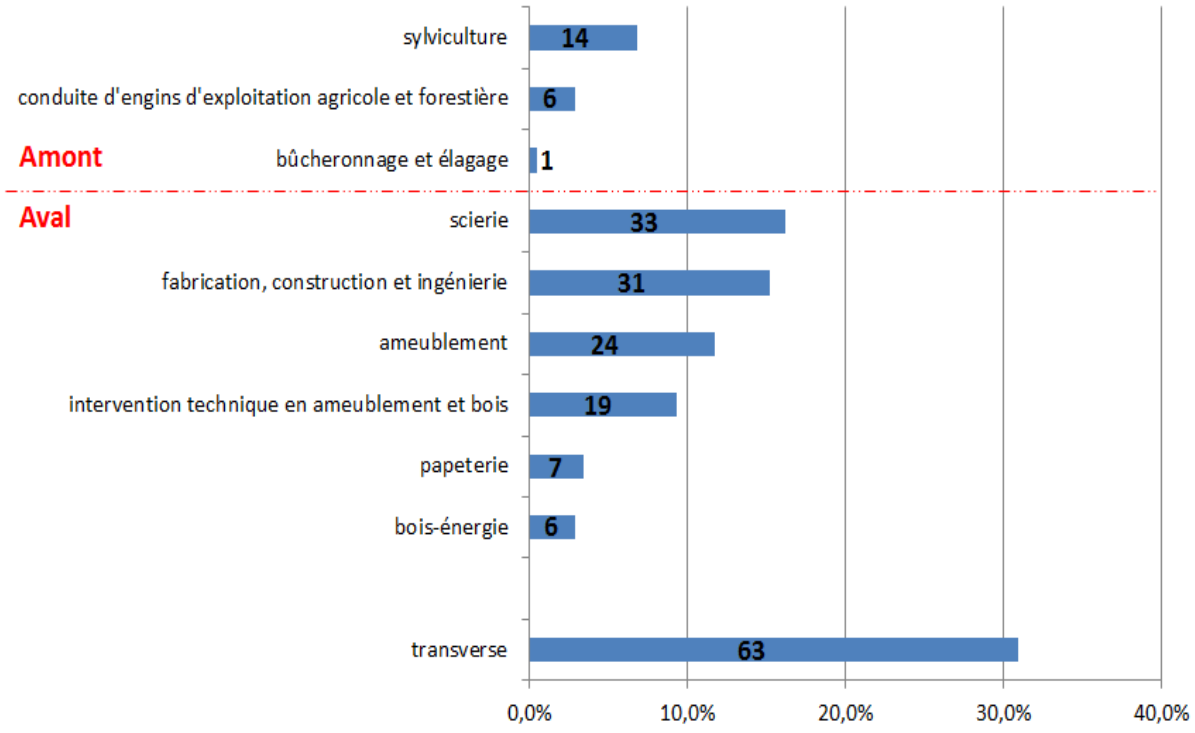

Répartition des actions de formation à la demande selon les thèmes issus de la correspondance avec les codes ROME des métiers de la filière Forêt-Bois

- **L'analyse a été réalisée sur les 204 actions de formation du CNDB et du FCBA.**
- **Les chiffres correspondent au nombre d'actions de formation.**

Dans cette étude, le FCBA propose 201 actions de formation et le CNDB en propose 3, toutes étant professionnalisantes. La demande des professionnels porte sur le lieu de réalisation de la formation, les contenus étant déjà réfléchis préalablement.

L'analyse de leur offre de formation révèle que près du tiers des actions de formation à la demande correspond à des modules spécifiques apportant des compétences transversales. Parmi l'offre de formation correspondant au thème « transverse », on distingue au moins 3 grandes catégories :

- les normes et la réglementation (ISO[81] 26000, ISO 14001, référentiels NF[82], RT 2012[83] *etc*…) ;
- les pratiques commerciales et managériales (marquage CE[84] et négoce bois, les pratiques de management en environnement, gestion de la relation client dans les entreprises de la filière bois, *etc*…) ;

[81] Norme de l'Organisation international de normalisation (International Organization for Standardisation)
[82] La marque NF est une marque collective de certification ; le référentiel est constitué de normes françaises, européennes ou internationales et de spécifications complémentaires.
[83] La Réglementation Thermique 2012 a pour objectif de limiter la consommation d'énergie primaire des bâtiments neufs, conformément à l'article 4 de la loi Grenelle 1.

- les axes qualité et sécurité (risque poussière, sécurité et prévention dans l'industrie du bois, sécurité incendie, amélioration continue, *etc*…).

L'analyse par thème révèle aussi que les 33 actions de formation, correspondant au thème « scierie » en région PACA, sont proposées exclusivement en fonction des demandes des professionnels, aucune n'existant en formation initiale[85]. En effet, une demande toute particulière concernant ces actions a émané des professionnels des scieries, étant donné le manque, voire même l'absence de formation dans ce domaine[86]. Les contenus de ces 33 actions de formation sont pour la plupart orientés vers l'acquisition de compétences précises, à l'image des modules tels que :

- « affûtage et perfectionnement des outils de sciage »,
- « perfectionnement sur la conduite de scie de tête »,
- « procédés de sciage »
- « coût de production en scierie »

Le thème « ameublement » dévoile 24 actions de formation dont les modules apportent des compétences fortement spécifiques comme :

- « affichage environnemental des produits d'ameublement »
- « métrologie dans l'industrie de l'ameublement »
- « marquage CE des fenêtres et portes extérieures »

D'autres modules correspondant à ce même thème sont toutefois plus généraux :

- « collage du bois »
- « panneaux pour l'agencement et le bâtiment »
- « aspects des finitions : qualité et régularité »

L'offre de formation de l'Institut technologique FCBA et du CNDB témoigne de besoins immédiats dans ces secteurs d'activités, et tend à favoriser la montée en compétences de professionnels souvent confrontés à l'évolution des techniques. C'est pourquoi le développement de l'offre de formation initiale comme continue doit impérativement se faire en parallèle des besoins et des réalités des entreprises, en dépend leur compétitivité.

[84] La Certification Européenne ou marquage CE certifie la conformité d'un produit aux législations européennes prévues.
[85] Voir la partie II. C. 2. « Les effectifs de la formation initiale concentrés sur 2 thèmes en aval ».
[86] *Les cahiers du Conseil d'Orientation de l'IRFEDD*, *op. cit*., 14 novembre 2012.

B. Perspectives de l'offre

Note méthodologique :

Certaines informations relatives aux besoins des entreprises de la filière Forêt-Bois en PACA ont été récoltées par le PRIDES FIBRESUD *via* des questionnaires auxquels 9 entreprises ont répondu. De plus, divers entretiens avec des organismes de formation ont permis de fournir des informations liées à l'attractivité des actions de formation, les éventuelles difficultés que ces structures rencontrent *etc*...

1. Les besoins et réalités des entreprises

D'une part, les entreprises éprouvent globalement des difficultés pour avoir une lisibilité satisfaisante de l'offre de formation existante de la filière Forêt-Bois. Etant donné le manque de structuration de la filière, la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences des entreprises est souvent limitée, témoignant à la fois de difficultés pour anticiper les marchés et d'un manque de visibilité de leurs activités au long terme, et ce, plus particulièrement pour les entreprises en amont de la filière.

D'autre part, les nombreuses réglementations améliorant les conditions de travail deviennent en revanche de plus en plus contraignantes pour les acteurs de l'ensemble de la filière. Ces nombreuses réglementations sont effectivement difficiles à mettre en œuvre et freinent par conséquent :

- L'exercice des activités de la filière, en particulier des petites entreprises ;
- L'accueil de stagiaires et d'apprentis dans les entreprises.

Des besoins plus particuliers en termes de formation du personnel de l'entreprise concernent l'application des réglementations liées à la sécurité et à la certification.

Pour ce qui concerne l'accueil des apprentis, deux entreprises, dont une positionnée en aval et l'autre en amont, ont émis un avis négatif pour en embaucher.

a) Les métiers en amont

Des besoins ont été perçus en PACA sur les métiers d'élagueur, de bûcheron et de débardeur selon le Centre Forestier de La Bastide-des-Jourdans, organisme référent en amont de la filière qui a noué d'étroites relations avec les entreprises de ce secteur d'activité.

Les trois entreprises positionnées en amont de la filière Forêt-Bois reconnaissent avoir des difficultés pour recruter des personnes qualifiées. Pour contourner ce problème, soit elles assurent la formation de ces derniers en interne, soit elles ont recours à la VAE[87]. Même s'ils sont rarement

[87] Validation des Acquis de l'Expérience

qualifiés, les salariés sont souvent passionnés par leur métier. Les employeurs préfèrent donc assurer les formations en interne.

Ces entreprises déplorent toutes la faible offre de formation en amont de la filière. Selon eux, la région PACA n'abrite pas suffisamment d'actions de formation formant aux différents métiers de l'amont de la filière.

Elles remarquent aussi que les formations existantes sont plus ou moins adaptées aux besoins des entreprises. En effet, certains besoins en formation continue reviennent de manière récurrente et portent sur :

- la démarche commerciale, l'appréciation des marchés et des produits,
- les aspects juridiques, les normes et les réglementations,
- la démarche qualité,
- la comptabilité,
- la conduite de camions (CACES[88]).
- L'informatique, en particulier sur le logiciel de conception de plans et de dessins AUTOCAD CAO / DAO

Ces besoins correspondent à des formations inter-filières, donc il s'agit de thématiques transversales qui dépassent la seule filière Forêt-Bois.

A ce propos, l'entreprise SCOP Triangle a constaté que peu d'entreprises sont positionnées sur ce type de modules, et que faute de candidats en nombre suffisant, ces modules de formation inter-filières n'ouvrent pas.

Ainsi, nous pouvons souligner une contradiction, à partir de laquelle nous pouvons nous interroger sur l'origine de l'inadéquation de l'offre de formations transversales par rapport à la demande :

- des besoins en formations transversales ont été perçus dans les entreprises de l'ensemble de la filière Forêt-Bois,
- pour autant les formations, répondant à ces besoins, existent dans la région mais ne se remplissent pas.

b) Les métiers en aval

Sur les neuf entreprises interrogées, six sont positionnées en aval de la filière, dont deux scieries.

Les deux scieries interrogées ont débuté leurs activités récemment et sont des entreprises pour le moment individuelles. Elles ne se projettent pas de recruter, mais ont toutefois remarqué le manque, voire l'absence de formation aux métiers de scieurs en région PACA. En effet, rappelons qu'il n'existe aucune formation initiale correspondant aux activités de sciage, les 33 formations

[88] Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité

identifiées en sciage dans la région PACA étant proposées sur demande des professionnels par l'Institut Technologique FCBA.

Les limites identifiées dans le secteur d'activités de la scierie sont par conséquent :

- Le manque de personnes formées aux métiers de la scierie qui pourraient ensuite travailler en région PACA,
- la distance par rapport à l'entreprise pour les jeunes désirant suivre une formation « sciage » en alternance hors PACA.

Pour ce qui concerne les secteurs de la charpente et de l'ossature bois, l'organisation du travail a changé puisqu'une grande partie du travail a lieu désormais en atelier[89]. Ainsi, ces secteurs d'activité relèvent davantage d'un métier d'assembleur que de constructeur selon l'entreprise SCOP Triangle.

Le recrutement des entreprises en aval de la filière se réalise :

- soit par contact avec les organismes de formation référents tels que les Compagnons[90], les Ecoles d'Ingénieurs comme l'ESEA[91], ou encore les différents CFA BTP de la région,
- soit *via* les organismes spécialistes de l'emploi et du recrutement tels que Pôle Emploi, Réseau TEE ainsi que l'Apécita[92],
- soit par « bouche à oreille ».

Les Compagnons du Devoir et du Tour de France, qui accompagnent aussi les entreprises sur la Gestion Prévisionnelles des Emplois et des Compétences, ont remarqué actuellement une forte reconversion de professionnels vers un CAP « Menuiserie » ou « Charpente ». De plus, ils travaillent beaucoup en partenariat avec l'OPCA de la construction, Constructys, pour proposer des plans de formations spécifiques aux besoins des entreprises.

2. Des besoins en professionnels qualifiés sur certains secteurs

Certains métiers de la filière, plus particulièrement les métiers de constructeur bois, scieur, ainsi que ceux en amont, sont actuellement impactés par les récentes innovations technologiques, l'évolution des réglementations et l'émergence de nouveaux marchés[93]. Ces différentes mutations devraient mobiliser l'ensemble de la filière, supposant dès lors le développement des compétences et des savoir-faire des professionnels.

En amont de la filière, l'exploitation forestière est désormais fortement mécanisée. L'utilisation de machines complexes et coûteuses devient de plus en plus nécessaire afin de surmonter les difficultés d'accès aux massifs. Par conséquent, les formations du type « BTSA Génie des équipements agricoles » apportent les compétences techniques liées aux nouveaux matériels

[89] *Les cahiers du Conseil d'Orientation de l'IRFEDD*, *op. cit*., 14 novembre 2012.
[90] Les Compagnons du Devoir et du Tour de France ainsi que la Fédération Compagnonnique des Métiers du Bâtiment.
[91] Ecole Supérieure d'Ebénisterie d'Avignon
[92] Spécialisé dans l'emploi et le recrutement en agriculture, agroalimentaire et en environnement
[93] *Les cahiers du Conseil d'Orientation de l'IRFEDD*, *op. cit*., 14 novembre 2012.

d'exploitation forestière. Ces formations sont amenées à se développer afin d'accompagner l'essor à venir de l'exploitation forestière en région PACA.

Les scieries se sont modernisées ces dernières années avec l'apparition de machines de sciage à commandes numériques et de nouvelles techniques de sciage (système 5D process), dans le but de standardiser la production et de rendre les activités des scieries plus compétitives[94]. De même, le classement du bois repose désormais sur des opérations de tri mécaniques. Or, il est reconnu que le métier de scieur a été fréquemment exercé sans formation préalable[95]. Ainsi, il est fondamental de développer des formations intégrant les nouvelles activités de sciage.

L'aval de la filière Forêt-Bois, et plus particulièrement le secteur de la construction bois, est influencé par de nombreuses transformations :

- les nouveaux marchés (restauration du patrimoine, réhabilitation de bâtiments anciens…),
- l'influence de la RT 2012 incitant à l'utilisation préférentielle du matériau bois,
- le marché de l'ossature bois avec les nouvelles techniques d'isolation par l'extérieur,
- le marché de la surélévation des bâtiments du centre-ville solutionnée par l'emploi du bois,
- les nouvelles techniques de mise en œuvre dues aux innovations du matériau lui-même,
- la réorganisation du travail causée par la préfabrication de l'ossature en atelier.
- etc…

L'évolution des compétences et des techniques implique un besoin en professionnels formés et compétents qui pourront dès lors répondre aux nouveaux besoins des entreprises. Les profondes transformations que connaît l'aval de la filière nécessitent par conséquent :

- que les compétences des professionnels en poste évoluent au travers de la formation continue,
- que la formation initiale intègre rapidement des modules spécifiques tenant compte de ces changements, afin que les formés puissent anticiper les nouveaux besoins lorsqu'ils seront en fonction.

3. Les difficultés de la construction bois, un secteur à fort potentiel

Selon FIBRESUD la construction bois dans les maisons individuelles en région PACA est deux fois moins importante qu'au niveau national, soit 5% la part d'utilisation du matériau bois sur l'ensemble de ceux utilisés pour construire une maison en PACA contre 10% en moyenne en France. Ce constat témoigne à la fois du faible niveau d'emploi du bois en PACA, et de l'existence de difficultés prégnantes concernant ce secteur d'activités.

La construction bois est confrontée à certaines idées reçues sur le matériau bois, notamment la peur du risque incendie qui est fréquemment à l'origine de refus de permis de construire en région[96]. De plus, le coût du bois est encore trop élevé pour un esthétisme pas toujours apprécié. Ainsi, il est

[94] *Ibid.*
[95] *Ibid.*
[96] *Ibid.*

nécessaire de modifier les préjugés sur ce matériau, mais également de se concentrer sur les autres difficultés identifiées dans ce secteur d'activités.

a) Professionnalisation des acteurs de la construction bois

Dans les métiers de la construction, le manque de « culture bois » chez les architectes, les ingénieurs, les maîtres d'ouvrages, les constructeurs du gros œuvre, second œuvre et BTP[97] apparaît comme un des freins pour le développement de la construction bois. Signalons également des freins réglementaires tels que les PLU[98] et les PPRIF[99] qui contraignent fortement les projets de construction en bois.

Comme le déclare un délégué du CNDB, « les cursus de formation des ingénieurs et des architectes sont insuffisants en matière de sensibilisation à l'emploi du bois ». Par la suite, ces nouveaux professionnels ne favoriseraient donc pas l'emploi du bois dans le développement des projets de construction, et n'exploiteraient pas suffisamment les nombreuses possibilités que ce matériau offre.

Actuellement, peu de formations « construction bois » existent en PACA :

- 4 actions de formation « CAP constructeur bois » (une dans les Hautes-Alpes et les Alpes-de-Haute-Provence et deux dans les Bouches-du-Rhône) ;
- 3 actions de formations « Bac Pro Technicien Constructeur Bois » (deux dans les Alpes-de-Haute-Provence et une dans les Alpes-Maritimes).

C'est pourquoi, des modules de formation continues spécifiques à la construction bois voient le jour pour développer la « culture bois » chez les professionnels :

- le CNDB s'est spécialisé dans la construction bois et met en œuvre le programme « Maisons Bois Outils Concepts » (MBOC). Selon les modules, ce programme s'adresse aux architectes, maîtres d'œuvre, constructeurs, bureaux d'études généralistes et promoteurs-constructeurs de maisons individuelles ;
- l'Ecole des Mines d'Ales (30) développe avec le CNDB des modules de formation complémentaires sur le bois destinés aux élèves ingénieurs.

[97] Bâtiment et Travaux Publics
[98] Plan Local d'Urbanisme
[99] Plan Prévention Risques Incendie Forêt

b) Des besoins en formateurs

A la question de la sensibilisation des professionnels à l'emploi du bois, s'ajoute aussi la question de la formation des formateurs. En effet, un manque de formateurs en construction bois a été remarquée :

- les professionnels issus des entreprises sont de plus en plus sollicités pour intervenir au sein des cursus de formation initiale et continue[100], ces nouveaux formateurs ne disposant généralement pas de compétences particulières pour enseigner ;
- selon la Fondation Don Bosco de Nice, « le problème majeur du développement de la construction bois est le recrutement de formateurs »,
- l'association des Compagnons du Devoir et du Tour de France a reçu de nombreuses demandes pour des formations ossature bois, suffisamment pour constituer deux groupes, mais qu'ils n'ont pas pu assurer, ne disposant pas de formateurs.

L'intégration du bois dans la pédagogie des enseignants des écoles d'architecture et d'ingénieurs représente alors des perspectives pour développer une « culture bois » chez les professionnels, dont les formateurs. Actuellement, les enseignants de certaines écoles d'architecture, comme Montpellier, suivent les formations du CNDB pour qu'ils intègrent le bois dans leur pédagogie. Toutefois, d'autres écoles, comme Marseille, n'ont pas encore franchi le pas.

4. Un secteur porteur : le bois-énergie

Les formations au bois-énergie sont peu présentes en région PACA :

- 8 formations continues pour les professionnels, dont 6 sont proposées par l'Institut Technologique FCBA ;
- 2 formations continues pour les demandeurs d'emploi ;
- aucune formation initiale[101].

La SIL[102] « bois énergie production de plaquettes forestières » du Centre Forestier de la Bastide-des-Jourdans a accueilli seulement 4 personnes depuis 3 ans. Cette faible attractivité est liée au récent dynamisme de ce secteur. En effet, nous avons vu précédemment que la production de bois-énergie, représentant moins d'1/3 de la récolte totale de bois en région PACA, a augmenté de 9% de 2008 à 2009.

Néanmoins, des perspectives de développement de chaufferies collectives dans la région (Meyreuil-Gardanne dans les Bouches-du-Rhône, Brignoles dans le Var) nous permettent de penser

[100] *Les cahiers du Conseil d'Orientation de l'IRFEDD*, op. cit., 14 novembre 2012.
[101] Voir la partie II. B. 5. « La prépondérance de la Formation Continue sur tous les secteurs de la filière »
[102] Spécialisation d'Initiative Locale (SIL) : formation qui atteste d'un complément de formation dans les champs de compétences du ministère de l'agriculture, en référence à un diplôme de ce ministère. La SIL a pour objectif la préparation à des profils d'activités ou d'emplois locaux dans les domaines non couverts ou insuffisamment couverts par les certifications du ministère de l'agriculture.

que les formations relatives au bois-énergie vont connaître un véritable essor dans les prochaines années en région PACA.

Par ailleurs, le secteur du bois-énergie constitue à lui seul des perspectives concrètes à court terme, dont des atouts et des faiblesses ainsi que des opportunités et des menaces ont été relevés par la Direction Régionale de l'Aménagement et du Logement PACA[103] afin notamment d'encadrer son développement.

a) Des projets d'avenir : le projet d'une centrale biomasse à Meyreuil-Gardanne (Bouches-du-Rhône)

A l'horizon 2020, la France s'est fixée d'élever à 23% la part d'énergies renouvelables dans sa consommation finale d'énergie[104]. La France vise une production de 520 MW d'énergies renouvelables produites en 2012, et de 2300 MW en 2020[105]. Pour atteindre ses objectifs à l'horizon 2020, la France se tourne notamment vers l'utilisation de la biomasse, qui représente plus du tiers du potentiel de développement des énergies renouvelables. Depuis 2007, la France oriente donc sa politique énergétique vers l'utilisation préférentielle d'énergies renouvelables.

Ainsi, le gouvernement a sélectionné, début 2012, 15 projets de production d'énergie à partir de biomasse en France dans le cadre de l'appel d'offres CRE 4[106]. La Commission de Régulation de l'Energie (CRE) a lancé un 4^{e} appel d'offres, CRE 4, portant sur des installations de production d'électricité à partir de biomasse. Ces 15 projets représentent une puissance totale prévue de 421 MW.

Le projet de conversion de Provence 4, Centrale thermique de Provence située sur les communes de Meyreuil-Gardanne, en centrale biomasse a été retenu par les pouvoirs publics. Avec une puissance prévue de 150 MW électrique, la centrale Provence 4 est le projet le plus important parmi les 15 projets sélectionnés. C'est le groupe E.ON, producteur d'électricité et de gaz au service des professionnels, qui a été retenu pour ce projet[107].

Le mélange combustible du site biomasse de Meyreuil-Gardanne dans les Bouches-du-Rhône utilisera des plaquettes issues de l'exploitation forestière, des résidus verts et du bois de récupération[108]. Cette biomasse sera prioritairement régionale, complétée par une biomasse

[103] Voir en Annexe « Les atouts/faiblesses et les opportunités/menaces du secteur d'activité du bois-énergie ».
[104] Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer, *Plan d'action national en faveur des énergies renouvelables Période 2009-2020 en application de l'article 4 de la directive 2009/28/CE de l'Union Européenne*, http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/0825_plan_d_action_national_ENRversion_finale.pdf, page consultée le 3 juin 2013.
[105] Les EnR, « Energie – lancement de 15 projets de production d'électricité à partir de biomasse », http://www.lesenr.fr/actualites/495-energie-lancement-de-15-projets-de-production-delectricite-a-partir-de-biomasse.html, page consultée le 3 juin 2013.
[106] *La Lettre d'E.ON n°4, un expert international de l'énergie*, décembre 2012.
[107] *Ibid.*
[108] L. FLOUZAT, *op. cit.*, Avril 2012.

importée de l'étranger, jusqu'à ce que la filière Forêt-Bois en PACA se structure, ce qui passe notamment par l'ambition d'une synergie entre les différents acteurs de la filière.

Effectivement, les quantités de bois produites, et donc disponibles, ne sont actuellement pas suffisantes pour couvrir l'ensemble des besoins des 2 projets de centrale biomasse en PACA, et en particulier de la Centrale Provence de Meyreuil-Gardanne en 2014. Rappelons que la biomasse totale récoltée par an en PACA s'élevait à 489 250 tonnes de bois en 2009[109], dont 112 520 tonnes de bois-énergie, alors que les besoins de la Centrale sont estimés au total à 1 030 300 tonnes de bois pour l'année 2014[110].

Ainsi, la Centrale de Meyreuil-Gardanne a prévu, *via* son plan d'approvisionnement pour 2014, l'importation de 522 000 tonnes de plaquettes forestières, soit environ 48% de l'énergie totale entrant pour pouvoir produire les 2 978 GWh d'énergie annoncés[111]. Le bois-énergie ne représenterait donc que 15% de l'énergie produite par cette seule centrale, un constat qui pose alors la question « de la capacité de la filière à alimenter les chaudières sans mettre en péril l'équilibre de la forêt et le tissu industriel déjà en place »[112].

En définitive, la centrale biomasse de Meyreuil-Gardanne prévoit selon l'industriel[113] :

- l'approvisionnement électrique de 440 000 ménages ;
- la création de plus d'une centaine d'emplois directs et indirects (pour la collecte de la biomasse surtout).

La centrale biomasse de Meyreuil-Gardanne doit permettre[114] :

- l'atteinte des objectifs de production d'énergies renouvelables à l'horizon 2020 ;
- l'impulsion du dynamisme de la filière Forêt-Bois en région PACA, et notamment de l'exploitation forestière ;
- la pérennisation pour 20 ans d'emplois saisonniers industriels en CDI sur le site ;
- la qualification de la main d'œuvre existante sur le marché du travail ;
- la sécurisation de l'approvisionnement en électricité dans la région.

Concernant ce secteur du bois-énergie, une situation paradoxale est née au regard du fort nombre d'offres d'emploi pourvues et de la quasi-absence de formation en la matière existant en région PACA. En effet, nous avons constaté auparavant :

- qu'il existe seulement 10 formations correspondant au thème « bois-énergie », uniquement accessibles par la voie de la formation continue,
- que la majeure partie des offres d'emploi de ce secteur est pourvue par des personnes qualifiées, soit 1453 offres d'emploi contre 397 offres pourvues par des non qualifiées.

[109] Chiffres issus de la conversion du volume de bois récolté en tonnage équivalent, en utilisant le rapport de conversion suivant : 1 tonne de bois vert = 1,20 m^3 pour du bois présentant un taux d'humidité de 30 à 40 %
[110] L. FLOUZAT, FIBRESUD, *op. cit*., Avril 2012.
[111] *Ibid.*
[112] *Ibid.*
[113] *La Lettre d'E.ON n°4, op. cit.,* décembre 2012.
[114] *Ibid.*

Nous pouvons dès lors nous demander si ces personnes qualifiées ont intégré les nombreuses spécificités du bois ainsi que ces diverses potentialités durant leur formation. Or, les projets de chaufferies collectives dans la région doivent pouvoir s'appuyer sur des personnes qualifiées et compétentes pour l'utilisation du bois comme biomasse.

En définitive, deux solutions pourraient être entrevues :

- l'ouverture de formations initiales « bois-énergie » en région PACA de niveau V et supérieur,
- l'adaptation des référentiels des formations existantes[115], dans le but d'y intégrer les nombreuses spécificités et potentialités du bois.

b) Les formations hors PACA

Actions de formation	Organismes de Formation	Départements
Licence professionnelle mention Bâtiment et construction spécialité Bâtiments bois basse consommation et passifs	Université La Rochelle	17
Licence Professionnelle Gestion et Commercialisation des produits de la filière bois	CEFA	26
Licence Professionnelle Construction Bois et Environnement : méthodes et mises en œuvre	Université Toulouse	31
Licence pro construction bois IUT Bordeaux	IUT de Bordeaux	33
ENITAB (Spé LogiFor)	ENITAB	33
Inra montpellier (spé foret méditerranéenne / tropicale)	INRA	34
Licence Professionnelle Bâtiment et Construction "CONDUITE DE TRAVAUX EN CONSTRUCTION BOIS"	IUT de Grenoble	38
ESB ingénieur (plusieurs spécialités)	ESB	44
Doctorat ESB	ESB	44
Licence pro construction bois ESB	ESB	44
Licence pro Commerce Bois	ESB	44
Licence pro Production Bois	ESB	44
Licence Professionnelle Bâtiment a énergie positive et Construction bois	Université de Clermont-Ferrand	60
Doctorat Agroparitech	AgroParistech	75
AgroParistech (Spé foret)	AgroParistech	75
Construire bois de A à Z: caractéristiques spécifiques du bois dans la construction et son intégration dans une approche constructive, environnementale et énergétique	CNDB	75
L'essentiel sur le bois	CNDB	75
Prescrire le bois : l'économie de construction bois (continuité de l'essentiel sur le bois)	CNDB	75
Efficacité énergétique des constructions bois et label BBC	CNDB	75
Licence pro gestion des entreprises de la filière bois	IAE	87
Licence pro gestion des entreprises de la filière bois	IAE	87
ENSTIB (plusieurs spécialités)	ENSTIB	88
IUFM (CAPLP2 "Génie industriel bois")	ENSTIB	88
Doctorat ENSTIB	ENSTIB	88
Licence pro construction bois Conception et Structure Enstib	ENSTIB	88
Licence pro construction bois réalisation, conduite de travaux Enstib	ENSTIB	88
Master architecture, bois, construction Enstib	ENSTIB	88
Mastère construction et hautes études des structures bois Enstib	ENSTIB	88
Licence pro Bois et Ameublement	ENSTIB	88

Liste non exhaustive des actions de formation de niveau supérieur ou égal à II relatives à la filière Forêt-Bois existantes hors région PACA

[115] Les formations du type Bac Pro « Technicien de Maintenance des Systèmes Energétiques et Climatiques », « Technicien en Installation des Systèmes Energétiques et Climatiques ».

L'offre de formation hors PACA est caractérisée par l'existence d'actions de formation de niveaux supérieurs à IV et V. Nous avons préalablement constaté que l'offre de formation de la filière Forêt-Bois en région PACA était dépourvue de diplômes de niveaux supérieurs à IV[116], excepté un BTSA, un Mastère spécialisé et d'autres formations ayant ouvertes pour la rentrée de l'année 2013/2014.

Cette liste a alors pour but de pointer ce qui existe en matière de formation de la filière Forêt-Bois dans les autres régions, et de s'enrichir de ce qui existe ailleurs en vue de l'adaptation de l'offre de la filière en PACA.

Jusqu'à présent, aucun besoin particulier concernant les postes d'encadrement, de niveau AMT / cadre n'a été remarqué. Comme nous l'avons vu, les professionnels de nombreux secteurs n'ont peu ou pas de qualification. C'est pourquoi, les besoins actuels sont davantage orientés vers la qualification de tous les acteurs de la filière Forêt-Bois.

Néanmoins, le développement de la filière en région PACA, en particulier les secteurs à forts potentiels comme la construction bois et le bois-énergie, va supposer de plus en plus d'emplois à plus grandes responsabilités. Par ailleurs, c'est l'ensemble de la filière qui est concerné par le déploiement d'une « culture bois » au sein des formations de niveau V au niveau I.

A ce propos, peu d'écoles d'ingénieurs formant exclusivement aux métiers du bois existent en France[117]. Ce constat pose le problème du manque d'élèves ingénieurs. De plus, les ingénieurs issus de ces Ecoles sont également recherchés par des entreprises étrangères[118].

Récemment, de nouvelles formations ont vu le jour dans la région : le Baccalauréat Professionnel et le BTS « Systèmes Constructifs Bois et Habitat » au Lycée Don Bosco à Nice, correspondant aux nouveaux besoins du secteur de la construction bois. Ces actions de formation n'ont par ailleurs pas été intégrées dans cette étude, puisqu'elles ont été ouvertes début 2013. Selon le CNDB, de la communication dépendra le succès de ces nouvelles formations.

[116] Voir la partie II. B. 3. « La prépondérance des niveaux IV et V ».
[117] L'Ecole Supérieure du Bois à Nantes, l'Ecole National Supérieure des Technologies et Industries du Bois à Epinal, l'Ecole Supérieure d'Ebénisterie d'Avignon
[118] *Les cahiers du Conseil d'Orientation de l'IRFEDD*, Commission « AMENAGEMENT ET CADRE DE VIE ; construction bois », réunion du 14 novembre 2012.

IV. Préconisations

Dans cette partie, nous verrons d'une part les orientations politiques nationales concernant la filière Forêt-Bois, puis d'autre part les préconisations à l'échelle de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur au regard de l'état des lieux de la filière et des différents constats issus à la fois de l'analyse cartographique de l'offre de formation existante en la matière dans la région ainsi que des besoins et des réalités des entreprises.

A. Les recommandations nationales pour le développement de la filière Forêt-Bois

L'étude sur le « *marché actuel des nouveaux produits issus du bois et évolutions à échéance 2020* », réalisée à la demande du Ministre du Redressement Productif, a mené à l'identification de six leviers d'action, se déclinant par ailleurs en 26 mesures et 50 actions[119].

Représentation schématique des leviers d'action[120]

Si le premier levier d'action concerne le développement des quatre secteurs identifiés au sein d'une dynamique globale, le 2e cible davantage les activités liées au bois construction. Les leviers 3, 4 et 5 sont « moteurs de l'innovation et de l'essor de la filière », lorsque le 6e porte plus particulièrement sur l'amont de la filière.

[119] Pôle interministériel de prospective et d'anticipation des mutations économiques (PIPAME), *op. cit.,* février 2012.
[120] *Ibid.*

Jean-Yves Collet, député de l'Yonne et mandaté par le 1er Ministre, a rendu les conclusions de son étude sur la filière Forêt-Bois le 23 mai 2013[121]. Des propositions fiscales bénéficiant aux acteurs de la filière vont dès lors être proposées par le député socialiste. Ce dernier préconise la mise en place d'un fonds stratégique pour relancer la filière Forêt-Bois d'ici 5 ans, en suggérant notamment :

- la mise en place d'un droit de préemption communal,
- la mise en œuvre d'une procédure de relèvement des parcelles sous certaines conditions,
- de permettre aux collectivités d'exonérer les constructions bois pendant 5 ans.

Enfin, trois Ministères, Le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, le Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt et le Ministère du redressement productif, ont réalisé un rapport en avril 2013 visant à élaborer « un plan national de la forêt et du bois, de caractère interministériel, qui sera la clé de voûte des instruments d'orientation et de conduite de la politique nationale[122] ». Ce plan national comprend une liste de 59 mesures recommandées par cette mission interministérielle, dans le but de « lever certains verrous avec le souci du réalisme[123] ».

B. Les préconisations pour le développement de la filière Forêt-Bois en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

La présente étude cartographique a permis de mettre en exergue les limites de l'offre de formation existante en région PACA au regard des besoins et des réalités des entreprises de la filière Forêt-Bois.

De fait, des préconisations ont été formulées et concourent avec certaines recommandations émises au niveau national. Cependant, afin d'éviter les contre-effets de ces recommandations nationales en PACA, il est nécessaire de prendre en compte les spécificités du territoire méditerranéen et de sa forêt[124].

Nos préconisations, qui découlent de la présente étude, s'organisent en 4 leviers d'actions, eux-mêmes se déclinant en 9 mesures et 13 préconisations pour ce qui concerne le développement de l'offre de formation de la filière Forêt-Bois en région PACA.

[121] La Gazette des communes, « Propositions fiscales pour relancer la filière bois », http://www.lagazettedescommunes.com/168361/propositions-fiscales-pour-relancer-la-filiere-bois/, page consultée le 28 mai 2013.
[122] C. ATTALI et *al., op. cit.*, avril 2013.
[123] *Ibid.*
[124] Voir la partie I. A. 2. « La filière Forêt-Bois en région Provence-Alpes-Côte d'Azur ».

Tableau des leviers d'action, mesures et préconisations d'actions

Leviers d'action / Objectifs		Mesures		Préconnisations
1.Développer une offre de formation multi partenariale en cohérence avec la structuration de la filière	Organiser l'offre de formation continue régionale	Mesure 1.	Favoriser une meilleure lisibilité et une plus grande cohérence en région PACA	Créer un Comité de pilotage régional afin de faciliter la proposition d'actions de formation multipartenariale (CNDB, EnviroBAT Méditerrannée, FCBA, FIBRESUD, IRFEDD, Pôle Bâtiment Durable Méditerranéen, Réseau Unis Vert Alpes-Méditerranée et CFPPA des régions PACA-Corse, ...)
2. Animer et promouvoir la communication	Favoriser l'attractivité des métiers	Mesure 2.	Mettre en place un dispositif de communication globale en s'inspirant des méthodes mises en place dans les pays voisins	Réaliser des campagnes régionales de sensibilisation à destination des jeunes, en particulier sur les métiers en amont de la filière
				Compléter les orientations avec les acteurs Accueil-Information-Orientation
3. Renforcer la formation initiale et continue	Assurer une offre de formation pour tous les métiers	Mesure 3.	Compléter l'offre de formation pour les métiers de la première transformation	Créer une offre de formation initiale aux métiers de la scierie
				Renforcer l'offre de formation professionnelle continue dans tous les départements
		Mesure 4.	Favoriser le développement d'une offre de formation sur l'amont de la filière dans l'est de la région	S'appuyer sur le Réseau Unis Vert Alpes-Méditerranée et CFPPA des régions PACA-Corse
	Accompagner le développement de l'offre de formation	Mesure 5.	Lever les problèmes d'éloignement ou d'hébergement, en particulier pour l'alternance	Créer, informer et permettre l'accès aux dispositifs existants (financiers, logistiques,...) pour faire face aux difficultés de transport et d'hébergement des apprentis
		Mesure 6.	Développer la formation de formateurs en particulier sur l'aval de la filière et le bois construction	Sensibiliser les professionnels du secteur à se former en tant que formateur
				S'appuyer sur des formations de formateur déjà existantes (concernant le volet pédagogique)
4. Agir sur le bois construction, principal marché à court terme	Valoriser l'emploi du bois	Mesure 7.	Sensibiliser les prescripteurs et les pouvoirs publics (élus et techniciens) aux divers emplois du bois	Réaliser des campagnes de sensibilisation et de promotion auprès des acteurs de la construction/rénovation, des donneurs d'ordre privés et publics et du grand public
	Favoriser la montée en compétence des professionnels du bâtiment	Mesure 8.	Sensibiliser aux qualités environnementales du bois comme réponse aux nouveaux marchés de la construction	Proposer un module bois dans les cursus initiaux des écoles d'ingénieur en construction BTP
				Mettre en place des lieux de démonstration et d'apprentissage pour les professionnels de la construction
	Développer l'offre de formation bois construction	Mesure 9.	Disposer de données précises sur le secteur du bois construction	S'appuyer sur un partenaire régional pour créer un relais de l'observatoire national construction bois

Le 1er levier porte sur la structuration de l'ensemble de la filière Forêt-Bois en région PACA.

Les 3 autres sont similaires aux leviers d'action dégagés au niveau national[125] ; il s'agit à la fois d'améliorer l'attractivité des métiers du bois ainsi que des formations de la filière, en particulier les moins attractives, de renforcer la formation initiale et continue et de cibler tout particulièrement le marché du bois-construction.

Concernant l'ensemble de la filière, il est indispensable de mettre en place et de développer des formations répondant à la fois :

- à une demande sociale favorable afin d'assurer l'attractivité de ces formations ;
- aux nouveaux besoins des professionnels afin « d'accompagner le développement de la filière »[126] ;
- à la condition de ne pas créer d'emplois et de formations trop spécialisés pour éviter le morcellement des compétences, ce qui à terme dévaloriseraient les métiers[127].

Désormais, les organismes de formations orientent leurs efforts au travers de multiples actions de communication pour lutter contre ces représentations. Il s'agit alors de mieux communiquer en diversifiant les stratégies (image, sécurité, rémunération, promotion, évolution des carrières, …)[128], ce qui pourrait être facilité en réalisant des campagnes régionales de sensibilisation.

Les différentes personnes présentes lors des ateliers régionaux ont formulé certaines propositions d'actions, dont celle effectivement d'organiser une vraie campagne de communication sur les métiers de la filière Forêt-Bois aux niveaux national et régional en s'inspirant des méthodes mises en place dans les pays voisins.

[125] Pôle interministériel de prospective et d'anticipation des mutations économiques (PIPAME), *Marché actuel des nouveaux produits issus du bois et évolutions à échéance 2020*, février 2012.
[126] *Les cahiers du Conseil d'Orientation de l'IRFEDD*, *op. cit*. 14 novembre 2012.
[127] *Ibid.*
[128] Ateliers régionaux thématiques sur l'industrie du bois, *op. cit*., page consultée le 4 février 2013.

V. Remerciements

Nous tenons à remercier pour leur contribution à la réalisation de cette étude :

- **Les organismes ressources de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur** :
  - Le CARIF Espace Compétence,
  - la Chambre Régional des Métiers de l'Artisanat,
  - la Direction de la Formation et de l'Apprentissage,
  - la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt,
  - la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement,
  - l'Observatoire Régional des Métiers,
  - Pôle Emploi,
  - Le Réseau UNIS VERT Alpes-Méditerranée.

- **Les organismes de formation** :
  - Le Centre Forestier de La Bastide-des-Jourdans,
  - le CFPPA de Digne-Carmejane,
  - le CFPPA de Valabre,
  - le Comité National pour le Développement du Bois,
  - les Compagnons du Devoir et du Tour de France de Marseille,
  - la Fédération Compagnonnique des Métiers du Bâtiment de Marseille,
  - la Fondation Don Bosco de Nice,
  - le Gabion,
  - le Lycée Professionnel Agricole La Ricarde de L'Isle-sur-la-Sorgue.

- **Les entreprises ayant répondu aux questionnaires** :
  - Asilva,
  - SARL Yubois Altitude Bois,
  - ARbats,
  - Etablissement Bayle,
  - Challenge toiture,
  - Chabran-Vallon,
  - Michel SARL,
  - MERABOIS,
  - l'Agence d'architectes F. Nicolas,
  - SCOP Triangle.

VI. Bibliographie

➔ Rapports et compte-rendus

Agreste PACA – Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) – Service Régional de l'Information Statistique et Economique (SRISE), *En Provence-Alpes-Côte d'Azur, la forêt est sous exploitée*, Étude n°60, novembre 2012.

Agreste PACA – Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) – Service Régional de l'Information Statistique et Economique (SRISE), *L'exploitation forestière en Provence-Alpes-Côte d'Azur : après trois ans de repli, la reprise en 2011*, étude n°76, octobre 2012.

ATTALI, C. et *al., Rapport : Vers une filière intégrée de la forêt et du bois*, Mission interministérielle, avril 2013.

BAYETTI, V. & MOYA, J.-P., *Schéma-Directeur régional des plate-formes techniques pédagogiques de formation aux métiers du bâtiment en Provence-Alpes-Côte d'Azur*, Assistance Conseil en Développement Durable (acd^2), juin 2012.

Institut Technologique FCBA, *Rapport annuel 2012 : L'outil technique des professionnels forêt, bois, scierie, pâte à papier, panneaux, emballage, construction, ameublement*, 2012.

FLOUZAT, L., *Etude d'impact sur la filière Forêt / Bois des projets de centrale biomasse dans les Bouches-du-Rhône et le Var*, FIBRESUD, avril 2012.

La Lettre d'E.ON n°4, un expert international de l'énergie, décembre 2012.

Commission « AMENAGEMENT ET CADRE DE VIE ; construction bois », *Les cahiers du Conseil d'Orientation de l'IRFEDD,* réunion du 14 novembre 2012.

MAMAN, J., *Etude de l'état des lieux des scieries de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur*, FIBRESUD, avril 2012.

Pôle interministériel de prospective et d'anticipation des mutations économiques (PIPAME), *Marché actuel des nouveaux produits issus du bois et évolutions à échéance 2020*, février 2012.

TRAISNEL, F. & TRICOCHE, J.-C., *Redéfinition d'une action de formation*, « Comité de Coordination des programmes régionaux d'apprentissage et de formation professionnelle continue », janvier 2004.

➔ Articles publiés sur Internet

Ateliers régionaux thématiques sur l'industrie du bois, « Fiche 4 : emploi et formations, attractivité des métiers, conditions de travail », http://agriculture.gouv.fr/rencontres-agroalimentaire-bois, page consultée le 4 février 2013.

Comité National pour le Développement du Bois, « les données économiques sur la filière forêt et bois », http://www.cndb.org/?p=donnees_economiques, page consultée le 21 mai 2013.

Comité National pour le Développement du Bois, « Missions », http://www.cndb.org/?p=mission, page consultée le 10 mai 2013.

DRAAF PACA, « Agroalimentaire & bois, Produisons l'avenir – rencontres régionales », *Les filières d'utilisation du bois – Présentation du diagnostique régional Provence-Alpes-Côte d'Azur*, http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Diagnostic_regional_bois_201112_cle48422e.pdf, page consultée le 21 mai 2013.

FIBRESUD, « Nos champs d'intervention », http://www.fibresud.org/presentation/champs-intervention, page consultée le 22 mai 2013.

FNB Fédération National du Bois, le site des exploitants forestiers, scieurs et industriels du bois, « panorama », http://www.fnbois.com/fr/panorama, page consultée le 22 mai 2013.

France Bois Forêt, « France Bois Forêt – FBIE – Projet Forêt Bois pour la France », http://www.franceboisforet.fr/doc/articles_actualites/france-bois-foret-fbie-projet-foret-bois-pour-la-france, page consultée le 05 juin 2013.

INSEE, « Définitions – filière », http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/filiere.htm, page consultée le 23 mai 2013.

INSEE, « Zones d'emploi », http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/zone-emploi.htm, page consultée le 27 mai 2013.

La Gazette des communes, « Propositions fiscales pour relancer la filière bois », http://www.lagazettedescommunes.com/168361/propositions-fiscales-pour-relancer-la-filiere-bois/, page consultée le 28 mai 2013.

Les EnR, « Energie – lancement de 15 projets de production d'électricité à partir de biomasse », http://www.lesenr.fr/actualites/495-energie-lancement-de-15-projets-de-production-delectricite-a-partir-de-biomasse.html, page consultée le 3 juin 2013.

Métiers en région PACA, « Niveaux de formation et de qualification », http://metiers.regionpaca.fr/informations-pratiques/niveaux-de-formation-et-de-qualification.html, page consultée le 10 juin 2013.

Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer, *Plan d'action national en faveur des énergies renouvelables Période 2009-2020 en application de l'article 4 de la directive 2009/28/CE de l'Union Européenne*, http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/0825_plan_d_action_national_ENRversion_finale.pdf, page consultée le 3 juin 2013.

Observatoire Régional de la Forêt Méditerranéenne, « Cartothèque ; Cartes en images », page consultée le 22 mai 2013.

Observatoire régional de la forêt méditerranéenne, *Données & chiffres-clés de la forêt méditerranéenne en Provence-Alpes-Côte d'Azur 2011,* http://www.aifm.org/sites/default/files/Chiffres_cles_2011_ofme.pdf, page consultée le 21 mai 2013.

Le Pôle Régional d'Innovation et de Développement Economique et Solidaire FIBRESUD ainsi que l'IRFEDD ont réalisé une étude cartographique de l'offre de formation relative à la filière Forêt-Bois en région Provence-Alpes-Côte d'Azur afin de mettre en perspective l'offre de formation existante en la matière et les besoins en formation des entreprises de la filière. Ce travail a été réalisé en partenariat de fin 2011 à juillet 2013.

VII. Annexes

Annexe 1 : Tableau de correspondance des codes ROME et des thèmes

Annexe 2 : Composition des zones d'emploi en région PACA

Annexe 3 : *Les cahiers du Conseil d'Orientation de l'IRFEDD*, Commission « AMENAGEMENT ET CADRE DE VIE ; construction bois », réunion du 14 novembre 2012.

Annexe 4 : Ateliers régionaux thématiques sur l'industrie du bois, « Fiche 4 : emploi et formations, attractivité des métiers, conditions de travail »

Annexe 5 : Liste des 21 codes de la Nomenclature d'Activités Française pour l'Artisanat présentant un lien avec la filière Forêt-Bois

Annexe 6 : Les atouts et les faiblesses du secteur d'activité du bois-énergie

Annexe 7 : Les opportunités et les menaces du secteur d'activité du bois-énergie

Annexe 8 : L'offre de formation de la filière Forêt-Bois identifiées en région PACA

Annexe 1 : Tableau de correspondance des codes ROME et des thèmes

Thèmes	Codes ROME
Sylviculture	A 1205 A 1303
Conduite d'engins d'exploitation agricole et forestière	A 1101
Bûcheronnage et élagage	A 1201
Fabrication, Construction, Ingénierie	H 2202 F 1501 F 1503 F 1604 F 1607 F 1608 H 2201 H 2202 H 2203 H 2204 H 2206
Ameublement	F 1503 H 2206 H 2207 H 2208
Intervention technique en ameublement et bois	H 2209
Papeterie	H 3101 H 3102 H 3303
Bois-énergie	F 1603

Annexe 2 : Composition des zones d'emploi en PACA

- Seules les zones d'emploi et les communes présentant des organismes de formation/actions de formation apparaissent dans ce tableau au regard de la présente étude.
- les 18 zones d'emploi avec toutes les communes les composant sont accessibles sur le site de l'INSEE[129].

Les zones d'emploi	Les communes
Aix-en-Provence	Aix-en-Provence (13001), La Bastide-des-Jourdans (84009), Gardanne (13041), Meyrargues (13059)
Marseille-Aubagne	Aubagne (13005), Marseille (13055), Les Pennes-Mirabeau (13071)
Salon-de-Provence	Miramas (13063), Salon-de-Provence (13103)
Digne-les-Bains	Digne-les-Bains (04070), Bevons (04027)
Nice	Cantaron (06031), Carros (06033), Nice (06088), St Laurent-du-Var (06123)
Gap	Embrun (05046), Méolans-Revel (04161), St André-d'Embrun (05128), St Jean-St-Nicolas (05145), Gap (05061)
Briançon	Briançon (05023), Argentière-la-Bessée (05006), Arvieux (05007)
Orange	Orange (84087)
Avignon	Avignon (84007), Carpentras (84031), Châteaurenard (13027), L'Isles-sur-la-Sorgue (84064), Le Thor (84132), Vedène (84141)
Arles	Arles (13004)
Toulon	Hyères (83069), Ollioules (83090), La Seyne-sur-mer (83126), Toulon (83137), La Valette-du-Var (83144)
Cannes-Antibes	Antibes (06004), Grasse (06069)

[129] http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/zone-emploi.htm

Annexe 3 : *Les cahiers du Conseil d'Orientation de l'IRFEDD*, Commission « AMENAGEMENT ET CADRE DE VIE, « construction bois »

IRFEDD

les cahiers du Conseil d'orientation

Commission
« AMENAGEMENT ET CADRE DE VIE »
« construction bois »
Réunion du 14 novembre 2012

Le conseil d'orientation de l'IRFEDD réunit un groupe d'acteurs sur la formation et l'économie verte en région Provence - Alpes - Côte d'Azur. Ce document met en évidence l'avancée des travaux de ce groupe de travail.

Ce cahier constitue une première étape à la réflexion en cours sur la filière bois et doit être considéré comme un document de travail

SOMMAIRE

CONTEXTE 1-2

L'ESSENTIEL 3-4

LES ENJEUX EMPLOI-FORMATION 5

POUR EN SAVOIR PLUS 6

CONTEXTE

La présentation de la filière bois et de son contexte économique est réalisée par le PRIDES Fibresud, pôle méditerranéen de la forêt et du bois

Sa mission est de « *représenter, organiser et développer la filière forêt et bois de Provence - Alpes - Côte - d'Azur, en partenariat avec les Interprofessions départementales et structures partenaires* ». Les champs d'intervention de Fibresud couvrent toute la chaîne de valeur de la filière. L'amont de la filière concerne l'exploitation forestière et les scieries avec les activités de première transformation. Il est représenté au niveau national par France Bois Forêt, une interprofession regroupant les propriétaires et gestionnaires forestiers publics et privés, les pépiniéristes, les professionnels de la première transformation du bois et les professionnels de la mise en œuvre dans le bâtiment. En aval de la filière, on trouve les activités de deuxième transformation, le bois construction, le bois énergie, la distribution et le recyclage. France Bois Industries Entreprises est l'association ouverte à toutes les entités représentatives des secteurs utilisateurs du bois et de ses dérivés.

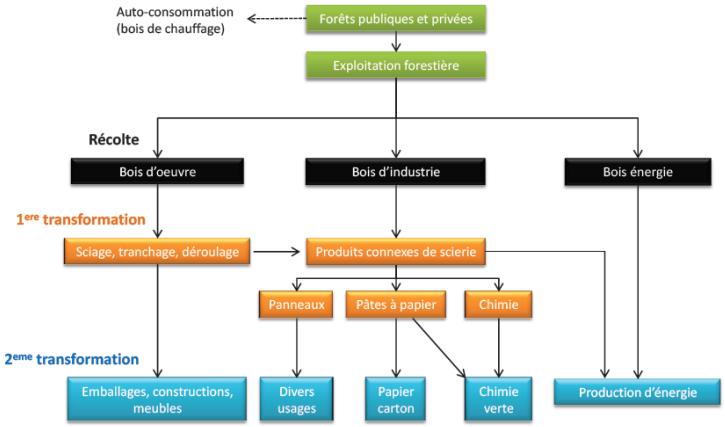

L'état des lieux français de la filière bois est fait de paradoxes

Selon un rapport réalisé pour le Pôle interministériel de prospective et d'anticipation des mutations économiques (PIPAME), la forêt française « *se caractérise par une ressource forestière grandissante mais une sous-exploitation de cette ressource* ». La France correspond à la troisième forêt au niveau européen en termes de ressources. En PACA, nous n'exploitons que 16 % de l'accroissement annuel des forêts, alors que pour une bonne gestion 30 % serait raisonnable. La filière forêt et bois représente en France près de 60 milliards d'euros de chiffre d'affaires et environ 450 000 emplois (soit plus que la filière automobile). C'est en même temps le deuxième poste de déficit de la balance commerciale française, avec près de 6 à 7 milliards d'euros, en raison des importations. Les objectifs fixés par les travaux du Grenelle chiffraient de 30 000 à 80 000 le nombre d'emplois français supplémentaires à l'horizon 2020 dans la filière bois, ce qui paraît aujourd'hui ambitieux. France Bois Forêt et France Bois Industries Entreprises ont demandé la création d'un fonds forestier stratégique carbone (FFSC) alimenté par une partie des fonds issus de la mise aux enchères des quotas d'émission de gaz à effet de serre à compter du 1er janvier 2013. Le développement de l'activité de la filière bois toucherait tous les niveaux de qualifications professionnelles.

CONTEXTE

En raison de l'importance de ses surfaces boisées, la région PACA est fortement interpellée par le constat national

La forêt couvre 48 % du territoire régional (29 % en moyenne française).
Mais la forêt régionale PACA est mal valorisée : la récolte représente moins de 2 % de la récolte nationale (Agreste PACA, étude n° 60, novembre 2011). Les raisons sont multiples. Les massifs ont pour caractéristique d'être peu accessibles, ce qui génère l'utilisation de machines coûteuses, et les parcelles sont morcelées. 60 % de la ressource forestière serait du bois d'œuvre potentiel, mais difficilement accessible. La filière s'est structurée sur du bois qui n'est qu'à 25 % du bois d'œuvre. Dans leur soutien de la « solution bois », les acteurs publics se heurtent notamment aux représentations de la « forêt patrimoine » ou « symbole de la nature », lieu de loisir, de tourisme ou encore de chasse. La peur des risques de feu est prégnante dans les esprits et suscite parfois des rejets ou de l'incompréhension pour la construction bois ; en témoignent de fréquents refus de permis de construire en région. Passer de la gestion patrimoniale à la gestion productive serait nécessaire. Le « penser bois » n'est pas encore suffisamment développé en région.

La filière bois dispose à ce jour des débouchés limités en région

La filière est composée de beaucoup de TPE, très peu de PME, et il existe peu d'entreprises pouvant jouer le rôle de locomotive. Selon les données de Fibresud, l'industrie papetière capte près de 70 % de la ressource et est concentrée dans l'unité d'exploitation Fibre Excellence à Tarascon, filiale de la branche pâtes des groupes néerlandais Paper Excellence et indonésien Sinar Mas. L'usine de Tarascon représente 250 millions de chiffre d'affaires et emploie environ 300 personnes. Elle fait vivre des dizaines d'exploitants forestiers, qui sont ainsi sous la dépendance économique d'une seule entreprise. L'absence de contrats annuels pour la fourniture de bois incite à travailler au coup par coup, ce qui ne favorise pas la vision globale nécessaire pour une démarche de valorisation de la ressource. À cela s'ajoute le fait que l'activité bois-papier ne suppose pas d'effectuer de tri entre les essences, et que le bois-papier est vendu beaucoup moins cher que le bois de construction. Enfin, cette filière amont (composée d'exploitants, scieurs, abatteurs, etc.) est très atomisée, sans concentration capitalistique, dans la mesure où la production de mètres cubes de bois demande peu d'investissement. Les exploitants ont à cœur d'être indépendants dans leurs décisions et toute démarche d'harmonisation de leurs activités visant une autre valorisation de la ressource est complexe. En raison de la faible activité liée au bois d'œuvre, l'industrie du travail du bois est représentée par des établissements de taille modeste, en petit nombre en PACA (39 scieries en 2009, concentrées dans les départements alpins selon l'étude d'Agreste mentionnée ci-dessus). La question de leur reprise, en raison de l'âge des chefs d'entreprise, va se poser à court terme.
Par contre, l'activité bois-énergie devrait prendre de l'ampleur en raison de deux projets d'unités biomasse. L'un serait situé à Brignoles (Var), l'autre concerne la reconversion de la centrale thermique de Meyreuil-Gardanne (Bouches-du-Rhône) en centrale de production électrique à biomasse. L'activité nécessiterait environ 900 000 tonnes de bois et déchets verts, alors que la région PACA récolte aujourd'hui 500 000 tonnes. Si le projet prévoit de recourir en priorité à la biomasse forestière de Provence - Alpes - Côte d'Azur où il existe une marge de progression (devant tenir compte des difficultés d'accès aux massifs), la ressource locale devra être complétée (régions voisines et probablement importation de granulés de bois).

L'ESSENTIEL

En région PACA, des atouts notables pour le développement de la filière mais des freins prégnants

Provence - Alpes - Côte d'Azur est une région à réel potentiel de développement de la filière bois. Les atouts (importance de la surface boisée, potentiel de bois d'œuvre, réalités climatiques et urbanistiques pertinentes pour des solutions bois, etc.) sont nombreux. Les freins aussi. Ces derniers tiennent à la configuration géographique des massifs, peu accessibles, au manque de diversification des activités présentes aujourd'hui (l'industrie papetière, représentée par une seule entreprise, capte l'essentiel de la ressource), aux pratiques et représentations (gestion patrimoniale, etc.), à l'atomisation du tissu d'entreprises et à l'absence d'une « culture bois » chez les professionnels et au sein des formations (notamment celles liées à la construction).

Des projets et des marchés émergents qui devraient mobiliser toute la filière

Plusieurs projets devraient porter le développement économique de la filière, ce qui nécessitera de revisiter la gestion de la ressource bois, la structuration et l'organisation de l'activité et les besoins en compétences.

Sur la filière amont, les évolutions dans les pratiques et les projets émergents pourraient inciter les exploitants ou les industries du bois à une diversification de leurs activités et des procédures de travail.

• La certification « Bois des Alpes »[1] va permettre de valoriser la ressource régionale : elle exigera une évolution des procédures de travail, assurant une gestion durable de la forêt, une traçabilité et le respect d'un cahier des charges concernant la conformité dimensionnelle, le mode de séchage, etc.

• Le projet de reconversion de la centrale thermique de Meyreuil-Gardanne va de pair avec l'optimisation de la ressource forestière locale ainsi que la mobilisation de ressources disponibles et non valorisées à ce jour. La question de l'accès aux massifs, du recours à une nouvelle technicité va se reposer, tout comme celle du recours aux déchets verts, aux autres bois secondaires et autres sources de biomasse.

Au sein de la filière aval, où l'on constate les plus importants gisements d'emplois et la plus grande diversité d'employeurs, plusieurs marchés potentiels sont pointés :

• Le marché de la surélévation des bâtiments en centre-ville : la région Provence - Alpes - Côte d'Azur est très concernée de par la forte urbanisation de ses communes en bordure de littoral. La surélévation pose un problème de poids qui peut être solutionné par l'emploi du bois. La logistique complexe liée à ces travaux nécessite des compétences spécifiques mais ne concerne pas tous les corps de métier du bâtiment. Ce marché de niche pourrait avoir des développements importants dans le futur.

• Le marché de l'ossature bois pour l'isolation par l'extérieur : la région Provence - Alpes - Côte d'Azur et les régions méditerranéennes sont très concernées par ce marché. Plusieurs types de professionnels peuvent se positionner pour répondre à des marchés publics comme privés. La qualité du travail final, et donc la compétence des entreprises mobilisées, joueront sur l'engouement pour cette solution.

• Plus largement, l'influence de la réglementation thermique 2012 incite plusieurs professionnels de la construction à se tourner vers le bois, conjugué à d'autres matériaux.

[1] *La certification Bois des Alpes mise en œuvre fin 2012 vise à augmenter l'utilisation des bois alpins dans la construction avec une garantie de qualité des produits bois construction et un service exemplaire en terme de développement durable.*

L'ESSENTIEL

Des évolutions interpellant les qualifications des professionnels de demain

Le développement de ces marchés suppose une évolution des compétences des professionnels qui devront suivre les mutations liées à l'innovation, aux réglementations et aux réorganisations du travail.

Quelques exemples au sein de la filière amont :

• Le métier de scieur a été fréquemment exercé sans formation préalable. Aujourd'hui, ces professionnels travaillent sur des machines de sciage à commande numérique et doivent s'ouvrir à de nouveaux savoir-faire. Ainsi, ils devront intervenir de plus en plus souvent sur du produit semi-fini, en raison de la diversification des activités des scieries et des évolutions de process visant à standardiser la production et la rendre plus compétitive (par exemple, le système 5D Process). Le classement du bois selon les normes de l'industrie et les essences pour en déterminer l'usage passe par une opération de tri. Jusqu'à présent visuel, le classement mécanique du bois se développe et fait désormais appel à des technologies récentes. L'extension et la diversification de l'activité des scieries pourraient générer de l'emploi. Mais les besoins devraient rester modestes, même en tenant compte de la pyramide des âges élevés des salariés. Les scieries, en région Provence - Alpes - Côte d'Azur, sont des TPE représentant des niches d'emploi.

Des exemples au sein de la filière aval :

• Le développement de la construction bois est freiné par l'absence de « culture bois » dans les métiers de la construction. Peu sensibilisés à cette approche au sein de leur cursus de formation, architectes et ingénieurs ne favoriseraient pas le développement de projets à la hauteur de ce que les possibilités de ce matériau permettent. Ce constat vaut pour la France comme pour la région PACA.

• Les évolutions de la construction bois sont particulièrement rapides et notables. Elles concernent les innovations sur le matériau lui-même, qui n'est pas qu'un matériau « traditionnel » (au sens de la mobilisation de savoir-faire traditionnels). Elles se rapportent aussi aux nouvelles techniques de mise en œuvre pour lesquelles les professionnels doivent être formés. La préfabrication de l'ossature bois, par exemple, modifie le travail des professionnels de la charpente et génère le besoin de compétences d'études (pour la conception en atelier) et de montage (pour le chantier) en construction bois, incluant la connaissance des spécificités du matériau utilisé.

LES ENJEUX EMPLOI FORMATION

Concernant la filière dans sa globalité, la mise en place de formations répondant aux innovations technologiques et organisationnelles est posée comme indispensable pour accompagner le développement économique de la filière. Une enquête auprès des professionnels, lancée par le PRIDES Fibresud, est en cours. Ses résultats devraient éclairer les questionnements d'ores et déjà posés :

Quels métiers sont prioritairement touchés, dans l'amont comme dans l'aval de la filière ? Faut-il recourir de façon privilégiée aux dispositifs permettant une entrée en formation avec embauche à la clé supposant une ingénierie de formation *ad hoc* [2] ? Est-il judicieux de mettre en place dans la formation initiale des cursus de formations spécifiques ? Serait-il plus pertinent de s'appuyer sur des formations et référentiels existants, préparant à des métiers proches, en vue d'élargir leur palette de savoir-faire afin d'optimiser les transferts de compétences (par exemple, l'ajusteur pour les métiers de la filière amont) ? Cette option est reprise sous le terme générique d'une formation à la « culture bois ». Son déploiement en direction de professionnels porteurs de qualifications variées (CAP comme diplôme d'ingénieur) semble faire consensus, et concernerait la formation initiale comme la formation continue, particulièrement pour les métiers de la construction de la filière aval. La réflexion porte sur les modalités d'introduction de cette « culture bois » comme sur son contenu. L'identification des formations et qualifications prioritaires reste à établir.

Plusieurs précisions ou recommandations sont évoquées :

> Au sein de la filière amont, les professionnels de la filière ne signalent pas de déficit en termes de formations disponibles. Les difficultés tiennent plutôt à un déficit d'informations, d'attractivité et d'image, notamment auprès des jeunes en formation initiale.

> Toute la filière des qualifications est concernée par le déploiement d'une « culture bois », du CAP au niveau BAC + 5.

> En raison des évolutions techniques rapides, les référentiels des CAP, bac pro et BTS de la construction bois doivent être régulièrement revisités. Un recours plus fréquent à l'alternance permettrait-il de mieux suivre ces évolutions ?

> Les professionnels issus de l'entreprise sont sollicités pour intervenir au sein des cursus de formation initiale ou continue. Cela pose la question, qui n'est pas spécifique à la filière, de la formation de ces nouveaux formateurs.

> Les réponses apportées face aux évolutions de savoir-faire doivent être réfléchies : un risque serait que les compétences nouvelles demandées mènent à la création d'emplois et de formations très (trop) spécialisés, morcelant les compétences, freinant les mobilités et dévalorisant à terme les métiers.

> Il y a peu d'élèves ingénieurs (seulement deux écoles en France : ENSTIB et ESB [3]). De plus ils sont souvent recrutés par des entreprises étrangères.

[2] *Action de Formation Préalable au Recrutement (AFPR)*

[3] *École nationale supérieure des technologies et industries du bois et École supérieure du bois*

IRFEDD
INSTITUT RÉGIONAL
DE FORMATION À L'ENVIRONNEMENT
ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

POUR EN SAVOIR PLUS

POUR EN SAVOIR PLUS

• PRIDES Fibresud : http://www.fibresud.org

• «Marché actuel des nouveaux produits issus du bois et évolution à échéance 2020», Pôle interministériel de prospective et d'anticipation des mutations économiques (PIPAME), février 2012; document téléchargeable http://www.cibe.fr/IMG/pdf/2012- 02_Etude_PIPAME_Marche_du_bois.pdf?PHPSESSID=204b61b4009c749f32fa0e6d5b941b61

• E.ON, « Centrale biomasse de Provence » ; diaporama téléchargeable http://www.abc-paca.fr/uploads/PPT%20Biomasse%20E.ON

• La certification « Bois des Alpes » http://www.boisdesalpes.net/

• Fonds forestier stratégique carbone FFSC http://questions.assemblee-nationale.fr/q13/13-125149QE.htm

• Le Bois en chiffres, édition 2008, ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi, Service des études et des statistiques industrielles ; http://www.franceboisforet.fr/doc/documents/le-bois-en-chiffres

• Enquête annuelle de branche « exploitation forestière » et « scierie » 2009, réalisée en 2010, Agreste PACA n° 60, novembre 2011 ; http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf_R9311A12.pdf

L'IRFEDD remercie l'ensemble des participants (par ordre alphatbétique) **:**

Ariane Dupuch (Fédération régionale du bâtiment), Vincent Faure (Fibresud), Céline Gasquet (Observatoire régional des métiers), Oliver Gaujard (Gaujard Technologies), Jean-Marie Haquette (Comité national pour le développement du bois), Hervé Heiderich (Fibresud), Luc Langeron (Écomusée de Valabre), Chantal Nami (Carif-Espace compétences), Tiziano Panini (Provence Forêts), Jean-Marc Taboni (CGT PACA).

NB : Les échanges des participants au sein de cette commission contribuent à la construction d'une réflexion collective présentée dans ce document. Celui-ci n'a pas pour objet de reproduire chacun des propos exposés. Les travaux menés dans le cadre de cette commission seront complétés lors de réunions ultérieures.

Directeur de la publication : Philippe Lebarbenchon
directeur général de l'IRFEDD
Réalisation : Isabelle Boisseau
chargée d'études à l'ORM
Conception graphique, maquette : www.graphetsens.fr

Contact :

IRFEDD
Europôle de l'Arbois
Bâtiment Martel
Avenue Louis Philibert
13857 Aix-en-Provence cedex 3

Tél. : 04 42 61 17 29

Mail : contact@irfedd.fr

ORM
PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR
Observatoire Régional des Métiers

Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur

les cahiers du Conseil d'orientation

Annexe 4 : Ateliers régionaux thématiques sur l'industrie du bois, « Fiche 4 : emploi et formations, attractivité des métiers, conditions de travail »

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

MINISTÈRE DU REDRESSEMENT PRODUCTIF

AGROALIMENTAIRE & BOIS PRODUISONS L'AVENIR

RENCONTRES RÉGIONALES

FICHE THÉMATIQUE : **EMPLOI ET FORMATIONS, ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS, CONDITIONS DE TRAVAIL**

ATELIERS RÉGIONAUX THÉMATIQUES SUR L'INDUSTRIE DU BOIS

4. Développer l'**emploi** et les **formations** initiale et continue dans les filières bois, accroître l'**attractivité** des métiers et améliorer les **conditions de travail**.

RÉSUMÉ

Les filières bois, qui comptent 286 000 emplois directs, et près de 450 000 en élargissant le périmètre aux emplois indirects (construction, mise en œuvre, énergie...), éprouvent néanmoins des difficultés à recruter sur les compétences qu'elles doivent désormais mobiliser dans le cadre des évolutions quantitatives et qualitatives de la demande en produits bois. Elles sont également soumises à des problèmes d'attractivité de leurs métiers, notamment en raison de la pénibilité et de l'exposition des salariés à certains risques auxquels elles sont confrontées.
Les réformes récemment conduites dans l'enseignement technique, ainsi que les efforts consentis par les acteurs des filières bois pour développer la formation continue, notamment dans le domaine de la construction, et pour améliorer l'attractivité des métiers du bois par le biais de campagnes de communication, s'avèrent insuffisantes à ce stade. Elles ne permettent pas en effet de remédier à la pénurie de candidats à l'embauche, en particulier dans la construction et l'ameublement.
Et donc ?

I. Périmètre et enjeux pour la compétitivité des industries de la filière bois

Les filières bois emploient environ 285 000 équivalents temps pleins (ETP), souvent en zone rurale, avec une nette prédominance du secteur de la fabrication de meubles (36 % des effectifs), suivi du travail du bois et de la fabrication d'articles en bois (30 %), de la fabrication d'articles en papier et carton (17 %), de la sylviculture et exploitation forestière (10 %) et enfin de la fabrication de pâtes à papier, papier et carton. Étendues aux emplois indirects induits (construction, industrie des biens intermédiaires et de l'énergie, activités financières), les filières bois représenteraient environ 450 000 emplois, dont 60 000 dans le secteur énergie-biocombustible, le bois-bûche et les équipements de chauffage individuels constituant 90 % des emplois du secteur. Enfin, 74 % des emplois liés au bois bûche seraient informels.

La sylviculture et l'exploitation forestière se caractérisent par l'importance des emplois indépendants, qui représentent 26,1 % des emplois en 2008, alors qu'ils ne représentent que 0,6 % des emplois dans le secteur de la fabrication de pâtes à papier, de papier et de carton. Dans l'ensemble des filières bois, les emplois indépendants représentent 11,1 % des emplois, soit un taux proche de celui de l'ensemble de la population active française.

Pour autant, les effectifs des filières bois régressent de manière tendancielle depuis plusieurs décennies. L'emploi total en ETP est ainsi passé de 341 000 en 1999 à 285 000 en 2008. Les données des Comptes nationaux ne permettent pas de connaître la répartition des emplois par sexe, âge et diplôme. À défaut, la Labour Force Survey (Eurostat/INSEE) indique que l'emploi masculin prédomine largement dans les filières bois, avec une proportion de femmes de l'ordre de 10 % dans le secteur sylviculture, exploitation forestière, services annexes, de 20 % dans le secteur travail du bois et fabrication d'articles en bois et de 30 % dans le secteur des industries du papier et du carton. La proportion d'employés de plus de 50 ans serait autour de 20 % dans ces secteurs. Enfin, les emplois peu qualifiés semblent moins nombreux que dans l'ensemble de la population active, alors que les emplois de niveau intermédiaire semblent plus nombreux. Le niveau de formation semble progresser dans tous les secteurs. Le secteur des industries du papier et du carton se caractérise par une part plus importante d'emplois supérieurs. Quels que soient les secteurs, entre 75 % et 85 % des employés n'auraient pas fait d'études supérieures.

A cet égard, la disponibilité d'une main-d'œuvre formée et qualifiée constitue un enjeu majeur pour le développement des filières bois, dans un contexte de forte évolution de la demande. Les compétences particulières requises dans les cycles de production des industries du bois s'avèrent déterminantes dans le succès du produit final, qui doit tenir compte à la fois des nouveaux besoins du marché et de l'évolution technologique. La compétitivité des filières bois passe donc par la capacité des entreprises qui la composent à attirer de jeunes travailleurs qualifiés et à créer un environnement de travail sain pour les employés, dans un secteur où la pénibilité est souvent reconnue et affecte son attractivité.

Les résultats de l'enquête réalisée en septembre 2011 par « Expobois – Enquête Minute » auprès de 630 professionnels représentatifs de l'ensemble des secteurs, attestent d'une pénurie des candidats à l'embauche. Les premières entreprises concernées sont principalement artisanales (63 %, contre 28,6 % des entreprises industrielles). De tous les secteurs, le bâtiment est le plus touché (45,6 %). Les professionnels de l'ameublement se déclarent légèrement moins impactés (32,19 %), tandis que les fournisseurs des filières bois et la 1ère transformation demeurent relativement préservés. Pour expliquer ces difficultés, les professionnels mettent en avant le manque d'attractivité du secteur bois chez les jeunes, le niveau de revenu moins compétitif, la faiblesse de l'offre actuelle de diplômés en formation initiale (CAP, BEP, Bac Pro) et en enseignement supérieur, et la pénibilité du travail.

II. État des lieux des initiatives mises en œuvre

En matière de formation initiale, la principale réforme récente de l'enseignement secondaire technique porte sur la rénovation de la voie professionnelle, achevée à la rentrée 2011. Jusque-là, le baccalauréat professionnel se préparait en deux années, après un BEP et plus rarement après un CAP. Il fallait donc quatre ans (2+2) pour l'obtenir, soit une année de plus que pour un bac général ou technologique. Avec la réforme, les deux années de BEP sont remplacées par une seconde professionnelle, dont le contenu est réaménagé sur la base des programmes des BEP. Le parcours en trois ans supprime donc un pallier d'orientation pour les 80 bacs professionnels proposés, dont ceux ouvrant la voie aux métiers de « technicien constructeur bois », « technicien de fabrication bois et matériaux associés », « technicien de scierie », « technicien menuisier agenceur », « gestion et conduite de chantiers forestiers », « industrie des pâtes, papiers et cartons », « maintenance des équipements industriels », « maintenance des systèmes mécaniques automatisés », ...

Concernant l'enseignement supérieur, les deux principales écoles publiques conférant le titre d'Ingénieur aux étudiants se destinant à l'industrie du bois sont : l'Ecole supérieure du bois (ESB) à Nantes et l'Ecole nationale supérieure des technologies du bois (ENSTIB) à Epinal.

Au-delà de la formation initiale, des dispositifs de formation continue sont notamment mis en place à l'initiative d'organismes sous gouvernance des organisations professionnelles (FCBA et CNDB). Le CNDB s'est notamment spécialisé dans l'offre de formations « construction bois » avec la mise en œuvre d'un programme « Maisons Bois Outils Concepts » (MBOC) qui s'adresse, selon les modules, aux architectes, maîtres d'œuvre, constructeurs, bureaux d'études généralistes et promoteurs-constructeurs de maisons individuelles. Cette initiative constitue un facteur-clé du développement de la construction bois qui, compte tenu de ses spécificités, nécessite de disposer de professionnels formés.

Pour ce qui concerne l'attractivité des métiers du bois, l'interprofession France bois forêt (FBF) développe depuis quelques années un programme de sensibilisation à la forêt et au bois auprès des élèves de l'enseignement primaire et secondaire, dans le cadre d'un partenariat avec Nathan. FBF a également assuré avec le soutien du ministère de l'agriculture la promotion des métiers du bois en 2011, année internationale de la forêt, en finançant la diffusion de 1800 spots de témoignage intitulés « Merci la forêt ! » sur les chaînes de France Télévision, aux heures de grande écoute.

Néanmoins, l'attractivité des métiers du bois demeure soumise à la résolution des difficultés liées aux conditions de travail, et en particulier à la pénibilité et à la sécurité. Pour l'amont des filières bois, le décret n°2010-1603 du 17 décembre 2010 relatif aux règles d'hygiène et de sécurité sur les chantiers forestiers et sylvicoles a été publié le 22 décembre 2010. Il est applicable depuis le 1er avril 2011. L'arrêté du 31 mars 2011 traite de la fiche de chantier. Trois arrêtés d'application, annoncés par le décret, sont en cours d'élaboration dans le cadre d'un groupe de travail mandaté de la commission spécialisée en agriculture (CS6) du Conseil d'orientation sur les conditions de travail (organisation des secours, périmètres de sécurité, débardage par câbles aériens). Pour l'aval des filières bois, une campagne nationale de contrôle effectuée entre le 1er mars et le 31 mai 2008 par l'Inspection du travail (régime général et agriculture) dans le secteur de la première et de la seconde transformation (dit « bois et ameublement ») a abouti à la signature en mars 2012 par les pouvoirs publics, les préventeurs et les organisations professionnelles d'une convention, d'une durée de trois ans, destinée à favoriser la prévention du risque cancérogène lié à l'exposition aux poussières de bois. Le MAAF, la CCMSA, la FNB et le FCBA sont parties prenantes à la convention.

III. Principales pistes de réflexions actuelles

Le *« plan de mobilisation nationale sur les métiers liés à la croissance verte »* établi par le CGAAER en décembre 2009 prévoit pour les métiers de la forêt, de l'exploitation forestière et de la première transformation du bois, le renforcement du nombre de personnels dans l'exploitation, le transport et la valorisation énergétique du bois ainsi que dans la reconstitution de la forêt, en prenant en compte le changement climatique. La croissance verte devrait induire la création, y compris en métiers d'appui (techniciens d'animation et de mobilisation, éco-certificateurs, formateurs...), de 23 620 emplois pérennes à l'horizon 2020 dans les filières forêt-bois :

- En s'organisant pour répondre aux objectifs d'augmentation de la récolte annuelle, notamment dans le domaine de l'exploitation et du transport (création d'environ 5 000 emplois en tenant compte de la mécanisation) ;
- En prévoyant l'effort de plantation, accru par la nécessaire adaptation des essences au changement climatique (création d'environ 9 000 emplois dédiés aux travaux forestiers) ;
- En tenant compte des besoins en formation des propriétaires et des gestionnaires des forêts (création d'environ 1 500 emplois d'appui) ;
- En intégrant la montée en puissance de la chimie du bois et de sa valorisation énergétique (création d'environ 8 000 emplois).

L'étude sur le *« marché actuel des nouveaux produits issus du bois et évolutions à échéance 2020 »*, conduite dans le cadre du Pipame[1] et réalisée par le cabinet Alcimed, à la demande de la DGCIS (MRP) et de la DGPAAT (MAAF) identifie également un levier d'action en matière de formation autour de trois mesures :

- Renforcer la présence du sujet bois dans les formations initiales (mesure n° 17) :
  - en instituant un module bois dans tous les cursus initiaux des écoles d'Ingénieur en construction BTP, en accompagnant les BTS bois existants et en développant de nouveaux BTS spécialisés ;
  - en mettant en place des chaires d'excellence industrielles dans les écoles spécialisées du bois ou du BTP.
- Mettre en place une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences en formation initiale (mesure n° 18) :
  - en évaluant le réservoir de compétences nécessaires à horizon 2020 en matière de formation initiale ;
  - en adaptant les formations initiales en fonction des besoins prévisionnels en compétences, pour s'assurer de disposer des conditions d'enseignement et des formateurs en nombre suffisant.
- Faire connaître les nouveaux produits et encourager la mixité des matériaux et le bois reconstitué dans la construction/rénovation, par la formation continue (mesure n° 19) :
  - en sensibilisant les BET par des campagnes de communication sur la mixité et l'intégration des nouveaux matériaux ;
  - en mettant en place des lieux de démonstration et d'apprentissage pour les professionnels sur l'ensemble des régions françaises ;
  - en lançant un programme de formation par apprentissage aux métiers du bois.

IV. Questionnement pour cadrer les débats

Quelles compétences, quelles stratégies et quels besoins en personnel pour améliorer la mobilisation du bois, pourvoir à l'approvisionnement des industries du bois et assurer sa transformation ?

Comment anticiper les effets sociaux des mutations économiques dans un contexte de réduction durable de la demande ?

Comment développer les compétences qui semblent insuffisamment présentes dans les entreprises : R&D dans les entreprises de filières, connaissance du bois dans les bureaux d'études ?

Comment améliorer l'attractivité des métiers de la forêt et du bois : communication, image, sécurité, rémunération, promotion, évolution des carrières, ... ?

Comment accompagner l'évolution des métiers et des méthodes de travail ?

Comment moderniser et structurer l'offre de formation sur les territoires ?

(source : Etude ADEME – Avril 2007).

[1] Pôle interministériel de prospective et d'anticipation des mutations économiques.

Annexe 5 : Liste des 21 codes de la Nomenclature d'Activités Française pour l'Artisanat présentant un lien avec la filière Forêt-Bois[130]

Codes NAFA	Intitulés des codes NAFA
16.10A-Q	Sciage et rabotage du bois
16.10A-R	Fabrication de parquets, moulures et baguettes
16.10B-Z	Imprégnation du bois
16.21Z-Z	Fabrication de placage et de panneaux de bois
16.22Z-Z	Fabrication de parquets assemblés
16.23Z-Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries
16.24Z-A	Fabrication de caisses et de palettes en bois
16.29Z-A	Fabrication d'objets divers en bois
16.29Z-B	Vannerie, sparterie, travail de la paille
16.29Z-C	Fabrication d'objets en liège
17.11Z-Z	Fabrication de pâte à papier
17.12Z-Z	Fabrication de papier et de carton
28.30Z-Z	Fabrication de machines agricoles et forestières
31.01Z-Z	Fabrication de meubles de bureau et de magasin
31.02Z-Z	Fabrication de meubles de cuisine
31.09A-Z	Fabrication de sièges d'ameublement d'intérieur
31.09B-A	Fabrication et finissage de meubles divers
31.09B-B	Fabrication de meubles de jardin et d'extérieur
31.09B-C	Fabrication de meubles en rotin
43.32A-A	Menuiserie bois
43.91A-Z	Travaux de charpente

[130] Ces Codes ROME ont été utilisés dans la requête réalisée par la Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat pour connaître le nombre d'entreprises de la filière Forêt-Bois en région PACA.

Annexe 6 : Les atouts et les faiblesses du secteur d'activité du bois-énergie[131]

ATOUTS
▪ Région PACA comme 3ème région forestière de France ▪ L'évolution de construction de chaufferies en croissance constante ▪ Les 180 chaufferies sont alimentées en bois exclusivement régional (40 000 tonnes annuellement)
Filière Bois-Energie ▪ Structuration des circuits régionaux d'approvisionnement la plus performante de France (qualitative et sécurisée), grâce à plusieurs plateformes ▪ Sur la base du développement des projets de chaufferies bois, l'offre combustible est largement suffisante et bien répartie sur la région ▪ Au niveau régional, la filière d'approvisionnement se professionnalise (charte qualité et contrat d'approvisionnement). ▪ Le bois-énergie en PACA, même s'il reste encore modeste, fait souvent figure de précurseur par son approche du développement local et forestier ▪ Certaines essences de bois présentes exclusivement qu'en région PACA ▪ Une filière qui fait appel à des métiers variés (étude, génie civil, fournisseurs, installateurs, maintenance, etc.) : transversalité professionnelle importante
FAIBLESSES
▪ Pas d'entreprises leaders innovantes dans les matériels pour le bois énergie ▪ Des besoins en R&D sur la combustion pour des chaufferies multi-sources (paille, miscanthus…)
▪ Le manque de diversification des sources de valorisation (monopole des papeteries sur le bois)
▪ Une perception citoyenne négative de la coupe du bois
▪ Un retard accumulé à la fois sur le volet artisanal et industriel (Cf. Allemagne) ▪ Un manque de structuration de la filière bois qui crée des déséquilibres (E.On) ▪ Manque de disponibilités des directeurs d'établissements de santé (marché nouveau) pour les chaufferies et faibles capacités d'emprunt

[131] Sofred consultants – DREAL PACA, *Filières vertes stratégiques en région PACA – Livrable Phase 1 : Cartographie initiale*, Lyon le 20 mai 2012,

Annexe 7 : Les opportunités et les menaces du secteur d'activité du bois-énergie[132]

OPPORTUNITES
▪ La biomasse représente la première source d'énergie renouvelable en France ▪ L'augmentation constante du prix des énergies fossiles donne un élan certain à la filière
Filière Bois-Energie ▪ Des gisements supplémentaires au travers de l'optimisation des circuits de recyclage notamment pour le bois (palettes voire meubles ?) ▪ Un potentiel de création d'emplois locaux dans les exploitations forestières et dans les entreprises exploitantes ▪ Un marché à fort potentiel : les établissements de santé ▪ Le prix du bois reste 5 à 6 fois moins cher que l'électricité et 3 à 4 fois moins cher que le fioul ▪ Les citoyens et structures ont de plus en plus le réflexe d'étudier la faisabilité d'une démarche Bois
MENACES
▪ Une rentabilité des installations parfois compromise par des tarifs d'achat imposés (investissements lourds)
▪ La quantité de bois mobilisé pour le Bois-Energie reste encore faible au regard des enjeux de la filière bois dans son ensemble et des risques incendies présents
▪ Une biomasse énergie qui repose en partie sur le bois
▪ La France importe plus qu'elle n'exporte de bois et perd peu à peu ses outils de transformation industrielle : concurrence très forte de l'Allemagne et pays nordiques en termes d'innovations, de l'Italie et du Portugal

[132] Sofred consultants – DREAL PACA, *Filières vertes stratégiques en région PACA – Livrable Phase 1 : Cartographie initiale*, Lyon le 20 mai 2012,

<u>Annexe 8 : L'offre de formation de la filière Forêt-Bois identifiées en région PACA</u> (formations pour lesquelles le lieu du déroulement de la formation est connu)

Alpes-de-Haute-Provence (04)	CAP MENUISIER FABRICANT DE MENUISERIE, MOBILIER ET AGENCEMENT	ETABLISSEMENT RÉGIONAL D'ENSEIGNEMENT ADAPTÉ CASTEL BEVONS	BEVONS
	CAP CONSTRUCTEUR BOIS	GRETA DES ALPES DE HAUTE PROVENCE - LYCEE PIERRE GILLES DE GENNES	DIGNE-LES-BAINS
	TECHNICIEN(NE) MONTEUR(EUSE) EN ENERGIES RENOUVELABLES		
	CAP MENUISIER FABRICANT DE MENUISERIE, MOBILIER ET AGENCEMENT	LYCÉE PROFESSIONNEL ALPHONSE BEAU DE ROCHAS	
	CAP ARTS DU BOIS OPTION TOURNEUR SUR BOIS	CADE	MEOLANS-REVEL
	FORMATION TOURNAGE SUR BOIS À LA CARTE		

Hautes-Alpes (05)	CAP CHARPENTIER BOIS	LES COMPAGNONS DU DEVOIR ET DU TOUR DE FRANCE	ARGENTIERE
	CAP MENUISIER FABRICANT DE MENUISERIE, MOBILIER ET AGENCEMENT		
	PRÉPA MÉTIERS CHARPENTE		
	TITRE PROFESSIONNEL MENUISIER(IERE) D'AGENCEMENT	AFPA	ARVIEUX
	TITRE PROFESSIONNEL MENUISIER(IERE) DE FABRICATION BATIMENT AMEUBLEMENT		
	ISOLATION ACOUSTIQUE DANS L'HABITAT	GABION	EMBRUN
	MURS ET PLANCHERS CHAUFFANTS		
	OUVRIER PROFESSIONNEL EN RESTAURATION DE PATRIMOINE		
	CHARPENTIER BOIS	AFPA	GAP
	CONCEVOIR UN MUR À OSSATURE BOIS PERSPIRANT EN ÉCO-CONSTRUCTION		
	MONTEUR EN CONSTRUCTION BOIS		
	RÉALISER LE MONTAGE D'UNE MAISON À OSSATURE BOIS DETYPE PLATEFORME		
	S'APPROPRIER LES TECHNIQUES DE RÉALISATION D'UNE DALLE BOIS SUR CHANTIER POUR MAISON OSSATURE BOIS		
	TECHNICIEN ÉTUDES EN CONSRUCTION BOIS (EX-TMCBC)		
	TP CHARPENTE BOIS		
	TP TECHNICIEN EN CONSTRUCTION BOIS		
	BP MENUISIER	CFA DE L'INSTITUT DES METIERS DES HAUTES ALPES	
	CAP MENUISIER FABRICANT DE MENUISERIE, MOBILIER ET AGENCEMENT		
	CAP CONSTRUCTEUR BOIS	LYCÉE PROFESSIONNEL ALPES ET DURANCE	SAINT-ANDRE-D'EMBRUN
	CAP EBENISTE		
	BAC PRO TECHNICIEN CONSTRUCTEUR BOIS		
	BAC PRO TECHNICIEN MENUISIER AGENCEUR		
	BAC PRO TECHNICIEN MENUISIER AGENCEUR	LYCÉE PROFESSIONNEL PIERRE ET LOUIS POUTRAIN	

Alpes-Maritimes (06)	CS TAILLE ET SOINS AUX ARBRES	CFA AGRICOLES ET HORTICOLES D'ANTIBES	ANTIBES
	CAP MENUISIER FABRICANT DE MENUISERIE, MOBILIER ET AGENCEMENT	CFA BTP DES ALPES-MARITIMES	
	METIERS DU GROS OEUVRE ET DU SECOND OEUVRE DU BTP	LA-CLEF	CANTARON
	CAP EBENISTE	CFA MUNICIPAL DE CARROS	CARROS
	BAC PRO TECHNICIEN MENUISIER AGENCEUR	LYCÉE PROFESSIONNEL LÉON CHIRIS	GRASSE
	CAP MENUISIER FABRICANT DE MENUISERIE, MOBILIER ET AGENCEMENT		
	MÉTIERS DE LA COMMUNICATION CAO/DAO	GRETA DE NICE ET DE LA COTE D'AZUR	NICE
	BMA EBENISTE	LYCÉE PROFESSIONNEL DES MÉTIERS D'ART ET DE LA MÉCANIQUE DE PRÉCISION PASTEUR	
	CAP ARTS DU BOIS OPTION MARQUETEUR		
	CAP EBENISTE		
	BAC PRO TECHNICIEN CONSTRUCTEUR BOIS	LYCÉE PROFESSIONNEL DES MÉTIERS DE LA MAINTENANCE INDUSTRIELLE ET INDUSTRIES GRAPHIQUES DON BOSCO	
	BAC PRO TECHNICIEN MENUISIER AGENCEUR		
	CAP MENUISIER FABRICANT DE MENUISERIE, MOBILIER ET AGENCEMENT		
	CAP MENUISIER FABRICANT DE MENUISERIE, MOBILIER ET AGENCEMENT	LYCÉE PROFESSIONNEL VAUBAN	
	METIERS DU GROS OEUVRE ET DU SECOND OEUVRE DU BTP	LA-CLEF	SAINT-LAURENT-DU-VAR

Bouches-du-Rhône (13)	MASTERE SPECIALISE MANAGEMENT DE LA CONSTRUCTION DURABLE	CESI SUD EST	AIX-EN-PROVENCE
	BP MENUISIER	CFA BTP D'AIX LES MILLES	
	CAP CONSTRUCTEUR BOIS		
	CAP EBENISTE		
	CAP MENUISIER FABRICANT DE MENUISERIE, MOBILIER ET AGENCEMENT		
	CAP MENUISIER INSTALLATEUR		
	DAO	GRETA PAYS D'AIX	
	BAC PRO TECHNICIEN MENUISIER AGENCEUR	LYCÉE PROFESSIONNEL VAUVENARGUES	
	CAP MENUISIER FABRICANT DE MENUISERIE, MOBILIER ET AGENCEMENT		
	CAP MENUISIER FABRICANT DE MENUISERIE, MOBILIER ET AGENCEMENT	CFA BTP D'ARLES	ARLES
	CAPA TRAVAUX FORESTIERS SPECIALITE SYLVICULTURE	SIGMA FORMATION	AUBAGNE
	METIERS DU GROS OEUVRE ET DU SECOND OEUVRE DU BTP		
	CAP EBENISTE	CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU PAYS D'ARLES - CENTRE FORMATION CONTINUE	CHATEAURENARD
	MODULES DE PEINTURE DÉCORATIVE		
	RESTAURATION DE MOBILIERS ANCIENS		
	ABATTAGE DES ARBRES	ASSOCIATION DEPARTEMENTALE D'ETUDES ET DE FORMATION	GARDANNE
	METIERS DU BTP	CFPPA DE VALABRE	
	METIERS DU BTP	ASSOCIATION DEPARTEMENTALE D'ETUDES ET DE FORMATION	MARSEILLE
	METIERS DU BATIMENT	ASSOCIATION DE FORMATION POUR LA COOPERATION ET LA PROMOTION PROFESSIONNELLE MEDITERRANEENNE	
	CAO, DAO	ASSOCIATION DU CENTRE D'ORIENTATION DE PSYCHOLOGIE APPLIQUEE ET DE DOCUMENTATION	
	TITRE PROFESSIONNEL MENUISIER(IERE) D'AGENCEMENT	AFPA	
	TITRE PROFESSIONNEL POSEUR(SE) INSTALLATEUR(TRICE) DE MENUISERIES, FERMETURES ET EQUIPEMENTS		
	TITRE PROFESSIONNEL MENUISIER(IERE) D'AGENCEMENT	BAO CAROLINE ATELIERS BOIS	
	CAP MENUISIER FABRICANT DE MENUISERIE, MOBILIER ET AGENCEMENT	CFA BTP DE MARSEILLE	
	CAP MENUISIER INSTALLATEUR		
	BAC PRO TECHNICIEN MENUISIER AGENCEUR	GRETA MARSEILLE VILLE - LYCEE REGIONAL DENIS DIDEROT	
	CAP MENUISIER FABRICANT DE MENUISERIE, MOBILIER ET AGENCEMENT		
	PREQUALIFICATION AUX METIERS DU BATIMENT ET DE L'ECOCONSTRUCTION		
	CAO, DAO AUTOCAD V2010	GRETA MARSEILLE SUD	
	BP CHARPENTE BOIS	FEDERATION COMPAGNONNIQUE DES METIERS DU BATIMENT	
	BP MENUISIER		
	CAP CHARPENTIER BOIS		
	CAP CONSTRUCTEUR BOIS		
	TP MENUISERIE BOIS INSTALLATEUR		

Bouches-du-Rhône (13)	CAP MENUISIER FABRICANT DE MENUISERIE, MOBILIER ET AGENCEMENT	FEDERATION COMPAGNONNIQUE DES METIERS DU BATIMENT	MARSEILLE
	CAP MENUISIER INSTALLATEUR		
	ESCALIER BOIS		
	ÉTANCHÉITÉ À L'AIR		
	INITIATION M.O.B		
	INITIATION LOGICIEL CAO / DAO		
	TP CHARPENTE BOIS		
	AUTOCAD	LES COMPAGNONS DU DEVOIR ET DU TOUR DE FRANCE	
	BP CHP1 CONCEVOIR LES CONSTRUCTIONS OSSATURE BOIS		
	BP CHP1 ESCALIERS COURBES CONT. CONNAISSANCES		
	BP CHP1 ISOLATION THERMIQUE ET PHONIQUE		
	BP CHP1 LUCARNES		
	BP CHP1 MOB POTEAU POUTRE		
	BP CHP1 TRACES ESCALIERS DROITS ET BALANCÉS		
	BP CHP2 CALCUL DIMENSIONNÉ.N2		
	BP CHP2 ET. PRÉPARATION OUVRAGES COMPLEXES		
	BP MENUISIER		
	BP MENUISIER : CONDUIRE UNE ÉQUIPE DE CHANTIER		
	BP MENUISIER : RÉALISER UN AGENCEMENT COMPLEXE		
	BP MENUISIER : RÉALISER UN ESCALIER DROIT ET BALANCÉ		
	BP MENUISIER : RÉALISER UNE MENUISERIE EXTÉRIEURE TRADITIONNELLE		
	BP MENUISIER : RÉALISER UN OUVRAGE EN LAMELLÉ-COLLÉ		
	CADWORK MODULE		
	CALCUL ET DIMENSIONNEMENT DES OUVRAGES NIVEAUX 1 & 2		
	CAP CHARPENTIER BOIS		
	CAP MENUISIER FABRICANT DE MENUISERIE, MOBILIER ET AGENCEMENT		
	CONCEVOIR DES CONSTRUCTIONS EN OSSATURE BOIS		
	CONCEVOIR DES STRUCTURES BOIS NIVEAU 2		
	DAO : AUTOCAD INITIATION ET PERFECTIONNEMENT		
	DESSIN ET CONCEPTION		
	ÉLABORATION PLANS D'EXÉCUTION		
	ETUDE DE CHANTIER		
	ÉTUDIER ET RÉALISER DES LUCARNES		
	FORMATION INITIALE EN CHARPENTE		
	GÉRER ET SUIVRE UN CHANTIER EN MENUISERIE		
	INFORMATIQUE		
	MBOC MAISONS BOIS OUILS CONCEPTION DAO : LOGICIEL SOFT PLAN		
	MENUISERIE		
	MENUISIER POSEUR INSTALLATION		
	PERFECTIONNEMENT MENUISERIE		
	POSE DE MENUISERIE EN PVC, BOIS ET ALU		
	POSE DE PARQUET FLOTTANT		

Bouches-du-Rhône (13)	POSER UNE MENUISERIE	LES COMPAGNONS DU DEVOIR ET DU TOUR DE FRANCE	MARSEILLE
	PRÉPA MÉTIERS MENUISERIE		
	PRÉPA TOUR DE FRANCE CHARPENTE		
	PRÉPA TOUR DE FRANCE MENUISERIE		
	RÉALISER L'ÉTUDE D'UN PAVILLON DEUX ÉTAUX		
	RÉALISER UN AGENCEMENT COMPLEXE		
	RÉALISER UN AGENCEMENT SIMPLE		
	RÉALISER UN OUVRAGE DE MENUISERIE EN ARÊTIER		
	RÉALISER UN OUVRAGE DE MENUISERIE INTÉRIEURE		
	RÉALISER UNE MAQUETTE DE CHARPENTE BOIS D'APRÈS UN PLAN		
	RÉALISER UNE MENUISERIE EXTÉRIEURE TRADITIONNELLE		
	RÉALISER UNE MENUISERIE ISOLANTE		
	RÉSISTANCE DES MATÉRIAUX		
	TP CHARPENTE BOIS		
	TRAÇAGE ET TAILLAGE DES STRUCTURES CHARPENTE BOIS : OPTIMISATION DES POSTES DE TRAVAIL		
	TRACER ET RÉALISER DES RACCORDS COMPLEXES		
	BAC PRO ARTISANAT ET METIERS D'ART OPTION EBENISTE	LYCEE PROFESSIONNEL GERMAINE POINSO-CHAPUIS	
	BP CHARPENTIER DE MARINE		
	CAP ARTS DU BOIS OPTION MARQUETEUR		
	CAP CHARPENTIER DE MARINE		
	CAP EBENISTE		
	CAP MENUISIER INSTALLATEUR		
	BAC PRO TECHNICIEN MENUISIER AGENCEUR	LYCÉE PROFESSIONNEL LA CABUCELLE	
	CAP MENUISIER FABRICANT DE MENUISERIE, MOBILIER ET AGENCEMENT		
	CAP ENCADREUR	SIGMA FORMATION	
	OUVRIER PROFESSIONNEL EN RESTAURATION DE PATRIMOINE	GABION	MEYRARGUES
	BAC PRO INTERVENTIONS SUR LE PATRIMOINE BATI	LYCÉE PROFESSIONNEL LES ALPILLES	MIRAMAS
	CAP MENUISIER FABRICANT DE MENUISERIE, MOBILIER ET AGENCEMENT		
	CAP MENUISIER FABRICANT DE MENUISERIE, MOBILIER ET AGENCEMENT	ETABLISSEMENT RÉGIONAL D'ENSEIGNEMENT ADAPTÉ LOUIS ARAGON	LES PENNES-MIRABEAU

Var (83)	BAC PRO TECHNICIEN MENUISIER AGENCEUR	LYCÉE PROFESSIONNEL LYCÉE DES MÉTIERS GOLF-HÔTEL	HYERES
	CAP MENUISIER FABRICANT DE MENUISERIE, MOBILIER ET AGENCEMENT		
	BAC PRO TECHNICIEN MENUISIER AGENCEUR	LPO LYCÉE DES MÉTIERS (CRÉATION ET MAINTENANCE INDUSTRIELLE) PAUL LANGEVIN	LA SEYNE-SUR-MER
	CAP MENUISIER FABRICANT DE MENUISERIE, MOBILIER ET AGENCEMENT		
	TITRE PROFESSIONNEL MENUISIER(IERE) D'AGENCEMENT	AFPA	LA VALETTE DU VAR
	METIERS DU BATIMENT SECOND OEUVRE	ASSOCIATION DE FORMATION POUR LA COOPERATION ET LA PROMOTION PROFESSIONNELLE MEDITERRANEENNE	OLLIOULES
	PREQUALIFICATION AUX METIERS DU BATIMENT SECOND ŒUVRE ET ECOCONSTRUCTION		
	CAP MENUISIER FABRICANT DE MENUISERIE, MOBILIER ET AGENCEMENT	CFA BTP DU VAR	TOULON
	CAP MENUISIER INSTALLATEUR		

Vaucluse (84)	TITRE PROFESSIONNEL POSEUR(SE) INSTALLATEUR(TRICE) DE MENUISERIES, FERMETURES ET EQUIPEMENTS	AFPA	AVIGNON
	BTM EBENISTE	CFA DE LA CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE VAUCLUSE	
	CAP EBENISTE		
	CAP MENUISIER FABRICANT DE MENUISERIE, MOBILIER ET AGENCEMENT	CFA BTP FLORENTIN MOURET	
	CAP MENUISIER INSTALLATEUR		
	CAP CONDUITE DE SYSTEMES INDUSTRIELS OPTION PAPIER CARTON	CFA PUBLIC VICTOR HUGO	CARPENTRAS
	BTSA GENIE DES EQUIPEMENTS AGRICOLES	CFA AGRICOLE LOUIS GIRAUD	ISLE-SUR-LA-SORGUE
	FIT POUR UNE GESTION ALTERNATIVE DES FORÊTS MÉDITERRANÉENNES: FORMATION D'ÉCO-GESTIONNAIRES RÉCOLTANTS EN FORÊT JARDINÉE		
	BAC PRO AGROEQUIPEMENT	LYCÉE PROFESSIONNEL AGRICOLE LA RICARDE	
	CAPA TRAVAUX FORESTIERS SPECIALITE SYLVICULTURE		
	BAC PRO GESTION ET CONDUITE DE CHANTIERS FORESTIERS	CENTRE FORESTIER	LA BASTIDE-DES-JOURDANS
	BPA CONDUITE DES MACHINES FORESTIÈRES		
	BPA TRAVAUX FORESTIERS SPECIALITE CONDUITE DE MACHINES FORESTIERES		
	CAPA TRAVAUX FORESTIERS SPECIALITE BUCHERONNAGE		
	CAPA TRAVAUX FORESTIERS SPECIALITE SYLVICULTURE		
	CS TAILLE ET SOINS AUX ARBRES		
	SIL BOIS ÉNERGIE PRODUCTION DE PLAQUETTES FORESTIÈRES		
	TITRE PRO EBENISTE	ECOLE SUPERIEURE D'EBENISTERIE D'AVIGNON	LE THOR
	TITRE PRO SCULPTEUR DOREUR SUR BOIS		
	TITRE PROFESSIONNEL POSEUR(SE) INSTALLATEUR(TRICE) DE MENUISERIES, FERMETURES ET EQUIPEMENTS	AFPA	ORANGE
	METIERS DES ENERGIES RENOUVELABLES ET SOLAIRES	GRETA VAUCLUSE NORD - LYCEE JEAN-HENRI FABRE	
	METIERS DU GROS OEUVRE ET DU SECOND OEUVRE DU BTP		
	TITRE PROFESSIONNEL POSEUR(SE) INSTALLATEUR(TRICE) DE MENUISERIES, FERMETURES ET EQUIPEMENTS		
	CAP MENUISIER FABRICANT DE MENUISERIE, MOBILIER ET AGENCEMENT	ETABLISSEMENT RÉGIONAL D'ENSEIGNEMENT ADAPTÉ PAUL VINCENSINI	VEDENE
	BAC PRO TECHNICIEN MENUISIER AGENCEUR	LYCÉE PROFESSIONNEL DOMAINE D'EGUILLES	
	CAP MENUISIER FABRICANT DE MENUISERIE, MOBILIER ET AGENCEMENT		

Résumé

La filière Forêt-Bois est aujourd'hui considérée comme une filière d'avenir, en raison des nombreuses potentialités que le matériau bois présente.

Toutefois, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, seconde région la plus boisée de France, pèse moins de 2% de la récolte forestière nationale. Difficile d'accès, principalement privée, caractérisée par des parcelles très morcelées, la forêt méditerranéenne est sous-exploitée. De plus, la filière est en manque de structuration, et sa balance commerciale accuse un fort déficit.

Pourtant, certains secteurs d'activités présentent de réels débouchés à court et moyen terme, qui pourraient impulser une dynamique de restructuration au niveau national, et plus particulièrement en région PACA.

Pour ce qui concerne l'offre de formation existante dans la région, la présente étude montre que certains départements en sont moins pourvus que d'autres. Outre des disparités notables entre départements, l'offre de formation en PACA est caractérisée à la fois par la faible offre de formation en amont sur les secteurs de l'exploitation forestière, la surreprésentation de la formation professionnelle continue, et la quasi-absence des formations de niveau supérieur à IV.

Du point de vue des entreprises de la filière, l'offre de formation n'est pas suffisamment lisible. De par le manque de structuration de la filière, les entreprises de la filière déplorent des difficultés à mettre en œuvre la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences au sein de leur structure. Par conséquent, le manque de visibilité de leurs activités au long terme a été souligné, et ce particulièrement pour les nombreuses entreprises en aval de la filière.

Le développement de l'offre de formation doit donc tenir compte d'une part des projets émergents dans la région, grâce auxquels nous prévoyons un nouvel essor pour le secteur du bois-énergie et de sa récolte. D'autre part, l'attractivité de certains métiers est affectée par des représentations généralement négatives, en particulier les métiers en amont de la filière.

Ainsi, la présente étude a permis de renforcer certaines préconisations émises au niveau national, et d'en proposer de nouvelles au regard des besoins des entreprises, en particulier dans les secteurs présentant de forts potentiels en PACA comme le bois-construction et le bois-énergie. Favoriser la formation de formateurs, réaliser des campagnes de sensibilisation en faveur des métiers de la filière, sans oublier de s'appuyer sur les réseaux d'organismes déjà existants dans la région sont autant de perspectives vers lesquelles l'ensemble des acteurs de la filière Forêt-Bois en PACA devraient orienter leurs efforts.